IMT Nuremberg Archives

H – 4615

International Court of Justice

H4615 – 0002

OFFICE OF CHIEF OF COUNSEL FOR WAR CRIMES

EVIDENCE DIVISION

Date : 20. 8. 46

F-236

I certify that Document Number ~~40~~ was introduced into evidence as Exhibit Number RF-438 in the Trial by the International Military Tribunal of Hermann GOERING, et al, which commenced on 20 November 1945, and that the attached photostat is a true and correct copy of the original.

Fred Niebergall

Fred NIEBERGALL
Chief, Document
Control Branch.

H4615 - 0003

C E R T I F I C A T E

I hereby certify that the annexed document F-236 No. RF-438 is a photostat of an original document submitted in evidence by the ~~United States~~ French Prosecution under this number. The original document has been withdrawn in accordance with Rule 10 of the International Military Tribunal, and to the best of my knowledge and belief is to be held at the National Archives, Washington D.C. .

Nürnberg, 20. 8. 48

Paul Joosten

PAUL A. JOOSTEN

General Secretary
International Military
Tribunal

RF 438.....Book

H4615-0004

Oradour sur Glane"
"Crimes Ennemis en France"

Contained in the pigeon-hole cabinet,
section 4D.

INTERNATIONAL MILITARY TRIBUNAL
NURNBERG, GERMANY
Exhibit
Filed

51051

H4615 – 0005

RF 438
F 236

DOCUMENTS POUR
SERVIR A L'HISTOIRE
DE LA GUERRE

CRIMES ENNEMIS EN FRANCE

RF 438

ORADOUR
SUR
GLANE

156

ARCHIVES DU SERVICE DE RECHERCHE DES CRIMES DE GUERRE ENNEMIS

OFFICE FRANÇAIS D'ÉDITION

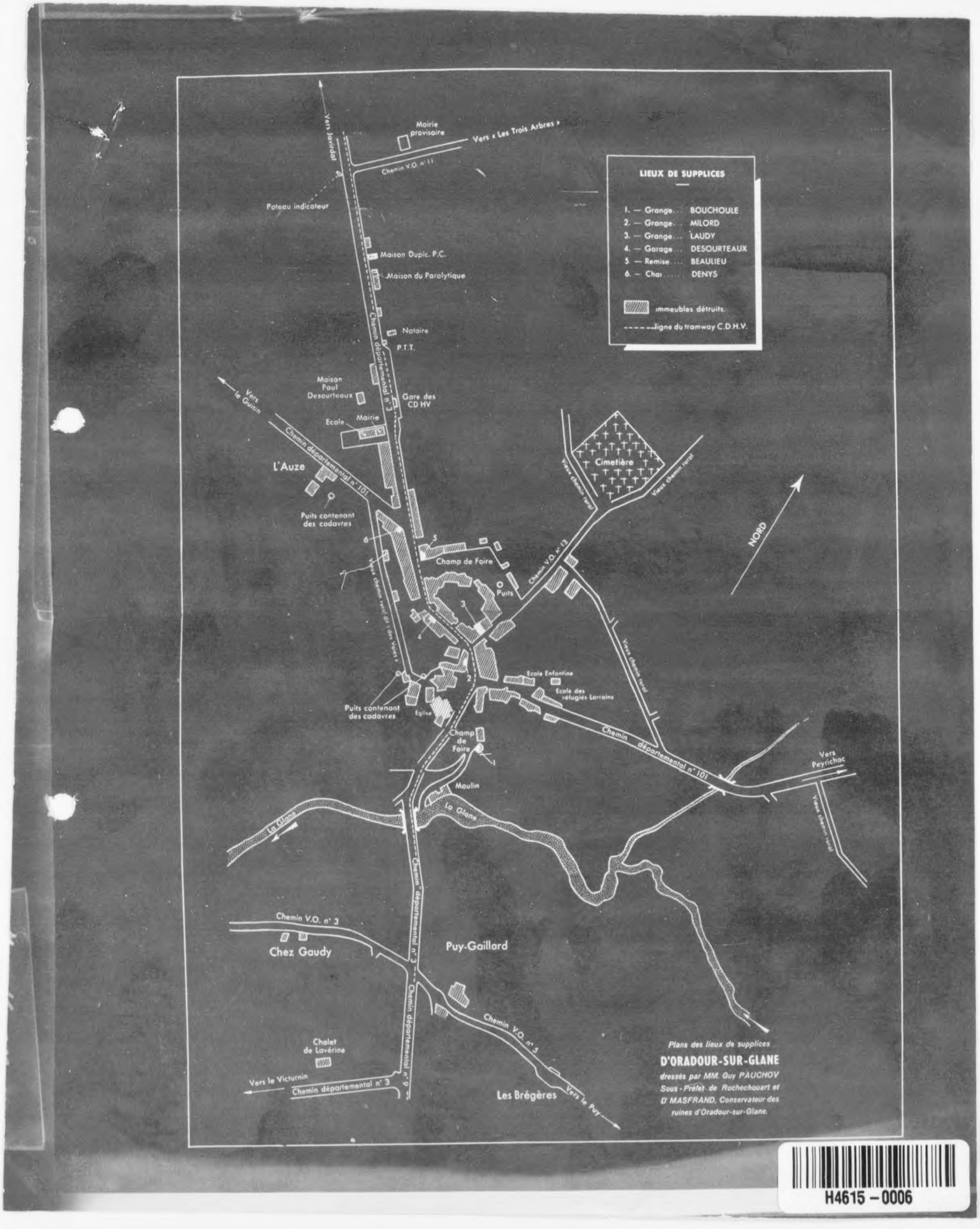
LIEUX DE SUPPLICES
1. — Grange... BOUCHOULE
2. — Grange... MILORD
3. — Grange... LAUDY
4. — Garage... DESOURTEAUX
5 — Remise.... BEAULIEU
6. — Char..... DENYS
Immeubles détruits.
Ligne du tramway C.D.H.V.
Vers Oradour
Mairie provisoire
Vers « Les Trois Arbres »
Chemin V.O. n° 11
Poteau indicateur
Maison Dupic. P.C.
Maison du Paralytique
Notaire
P.T.T.
Chemin départemental n° 3
Maison Paul Desourteaux
Gare des CD HV
Ecole
Mairie
Vers le Guinin
Chemin départemental n° 101
L'Auze
Puits contenant des cadavres
Cimetière
Vieux chemin rural
Champ de Foire
Puits
Chemin V.O. n° 13
NORD
Vieux chemin rural des Vaux
Vieux chemin rural
Ecole Enfantine
Ecole des réfugiés Lorrains
Puits contenant des cadavres
Eglise
Champ de Foire
Chemin départemental n° 101
Vers Peyrichac
Moulin
La Glane
Chemin départemental n° 3
Chemin V.O. n° 3
Chez Gaudy
Puy-Gaillard
Chalet de Lavérine
Vers le Victurnin
Chemin départemental n° 3
Chemin V.O. n° 3
Les Brégères
Vers le Puy
Plans des lieux de supplices
D'ORADOUR-SUR-GLANE
dressés par MM. Guy PAUCHOV
Sous-Préfet de Rochechouart et
D' MASFRAND, Conservateur des
ruines d'Oradour-sur-Glane.

H4615 – 0006

H4615 – 0007

DOCUMENTS POUR
SERVIR A L'HISTOIRE
DE LA GUERRE

CRIMES ENNEMIS EN FRANCE

ORADOUR
SUR
GLANE

ARCHIVES DU SERVICE DE RECHERCHE DES CRIMES DE GUERRE ENNEMIS

OFFICE FRANÇAIS D'ÉDITION

H4615 – 0008

VUE GÉNÉRALE

VUE GÉNÉRALE

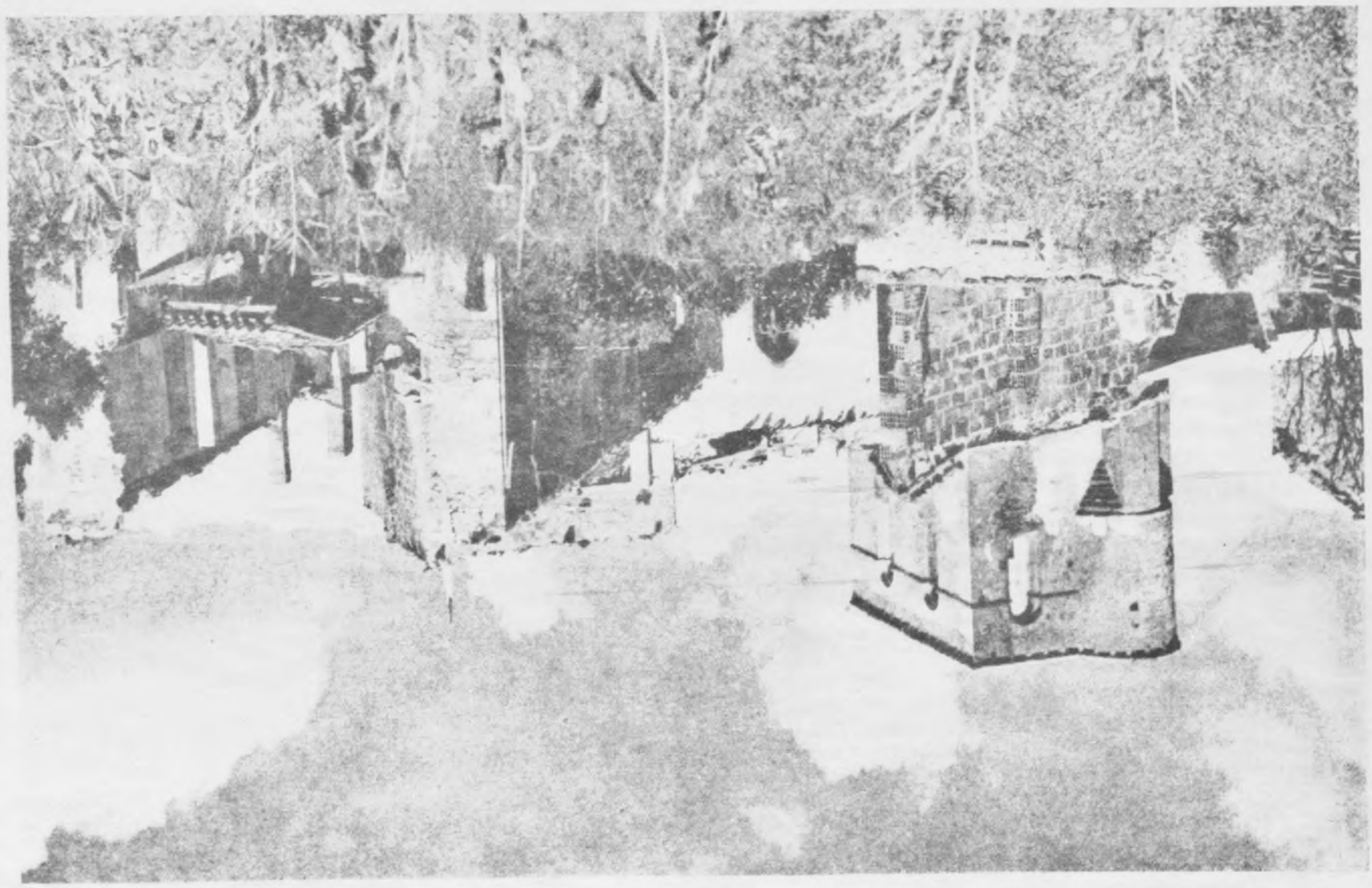

VUE GÉNÉRALE

H4615 – 0010

AVANT-PROPOS

LE DOSSIER D'ORADOUR-SUR-GLANE

Liste des pièces classées au dossier :

N°	DATE DU DOCUMENT	ORIGINE	RÉFÉRENCE
1	Saint-Junien, 28 septembre, 1er octobre 1944.	Gendarmerie Nationale, XIIe Légion, Compagnie de la Haute-Vienne, Section de Rochechouart, Brigade de Saint-Junien.	Procès-verbal relatant des renseignements sur les atrocités allemandes, commises à à Oradour-sur-Glane, le 10 juin 1944.
2	Signature légalisée le 30 novembre 1944, à Oradour-sur-Glane.	Mme Rouffanche, née Thurmeaux, Marguerite, le 19 décembre 1897, à Limoges.	Témoignage recueilli par M. Guy Pauchou, Sous-Préfet de Rochechouart.
3	Signature légalisée le 28 novembre 1944, à Oradour-sur-Glane.	M. Roby, Yvon, né le 15 janvier 1926 à la Basse-Forêt, commune d'Oradour-sur-Glane, où il demeure actuellement.	Témoignage recueilli par M. le Sous-Préfet de Rochechouart, concernant l'exécution à Oradour-sur-Glane des groupes amenés dans les granges.
4	*id.*	*id.*	*id.*
5	*id.*	M. Senon, Armand, âgé de 29 ans, domicilié à Oradour-sur-Glane.	Témoignage recueilli par M. le Sous-Préfet de Rochechouart, con-

H4615 – 0011

Nº	DATE DU DOCUMENT	ORIGINE	RÉFÉRENCE
			cernant le crime commis à Oradour-sur-Glane, le 10 juin 1944, par les SS.
6	Signature légalisée le 2 décembre 1944, à Oradour-sur-Glane.	M. Darthout, Jean, Marcel, né le 12 avril, achemineur, domicilié 26, rue Rabelais, à Limoges.	Déposition recueillie par M. le Sous-Préfet de Rochechouart, concernant le massacre d'Oradour-sur-Glane.
7	Limoges, 12 décembre 1944.	*id.*	Déclaration recueillie par M. le Sous-Préfet de Rochechouart.
8	Signature légalisée le 28 novembre 1944, à Oradour-sur-Glane.	M. Doutre, Paul, né le 17 octobre 1923 à Oradour-sur-Glane, élève garde-républicain, à Guéret.	Déposition recueillie par M. le Sous-Préfet de Rochechouart, concernant le massacre d'Oradour-sur-Glane.
9	Signature légalisée le 11 décembre 1944, à Saint-Auvent.	M. Villoutreix, Jean, domicilié à La Berthe, commune de Saint-Auvent (Haute-Vienne).	Déclaration reçue par M. le Sous-Préfet de Rochechouart, concernant la découverte d'une sacoche à Oradour-sur-Glane.
10	Signature légalisée le 4 décembre 1944, à Limoges.	Mlle Gauthier, née le 19 février 1888 à Javerdat (Haute-Vienne), débitante, place de la Motte, nº 17, à Limoges.	Témoignage recueilli par M. le Sous-Préfet de Rochechouart, concernant le massacre du 10 juin à Oradour-sur-Glane.
11	Signature légalisée le 30 novembre 1944, à Oradour-sur-Glane.	M. Joyeux, né le 13 avril 1891, à Oradour-sur-Glane, retraité de l'armée, demeurant aux Bordes d'Oradour.	Déposition recueillie par M. le Sous-Préfet de Rochechouart, concernant le massacre du 10 juin 1944, commis par les S.S. à Oradour.
12	Oradour, 8 décembre 1944 (signature légalisée le 9 décembre).	M. Machefer, Martial, cordonnier, né le 25 septembre 1907, à Ladignac-le-Long, habitant à Bel-air, commune d'Oradour-sur-Glane.	Déposition reçue par M. le Sous-Préfet de Rochechouart.
13	Signature légalisée le 2 décembre	M. Pont, inspecteur primaire à Rochechouart.	Déposition reçue par M. le Sous-Préfet de

Nº	DATE DU DOCUMENT	ORIGINE	RÉFÉRENCE
	1944, à Rochechouart.		Rochechouart, au sujet du drame d'Oradour-sur-Glane, le 10 juin 1944.
14	29 novembre 1944	*id.*	Déclaration adressée à M. le Sous-Préfet de Rochechouart. Objet : Oradour-sur-Glane. Classes. Effectifs.
15	Nieul, 19 novembre 1944 (signature légalisée le 23 novembre).	Mme Léglise, Yvonne, âgée de 35 ans, demeurant à Nieul (Haute-Vienne), poste émetteur.	Déclaration reçue par M. le Sous-Préfet de Rochechouart, concernant la découverte d'un document ayant appartenu à un S.S. auteur du crime d'Oradour-sur-Glane.
16	Signature légalisée le 23 novembre 1944, à Nieul.	M. Michot, Paul, monteur à l'émetteur de Nieul, âgé de 25 ans.	Témoignage recueilli par M. le Sous-Préfet de Rochechouart, concernant la découverte d'un document manuscrit lors du passage des S.S. à Nieul, le 11 juin 1944.
17	*id.*	M. Rivet, Marcel, âgé de 32 ans, pharmacien à Nieul (Haute-Vienne).	Déclaration recueillie par M. le Sous-Préfet de Rochechouart, concernant les inscriptions apposées sur deux portes par des soldats allemands le 9 juin 1944, en vue du cantonnement à Nieul des S.S., auteurs du massacre d'Oradour-sur-Glane du 10 juin 1944.
18	*id.*	M. Bouty, directeur d'école à Nieul (Haute-Vienne).	Témoignage recueilli par M. le Sous-Préfet de Rochechouart, concernant les S.S., auteurs du crime d'Oradour-sur-Glane du 10 juin 1944.
19	Sans date.	M. Proust, Raymond, Maire de Rochechouart.	Déposition concernant le passage des S.S. du régiment « der Führer » à Rochechouart, les 9 et 10 juin 1944.

Nº	DATE DU DOCUMENT	ORIGINE	RÉFÉRENCE
20	Signature légalisée le 30 novembre 1944, à Oradour-sur-Glane.	M. Desourteaux, Hubert né le 21 avril 1912, à Oradour-sur-Glane, garagiste, demeurant à La Prade, commune d'Oradour-sur-Glane.	Déposition recueillie par M. le Sous-Préfet de Rochechouart, concernant le massacre du 10 juin 1944, commis par les S.S. à Oradour-sur-Glane.
21	Signature légalisée le 30 novembre 1944, à Oradour-sur-Glane.	M. Brissaud, Martial, âgé de 17 ans, charron à Oradour-sur-Glane.	Déposition recueillie par M. le Sous-Préfet de Rochechouart.
22	*id.*	M. Broussaudier, Clément, né le 23 novembre 1918, à Cieux, cultivateur à La Boine, commune de Veyrac (Haute-Vienne).	*id.*
23	Veyrac, 3 décembre 1944.	Mme Loustaud, Marie, âgée de 57 ans, habitant la gare de Veyrac (Haute-Vienne).	Témoignage recueilli par M. le Sous-Préfet de Rochechouart.
24	Signature légalisée le 23 novembre 1944, à Nieul.	M. Michot, Paul, monteur au poste émetteur de Nieul (Haute-Vienne), âgé de 26 ans, (voir pièce nº 16.)	Témoignage reçu par M. le Sous-Préfet de Rochechouart, concernant l'attitude à Nieul des S.S., auteurs du drame d'Oradour-sur-Glane.
25	*id.*	Mme Riffaud, Amélie, 43 ans, débitante à Nieul.	Déclaration reçue par M. le Sous-Préfet de Rochechouart, concernant l'attitude des SS, aut eursdu crime d'Oradour.
26	Signature légalisée le 13 décembre 1944, à Oradour-sur-Glane.	M. Demange, Henri, né le 11 juin 1890, à Chailly-les-Ennery (Moselle), demeurant à Veyrac (Hte-Vienne).	Déclaration recueillie par M. le Sous-Préfet de Rochechouart, relative au passage à Veyrac des S.S., auteurs du crime d'Oradour du 10 juin 1944.
27	21 novembre 1944.	M. Brousse, Paul, directeur honoraire de la Banque de France, séquestre des valeurs et objets précieux retrouvés à Oradour-sur-Glane).	Lettre adressée à M. le Dr Masfrand à Rochechouart (concernant le coffre-fort de M. Dupic).

Nº	DATE DU DOCUMENT	ORIGINE	RÉFÉRENCE
28	Sans date.	Dr Bapt, médecin-inspecteur de la Santé.	Compte-rendu de ma mission à Oradour-sur-Glane, les 14, 15, 16, 17 et 19 juin 1944.
29	Limoges, 15 octobre 1944.	Monseigneur Rastouil, évêque de Limoges.	Evêché de Limoges. — Déclaration de Son Éminence Mgr Rastouil, évêque de Limoges : Oradour-sur-Glane, cité martyre. (fol. 5. — Texte de la protestation adressée par Mgr. Rastouil, le mercredi 14 juin 1944, au général allemand, Commandant d'Armes à Limoges).
30	Limoges, 15 juin 1944.	M. Freund-Valade, préfet de la région de Limoges.	Préfecture de la Haute-Vienne. Cabinet du Préfet — à M. le Chef du Gouvernement, Secrétariat général, Hôtel du Parc, Vichy (Rapport).
31	Limoges, 22 juillet 1944.	Intendance de Police de la région de Limoges, l'Intendant du Maintien de l'Ordre.	Transmission, à titre d'information, de la copie d'un compte-rendu libellé par un représentant des F.F.I. au sujet du sac d'Oradour-sur-Glane. Adressé à M. le Directeur Général de la Police Nationale (Cabinet), Hôtel des Célestins, Vichy. Documents joints : « Forces françaises de l'Intérieur. Le crime d'Oradour-sur-Glane. Les Huns sont passés par là. De notre envoyé spécial qui a pu s'introduire clandestinement sur les lieux du crime. »

H4615 – 0012

Nº	DATE DU DOCUMENT	ORIGINE	RÉFÉRENCE
32	Limoges, 5 septembre 1944.	Seule indication : 112/ Nº 9.	Renseignements. Affaire d'Oradour-sur-Glane » (fiche de renseignements nº 9).
33	Vichy, 10 juillet 1944.	Général de Corps d'Armée Bridoux, secrétaire d'État à la Défense.	Le Général Secrétaire d'État chargé des relations avec le Commandement allemand, à M. le Général représentant le Commandant en Chef « Ouest » à Vichy. Section militaire de liaison. Objet : événements d'Oradour sur-Glane.
34	Vichy, 12 juillet 1944.	Le Général allemand, représentant le Commandant en Chef « Ouest » à Vichy.	Objet : Incidents à Oradour-sur-Glane » — Adressé à M. le Général de Corps d'Armée Bridoux, secrétaire d'État à la Défense, Vichy. » Accusé-réception et avis de transmission de la note ci-dessus (pièce nº 33) au Commandant en Chef « Ouest ».
id.	Vichy, 15 juillet 1944.	Le Général Secrétaire d'État chargé des relations avec le Commandement allemand. Section militaire de liaison.	Avis de transmission du document ci-dessus pièces nº 3, 34) au Secrétariat d'État à la Défense (Cabinet), à la Direction des Services de l'Armistice et à la Section française de liaison de Limoges.
	Rochechouart, 8 janvier 1945.	M. Guy Pauchou, sous-préfet de Rochechouart.	Statistique des destructions d'Oradour-sur-sur-Glane, établie par M. Moreau, Maire-délégué d'Oradour. Adressé à M. le Ministre de la Justice, Service des Recherches des crimes de Guerre, Paris.

Nº	DATE DU DOCUMENT	ORIGINE	RÉFÉRENCE
36	Rochechouart, 6 janvier 1945.	*id.*	Certificat authentifiant la découverte d'un certain nombre d'objets et de douilles de fusil dans l'église d'Oradour-sur-Glane, par M. Remerio, entrepreneur de Travaux Publics, chargé de la consolidation des ruines d'Oradour-sur-Glane.
37	Rochechouart, sans date.	*id.*	Déclaration concernant la découverte d'une douille de revolver devant le Maître-Autel de l'église d'Oradour.
38	Rochechouart, sans date.	Dr Pierre Masfrand, conservateur des ruines d'Oradour-sur-Glane.	Attestation concernant la découverte d'un certain nombre d'objets, maintenant conservés aux Archives du Service des Crimes de Guerre, au Ministère de l'Information.
39			Extraits du Journal de marche (Kriegstagebuch) du Hauptverbindungstab 588 (de Clermont-Ferrand), sous le commandement du general-leutnant Fritz von Brodowsky.
40	27 novembre 1944	Le général commandant la XIIe Région Militaire, à Limoges.	Extrait d'un rapport d'enquête transmis par le général commandant la XIIe Région, sous le nº 25/25, en date du 27 novembre 1944 » (déclaration du déserteur X...). Transmis au Ministère de la Justice, Service de Recherche des Crimes de Guerre, par le Ministère de la Guerre, E. M. G. G., 2e bureau (en date du

H4615 – 0013

H4615 – 0014

Nº	DATE DU DOCUMENT	ORIGINE	RÉFÉRENCE
			3 janvier 1945), et 5e bureau (en date du 1er février 1945).
41	Sans date.	République Française. Commissariat à l'Intérieur. Service Courrier, Diffusion et Documentation.	Après le massacre d'Oradour-sur-Glane. 2e dépositions de rescapés recueillies par le Sous-Préfet de Rochechouart du gouvernement de Vichy (extraits).
42	Limoges, 11 janvier 1945.	Gouvernement Provisoire de la République Française — D. G. S.S. — Centre Régional «R» de Limoges.	Copies d'extraits — avec la traduction française — de documents allemands trouvés après le départ des S.S. de la région de Limoges et ayant trait au massacre d'Oradour - sur - Glane. (Les originaux sont à la D. G. E. R., à Paris).
43	Sans date.	M. Moreau, Louis, maire-délégué d'Oradour-sur-Glane.	Déclaration concernant les identifications de cadavres effectuées après le massacre d'Oradour.
44	Bordeaux, 10, 11 janvier 1945.	Brigade de Surveillance du territoire de Bordeaux.	Interrogatoire des déserteurs Y... et Z... ayant appartenu à la Compagnie SS responsable du massacre d'Oradour et « Note de renseignements » jointe.
45	Limoges, 25 septembre 1944.	Le Procureur Général près la Cour d'Appel de Limoges. Parquet du Procureur Général, Direction criminelle, 1er bureau.	Rapport à M. le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, annonçant l'ouverture d'une information relative aux faits dont la commune d'Oradour-sur-Glane a été le théâtre le 10 juin 1944.

Tous ces documents sont conservés aux Archives du Service de Recherche des Crimes de Guerre ennemis, au Ministère de la Justice.

Le dossier d'Oradour comprend, en outre, un certain nombre de notes ou de fiches de renseignements d'un moindre intérêt, qui ne peuvent être considérées comme des pièces de base et dont le classement n'est pas encore arrêté. D'ailleurs, des renseignements nouveaux arrivent encore de temps à autre et le dossier d'Oradour reste ouvert. La liste présentée ci-dessus n'est donc pas définitive, mais il est peu vraisemblable que des points importants puissent être maintenant remis en question.

La documentation photographique et les pièces à conviction sont déposées aux Archives du Service des Crimes de Guerre ennemis, au Ministère de l'Information. Mais la principale des pièces à conviction reste, bien entendu, le village même. La conservation des ruines est assurée par les soins du « Comité du Souvenir », créé à Oradour-sur-Glane en octobre 1944.

***

Composition du dossier. — Le dossier d'Oradour-sur-Glane se compose de deux séries de documents, les uns établis au lendemain même du massacre, donc au temps de l'occupation allemande, les autres établis après la libération du territoire français, soit, en gros, trois mois après les événements. La première série, qui est de beaucoup la moins copieuse, comporte les pièces Nos 28, 30, 31, 33, 34, 39, 41 et 42 ; il faut noter que les Nos 39 et 42 émanent d'autorités allemandes et le Nº 31, des autorités de la Résistance, les autres pièces de cette série, provenant des représentants du gouvernement de Vichy ou de leurs services. La deuxième série comprend tout le reste du dossier.

Pour des raisons diverses, qui se ramènent essentiellement aux obstacles opposés par les Autorités d'occupation et aux tendances politiques du gouvernement d'alors, la première enquête ne présentait pas le caractère exhaustif que l'importance de l'événement eût exigé. Par contre, la série de pièces qui en résulte offre à la critique historique l'avantage d'avoir été établie par des gens qu'on ne peut guère soupçonner d'une hostilité systématique à l'égard des Allemands. Leur témoignage risque donc d'être, plus que tout autre, accablant pour les coupables. Trois documents

H4615 – 0015

présentent, de ce point de vue, un intérêt particulier : ce sont les dépositions recueillies par le sous-préfet de Rochechouart (pièce N° 41), les constatations du médecin-inspecteur de la Santé (pièce N° 28) et le rapport établi par le préfet régional Freund-Valade au lendemain de sa visite à Oradour (pièce N° 30).

Survenant moins de trois mois après le massacre d'Oradour, la Libération permit de reprendre l'enquête en toute liberté et de rassembler quantité de témoignages jusque là négligés ou recueillis de façon trop sommaire. C'est à cette seconde enquête qu'on doit la plupart des pièces essentielles du dossier. Le rapport de l'Evêché de Limoges, bien qu'il nous donne copie de nombreux textes contemporains des événements et puisse, à ce titre, figurer dans la première série, ne date lui-même sous sa forme définitive que du mois de septembre 1944.

On aurait été en droit de s'attendre à certaines contradictions entre deux séries de documents établies dans des conditions d'enquête aussi différentes. Or les deux séries, loin de s'opposer, se confirment de la façon la plus impressionnante. Il n'y a pas eu sur Oradour deux vérités successives et contradictoires, mais une seule vérité, d'abord tenue secrète et ensuite publiée au grand jour : les données nouvelles révélées par la seconde enquête viennent seulement éclairer et enrichir la France immuable d'un même récit. Il est exceptionnel que d'une confrontation de documents ressorte pareille impression de certitude. Et c'est pourquoi la publication de ces textes est apparue à la fois si facile et si nécessaire. Il est peut-être des crimes allemands sur lesquels on discute encore : mais sur Oradour, on ne discute plus.

***

Rédaction de l'ouvrage. — Conformément aux principes adoptés pour l'ensemble de la collection, cet ouvrage a été conçu comme une simple publication de documents. Nous devions dès lors observer un certain nombre de règles susceptibles de garantir le caractère scientifique de la publication ; c'est ainsi que nous avons pris le parti d'enchaîner les citations de façon quasi-ininterrompue et de ne jamais citer un texte ou faire état d'un renseignement sans indiquer au lecteur le numéro de la pièce qui en établit l'authenticité. Nous n'avancerons donc aucun fait qui ne soit aisément contrôlable.

Le travail de mise en œuvre s'est borné à l'établissement d'une rédaction à peu près suivie. A cet égard, c'est pour nous un devoir en même temps qu'un plaisir de rendre publiquement hommage à M. Guy Pauchou, Sous-Préfet de Rochechouart et à M. le docteur Masfrand, Conservateur des ruines d'Oradour-sur-Glane, qui, menant leur enquête sur place au lendemain même du massacre, ont largement contribué à faire la lumière sur les événements. Non contents de recueillir les témoignages et les indices les plus variés, ils ont consigné par écrit les résultats de leur enquête et rédigé un mémoire d'une telle rigueur et d'une telle précision qu'il a servi de base à la rédaction définitive.

Nous souhaitons que des initiatives de cette nature — et aussi de cette qualité — se répètent partout où des crimes allemands ont été commis, car l'intérêt de la France est d'aboutir au plus vite à la connaissance exacte et intégrale de la vérité.

H4615 – 0016

ORADOUR-SUR-GLANE

C'était un village comme il y en a tant d'autres en France.

Un village en apparence sans histoire. Et pourtant ce nom d'Oradour à lui seul — l'Oratoire — évoquait un passé lointain, le temps où les premières habitations étaient venues se grouper autour de quelque chapelle jusque-là isolée. Et l'église, une église ancienne, encore romane par son chevet —, comme la lanterne des morts du cimetière — mais en grande partie reconstruite après les ravages de la Guerre de Cent Ans, suffisait à témoigner de quelques étapes de ce long passé.

C'était un village ignoré de la plupart des Français, mais non de tous. Nous savons que Corot le traversa maintes fois, au cours de ses pérégrinations limousines, attiré par cette vallée de la Glane qui lui arrachait des exclamations d'enthousiasme, et certains de ses croquis ont été notés aux abords immédiats du village.

Tant il est vrai que, dans un vieux pays comme la France, il n'est pas un coin de terre qui ne soit chargé d'histoire et qui n'ait contribué, de façon éclatante ou obscure, à quelque produit supérieur de notre civilisation.

***

Oradour-sur-Glane était une grosse commune rurale du département de la Haute-Vienne. Situé dans l'arrondissement de Rochechouart et dans le canton de Saint-Junien, à 22 kms au nord-ouest de Limoges, le village s'étendait sur la rive nord de la Glane, non loin de la route nationale nº 141 qui, de Limoges gagne Saint-Junien, puis La Rochefoucauld et Angoulême.

H4615 – 0017

La population totale de la commune était de 1.574 habitants lors du recensement de 1936 ; mais le village proprement dit, le chef-lieu de la commune, ce que dans la région on appelle le bourg, ne groupait alors que 300 habitants, car dans ce pays d'habitat dispersé, le gros de la population se répartit en fermes isolées et en multiples hameaux, que dans la langue du pays on appelle : villages, ainsi le village des Bordes, celui des Brandes, Lapland, le Mas Férat, Bellevue, le Repaire, ou Cagnac, La Fauvette, bien d'autres encore.

Depuis 1939, la commune était surpeuplée : dès les premiers mois de la guerre, de nombreux réfugiés lorrains avaient été repliés sur Oradour — 54 d'entre eux trouveront la mort dans la journée du 10 juin — (pièce nº 1). Dans les années suivantes, avec les difficultés du ravitaillement urbain, diverses familles de Limoges ou de villes plus lointaines étaient venues chercher refuge dans ce village où elles trouvaient des conditions de vie mieux assurées. Car dans ce pays d'élevage qu'est la campagne limousine, les restrictions ne se faisaient pas trop sentir ; et l'existence d'une petite ligne des Chemins de fer départementaux de la Haute-Vienne permettait, en cas de besoin, de regagner rapidement Limoges.

D'après le Procureur Général de Limoges, la population du bourg était, en 1944, de 405 habitants.

C'était un village actif et bien tenu, possédant plusieurs auberges et un restaurant réputé ; les magasins, aux devantures modernes, se groupaient principalement dans la partie basse du bourg, autour de la vieille église aux murs sombres.

10 JUIN 1944

On voudrait pouvoir reconstituer l'atmosphère de ce village pendant les quelques heures qui ont précédé son anéantissement.

C'était un samedi, le jour le plus animé de la semaine. Des gens de Limoges étaient venus, comme à l'ordinaire, pour passer le week-end et chercher, à cette occasion, un peu de ravitaillement. C'était aussi, pour les fumeurs, le jour de la perception de la 2e décade de juin, et des commissionnaires étaient venus des divers coins de la commune pour la répartition du tabac (pièce nº 29). Pour comble de malchance, tous les enfants des écoles étaient rassemblés pour une visite médicale que devait passer le Maire, le Dr. Desourteaux.

Après une matinée brumeuse, le temps, vers midi, se dégageait.

14 *heures.* — Tout le monde est encore à table : on déjeune tard à la campagne, surtout à cette époque de l'année, où les travaux des champs battent leur plein. Il y a beaucoup de monde dans les auberges et à l'hôtel Milord. Les nouvelles du débarquement de Normandie sont bonnes ; les conversations sont animées.

14 *h.* 15. — Les Allemands arrivent. Leur entrée dans le village nous sera décrite par l'un des rescapés, M. Hubert Desourteaux, fils du Maire, ou plus exactement du Président de la Délégation spéciale (pièce nº 20) :

« Soudain, nous dit-il, un gros émoi s'empara de la population. Un lourd convoi de camions arrivait par la route de Limoges et stationnait dans la partie basse du bourg.

« Il transportait un détachement important de S. S. qui peut être évalué à environ deux cents hommes. Ceux-ci étaient

casqués et revêtus, en guise d'imperméables, de leurs toiles de tente où le camouflage mettait des mouchetures jaunes et vertes.

« Il y avait là une dizaine d'automobiles. Cinq d'entre elles (trois camions et deux chenillettes) parcoururent alors la rue principale et se dirigèrent vers le haut de la ville où elles stoppèrent.

« Aussitôt, les deux chenillettes revinrent du côté de l'Eglise. Des soldats allemands descendirent de leurs voitures. Quelles étaient leurs intentions ? Nous n'allions pas tarder à le savoir. »

LES PRÉPARATIFS DU MASSACRE

Le rassemblement du Champ de Foire.

Un deuxième rescapé, M. Clément Broussaudier, nous dit : (pièce nº 22) :

« Le 10 juin 1944, après l'arrivée des Allemands dans le bourg d'Oradour-sur-Glane, le tambour de ville Depierrefiche passa dans les rues en lisant un ordre qui enjoignait à tous les habitants, sans exception, hommes, femmes et enfants, d'avoir à se rassembler immédiatement sur le champ de foire, munis de leurs papiers, pour vérification d'identité. »

Le Maire vient d'être convoqué d'urgence à la mairie par le Chef de détachement ; le village est d'ores et déjà cerné (pièce nº 1) ; les Allemands ont établi leur poste de commandement en dehors de l'agglomération, dans une maison de la route des Bordes appartenant à M. Thomas, boulanger (pièce nº 10). L' « opération » commence.

M. Joyeux se trouvait alors près des Bordes et son témoignage est des plus précieux (pièce nº 11) :

« Aussitôt après l'arrivée des Allemands, il s'est produit dans la région un important mouvement de camions. Quelques véhicules sont allés, dès leur arrivée, prendre position dans la campagne environnante. On en a signalé un peu partout, en particulier autour du village des Bordes, derrière le cimetière, aux Brégères et à Puygaillard.

« Des militaires munis d'armes automatiques et de fusils en descendirent et encerclèrent la localité, rabattant vers le Champ de Foire les gens qu'ils rencontraient sur les routes et dans les

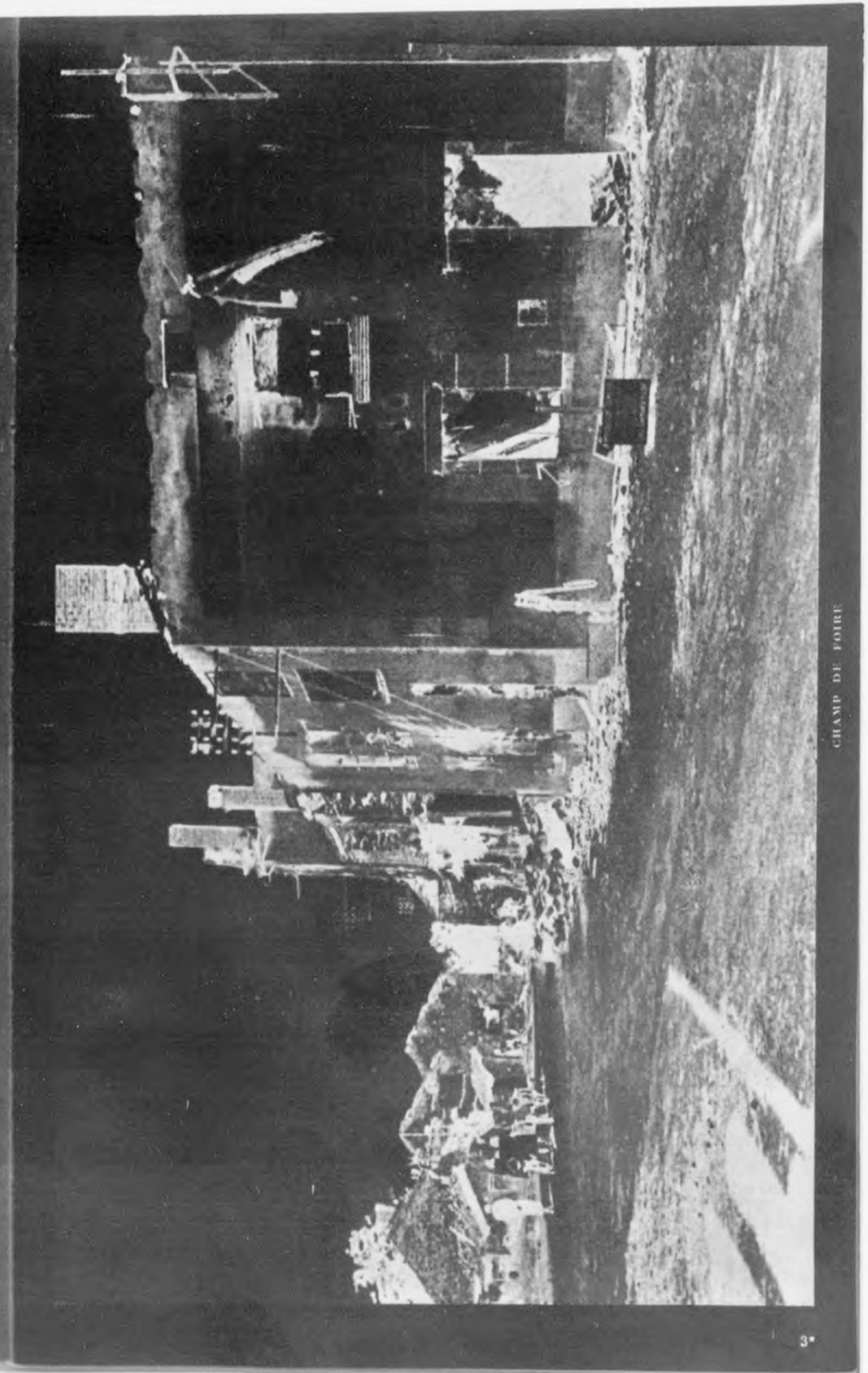

CHAMP DE FOIRE

H4615 – 0018

H4615 – 0019

CHAMP DE FOIRE

CHAMP DE FOIRE

H4615 – 0020

L'UNIQUE ENFANT RESCAPÉ : LE JEUNE ROGER GODERIN

terres. Les S. S. circulaient dans les champs et se cachaient dans les haies pour surprendre ceux qui tentaient de s'échapper. Les cultivateurs durent abandonner leurs travaux. Des coups de feu crépitaient. Plusieurs personnes furent abattues. »

Sans doute est-ce dès ce moment que furent tués M. Henri Villoutreix, M. Michel Avril et M. Léonard Lachaud, dont les corps ont été retrouvés dans la campagne. C'est ainsi qu'on a découvert près des Bordes le cadavre de M. Villoutreix qui présentait une large ouverture de l'abdomen et près de Masset celui de M. Michel Avril. La motocyclette de ce dernier a été retrouvée dans la Glane. M. Lachaud, tué dans le village des Bordes d'une balle explosive dans la tête, n'a pas été enterré immédiatement par les équipes de camouflage allemandes. Il a été découvert le crâne éclaté. (Pièce nº 28). Bien peu échapperont aux rabatteurs.

Dans le village, on ne tue pas encore, mais c'est la perquisition à domicile ; chacun est obligé de sortir de chez soi. Voici ce que nous dit l'un des témoins, M. Jean Darthout (pièces nºs 6 et 7) :

« Les S. S. qui avaient mis pied à terre pénétrèrent dans les maisons d'Oradour, se firent ouvrir toutes les portes et brutalement, sous la menace de leurs armes, obligèrent tout le monde, même les malades, à se rendre sur le lieu de rassemblement. »

M. Armand Senon signale que son oncle, impotent, a été brutalisé et obligé de suivre les autres (pièce nº 5), et M. Broussaudier ajoute (pièce nº 22) :

« Mme Binet, institutrice qui était malade au lit, a été contrainte, malgré son état, à se mettre en route. Je l'ai vue sur le champ de foire en pyjama et revêtue de son manteau. Toutes les habitations ont été visitées soigneusement l'une après l'autre. »

Tous les témoignages concordent pour prouver la parfaite méthode avec laquelle les troupes procédèrent : ce n'était visiblement pas la première fois qu'elles exécutaient ce genre de manœuvre.

Ainsi peu à peu, isolés ou par groupes, tous les habitants du village affluent vers le Champ de Foire, sous l'étroite surveillance des S. S.

Mais les Allemands ne devaient pas se contenter des gens du bourg ou de ses abords immédiats : ils organisèrent le ramassage et allèrent chercher jusque chez eux les habitants des hameaux voisins. M. Darthout le dit formellement (pièces nºs 6 et 7) :

H4615 – 0021

« J'étais présent au rassemblement. Des camionnettes apportaient sans cesse des gens des villages environnants qui avaient été appréhendés à domicile. C'est ainsi qu'il y avait là des agriculteurs des Brandes et de Bellevue.

« Les camions s'éloignaient puis revenaient, ramenant chaque fois de nouveaux contingents de malheureux vers leur fatal destin. Parmi eux, j'ai reconnu M. Dupic, qui arrivait des Bordes. »

LES ENFANTS DES ÉCOLES

Les déclarations de M. Pont, Inspecteur Primaire à Rochechouart, dont dépendaient les écoles d'Oradour-sur-Glane, nous permettent d'avoir toutes les précisions désirables (pièces nos 13 et 14).

Oradour possédait deux groupes scolaires :

1° L'école de garçons, située tout en haut du bourg, en face de la gare des tramways, avec M. Rousseau comme Directeur et Mme Rousseau comme adjointe ;

2° L'école de filles, comprenant trois classes : deux situées au centre du bourg et l'autre, qui comportait une section enfantine, sur la route de Peyrilhac ; elle était dirigée par Mme Binet, avec comme adjointes Mlle Couty (qui, ce jour-là, remplaçait Mme Binet, malade), Mlle Bardet et Mme Vincent.

Depuis la guerre, il y avait en plus une école destinée aux enfants des réfugiés lorrains et alsaciens. Elle avait à sa tête un instituteur lorrain, M. Goujon.

Il y avait donc le jour du drame, à Oradour-sur-Glane, deux instituteurs et cinq institutrices. Aucun d'eux n'a échappé au massacre.

Quant au nombre des enfants, M. Pont nous fournit les chiffres suivants :

École de garçons	inscrits 64 élèves.
Ecole de filles (3 classes)	inscrits 106 élèves.
Ecole lorraine (1 classe)	inscrits 21 élèves.

soit un total de 191 enfants inscrits.

Les S. S. n'eurent garde de les oublier.

Les écoles furent envahies presque simultanément par les

Allemands qui réunirent les enfants et leur dirent de se préparer à sortir. A l'école des garçons, on prétend que M. Rousseau aurait tenté de faire fuir ses élèves. Le chef de détachement serait intervenu, déclarant qu'on craignait une escarmouche dans le village et qu'il allait faire conduire les enfants à l'église pour « assurer leur sécurité ». Certains ajoutent que, pour pouvoir entraîner plus facilement les enfants, il leur aurait promis des friandises ou l'attraction d'une photographie de groupe ; toujours est-il que les quelques deux cents garçons et filles des divers groupes scolaires, précédés de leurs instituteurs et escortés comme se doit, partirent relativement calmes et même insouciants.

Il y eut cependant une exception. Un jeune élève d'origine lorraine, Roger Godfrin, avisant un de ses petits camarades, lui aurait dit : « Ce sont des Allemands, je les connais, ils vont nous faire du mal. Je vais tenter de me sauver. » Il s'échappa effectivement, passa derrière l'école, se dissimula dans le jardin, parmi les massifs de verdure, et de là disparut dans les bois. On le retrouva le lendemain chez des compatriotes lorrains, au village de Laplaud.

LE RASSEMBLEMENT S'ACHÈVE

14h.45 — M. Darthout poursuit son récit (pieces nos 6 et 7):

« Tous les habitants d'Oradour furent bientôt rassemblés sur la grande place du village Ce sont des femmes en pleurs, d'autres plus courageuses ou confiantes. Certaines portent des bébés dans leurs bras ou dans de petites voitures. J'en vois qui soutiennent un vieillard qui apparemment sort du lit. Les hommes sont là aussi, quelques-uns surpris en plein travail, le boulanger le torse nu, tout blanc de farine.

« Il y a là les notables. Le Dr Desourteaux, père, président de la Délégation spéciale, le notaire M. Montazeau, le pharmacien, le directeur de l'école des garçons, M. Rousseau et sa famille, les commerçants, les artisans, les agriculteurs, les réfugiés, habitants des villages voisins, tous accompagnés de leur famille au grand complet, les enfants des écoles avec leurs maîtres et leurs maîtresses. Peu après, le Dr Jacques Desourteaux, fils du maire, rentrant déjeuner, sa tournée finie, arrive en automobile. Il gare

sa voiture sur le lieu du rassemblement. Un Allemand qui l'accompagne lui ordonne de se joindre à ses compatriotes. »

Soudain le Dr. Desourteaux, père, est interpellé par un officier : « Vous allez me désigner trente otages. » Le Maire, très dignement, répond qu'il lui est impossible d'accéder à cette demande. On le conduit à la mairie où il reste quelques instants ; puis il revient vers le lieu de rassemblement et on l'entend dire à l'officier allemand qu'il se désigne lui-même et que s'il en faut davantage, on n'a qu'à arrêter sa famille.

« A ce moment-là, dit M. Darthout, nous sommes entourés de soldats allemands, six mitrailleuses légères sont braquées sur nous, le mitrailleur en position et son servant près de lui. Je sens qu'à la moindre tentative d'évasion, nous serions abattus. Nous restons ainsi jusqu'à 15 heures environ. »

SÉPARATION DES GROUPES

15 *heures.* — Suite du récit de M. Darthout : (pièces 6 et 7) :

« Quand toute la population eut été réunie, les Allemands la divisèrent en deux groupes, l'un composé des femmes et des enfants, l'autre des hommes.

« Le premier, encadré par huit à dix S. S. et comprenant les gosses des écoles, fut, vers 15 heures, conduit à l'église. Pendant qu'il partait, les Allemands nous ont ordonné de faire face au mur. Nous étions certainement plus de deux cents sur cette place. Les S. S. nous dénombrèrent, nous disposèrent en trois rangs et nous firent attendre, assis sur le bord du trottoir, la face tournée vers le mur.

« Je risque alors un coup d'œil derrière moi, malgré l'ordre reçu, et je vois le groupe de nos mères et de nos compagnes qui s'éloigne lamentablement. Ce sont des femmes qui pleurent, d'autres s'évanouissent. Elles se soutiennent entre elles. J'aperçois... pour la dernière fois, ma femme qui, en larmes, disparaît avec les autres au tournant de la rue.

« Il fallait trouver un prétexte à l'horrible massacre qui se préparait. Un interprète s'avança et déclara : « Il y a ici des dépôts clandestins d'armes et de munitions faits par des « terroristes ». Nous allons opérer des perquisitions. Pendant ce temps et pour faciliter les opérations, nous vous rassemblerons dans les granges.

H4615 – 0022

Si vous connaissez quelques-uns de ces dépôts, ajouta-t-il, nous vous enjoignons de nous les faire connaître. »

« M. Lamaud remarqua : « J'ai ma carabine de 6 mm. de calibre, le calibre est permis par la Préfecture. » L'Allemand lui répliqua : « elle ne nous intéresse pas ».

« Aucun dépôt ne fut signalé, et pour cause, il n'y en avait pas dans le village qui était parfaitement tranquille et où chacun s'occupait uniquement de son petit commerce ou de la culture de ses terres. Je dois observer qu'on n'y avait jamais commis aucun attentat contre les troupes allemandes et qu'il n'existait aucune raison qui puisse autoriser, de leur part, la moindre représaille. »

15 *h.* 30. — « A ce moment-là, poursuit M. Darthout, les Allemands nous divisèrent en un certain nombre de groupes qu'ils dirigèrent, mitraillette à la main et avec force menaces et brutalités, vers différents points du village. »

M. Armand Senon (pièce nº 5) confirme en tous points ce récit. S'étant cassé la jambe au cours d'une partie de football, il était immobilisé chez lui, et comme il habite sur le Champ de Foire, il a pu, de sa fenêtre, *assister* au rassemblement. Il a vu les allées et venues des camions et autos-mitrailleuses.

« Ma mère, dit-il, est montée dans la chambre où j'étais et m'a annoncé que la population était invitée à se rassembler sur la place du village pour vérification des cartes d'identité. Mes parents ont tenté de fuir, mais ils ont été ramenés sur le Champ de Foire avec ma grand'mère, ma tante et mon oncle. Aucun d'eux n'est revenu.

« A ce moment (ajoute-t-il), j'ai vu les hommes assis sur deux rangs le long du Champ de Foire et gardés par des soldats allemands armés de mitrailleuses et de fusils. Soudain, un officier paraissant grand et élancé remonta du bas du bourg et alla parler au Maire, M. Desourteaux. Après une brève discussion, les hommes se sont mis debout et se formèrent en quatre groupes qui furent dirigés par des soldats en armes, deux vers le haut et deux vers le bas du village. Un des premiers groupes entra dans une grange appartenant à mes parents (grange dite Laudy) à une trentaine de mètres de mon poste d'observation. »

« Les hommes furent alors répartis dans les six granges suivantes : Laudy, Milord, Desourteaux, Beaulieu, Denis et Bouchoule.

H4615 – 0023

EN MARGE DU RASSEMBLEMENT

Il était désormais trop tard pour s'enfuir ; mais quelques personnes avaient pu être prévenues à temps et se dérober au rassemblement. Elles échappèrent ainsi de justesse au massacre.

Ce fut le cas de trois jeunes gens, réfractaires au S. T. O., qui avaient donc tout intérêt à ne pas tomber aux mains des Allemands :

M. Paul Doutre, 21 ans (pièce nº 8),

M. Belivier, 18 ans,

et M. Brissaud, 17 ans (pièce nº 21).

Le prétexte d'une vérification des papiers d'identité n'était pas fait pour leur donner confiance.

M. Armand Senon resta dans sa chambre, miraculeusement épargné par les perquisitions ; mais lorsqu'il entendit les fusillades, malgré sa jambe cassée, il se hâta de s'enfuir dans son verger. Un de ses voisins, M. Machefer, qui habitait aussi sur le Champ de Foire, put gagner la campagne ; voici son témoignage (pièce nº 12) :

« J'ai pu, lors de l'arrivée des Allemands à Oradour, être alerté à temps et m'échapper à travers champs. Ma femme, qui m'avait conseillé de fuir et qui négligea de me suivre, se rendit sur le lieu de rassemblement. Je ne devais plus la revoir. »

C'est aussi dans les champs que s'enfuit M. Cremoux, ce prisonnier rapatrié dont M. Darthout nous retrace l'odyssée (pièces nos 6 et 7) : sans doute avait-il vu les Allemands de trop près. Quelques autres encore purent se cacher : M. Hubert Desourteaux, M. Lauzaret et M. Litaud, ancien docteur.

Mais il y eut des hasards étonnants. Deux jeunes filles, Mlles Pinède, filèrent avec leur jeune frère sous le nez des Allemands, dès le début du rassemblement ; un peu comme l'avait fait le petit Godfrin à l'école des garçons. En outre, toute une famille avait résolu de ne pas se rendre au Champ de Foire ; il y avait là cinq personnes : le mari, la femme, les deux enfants et une dame de leurs amies. Ils restèrent chez eux. Un S. S., survenant, fouilla la maison. Il découvrit les deux femmes et les enfants et leur fit prendre la direction du rassemblement. Caché dans une chambre, le mari avait échappé à ses investigations ; mais un nouvel Allemand le surprit dans sa cachette et le sortit,

non sans brutalité. Il se retrouva dans la rue avec les deux femmes et les deux enfants. Accompagné d'abord par un soldat, puis remis entre les mains d'un autre, le groupe, par une habile manœuvre, réussit à échapper à la surveillance de ses gardiens et à gagner les bois environnants.

On arrive ainsi à un total de dix-huit évadés. Beaucoup sont restés dans les vergers et les jardins, car la campagne était bien gardée ; un des déserteurs en témoigne (pièce nº 40).

LES MASSACRES

I. — Massacre des hommes dans les granges

Les seuls hommes qui aient réussi à s'échapper après la fusillade se trouvaient dans la vaste remise Laudy. Ce sont MM. Roby, Hebras, Borie, Darthout et Broussaudier.

Déclaration d'un premier témoin :

M. Roby, qui avait alors 18 ans, habite à la Basse-Forêt, chez ses parents. Il a déclaré : (pièces 3 et 4).

« Le groupe enfermé dans la grange où je me trouvais comprenait, entre autres : Brissaud, le charron du village, Compain, le pâtissier, Morlieras, le coiffeur. A peine arrivés, les Allemands nous ont obligés à enlever deux charrettes encombrantes ; puis, nous ayant fait pénétrer à l'intérieur du bâtiment, quatre soldats demeurés à la porte braquèrent sur nous des mitrailleuses, à feu croisé, dans le but de nous empêcher de fuir. Ils parlaient entre eux et riaient en examinant leurs armes. Soudain, cinq minutes après notre entrée dans la grange, paraissant obéir à un signal donné par une forte détonation que j'ai déterminée comme provenant du Champ de Foire, ils poussèrent un grand cri et ouvrirent lâchement le feu sur nous. Les premiers qui furent abattus furent protégés des rafales qui suivirent par les corps qui tombaient sur eux. Je me mis à plat ventre la tête entre mes bras. Cependant, les balles ricochent contre le mur près duquel je me trouve. La poussière et le gravier gênent ma respiration. Les blessés crient, d'autres appellent leur femme et leurs enfants .

« Soudain, la mitraillade cesse, les bourreaux montant sur

H4615 – 0024

nos corps achèvent à bout portant, à l'aide de revolvers, les blessés qu'ils voient encore remuer. J'attends avec effroi la balle qui m'est destinée. Je suis blessé au coude gauche. Autour de moi, les cris s'éteignent, les coups de feu se font plus rares. Enfin un grand silence règne, un silence lourd, angoissant, troublé cependant par quelques plaintes étouffées.

« Les bourreaux ont alors déposé sur nous tout ce qu'ils pouvaient trouver de combustible autour d'eux : paille, foin, fagots, ridelles de charrettes, échelles, etc...

« Or, tout le monde n'était pas mort autour de moi. Quelques mots à voix basse sont échangés entre ceux qui étaient indemnes et ceux qui n'étaient que blessés. Je tourne légèrement la tête et j'aperçois un de mes pauvres camarades couché sur le côté, couvert de sang, râlant encore. Mon sort va-t-il être le même ?... Des pas se font entendre, les Allemands sont revenus. Ils mettent le feu au tas de paille qui nous recouvre. Les flammes se répandent rapidement, envahissant toute la remise. Je tente de fuir, mais le poids des corps de mes camarades gêne mes mouvements. De plus, ma blessure m'empêche de me servir de mon bras gauche. Après des efforts désespérés, j'arrive à me dégager. Je me dresse, pensant recevoir une balle, mais les bourreaux avaient déserté la grange.

« L'air devenait irrespirable. Je remarque alors un trou situé dans un mur à une distance d'ailleurs assez grande du sol. Ayant réussi, à m'y engager je me réfugie dans un grenier voisin. J'y avais été précédé par quatre de mes camarades : Broussaudier, Darthout, Hebras et Borie. Je me glisse alors sous un tas de paille et de haricots qui se trouve près de moi. Borie et Hebras se dissimulent derrière des fagots. Broussaudier se pelotonne dans un coin, enfin Darthout atteint de quatre balles dans les jambes et saignant de toutes parts, me demande de lui laisser une place près de moi. Nous nous serrons l'un contre l'autre, comme deux frères et nous attendons avec anxiété, attentifs à tous les bruits du dehors. Hélas! notre supplice n'était pas terminé. Soudain, un Allemand entre, s'arrête devant le tas de paille qui nous abrite et y met le feu. Je retiens mon souffle. Nous évitons de faire le moindre bruit, le moindre mouvement. Mais les flammes me brûlent les pieds. Je me couche sur Darthout qui demeure immobile. Je risque un coup d'œil ; le S. S. est parti. A ce moment Broussaudier traverse le grenier, il a trouvé une nouvelle issue.

MONSIEUR POUYARAUD, GARAGISTE TUÉ ALORS QU'IL TENTAIT DE S'ENFUIR D'UNE GRANGE EN FLAMMES

H4615 – 0025

LE CADAVRE DE MONSIEUR POUTARAUD (VU DE DOS)

GRANGE OÙ FURENT TROUVÉS DES CADAVRES CALCINÉS

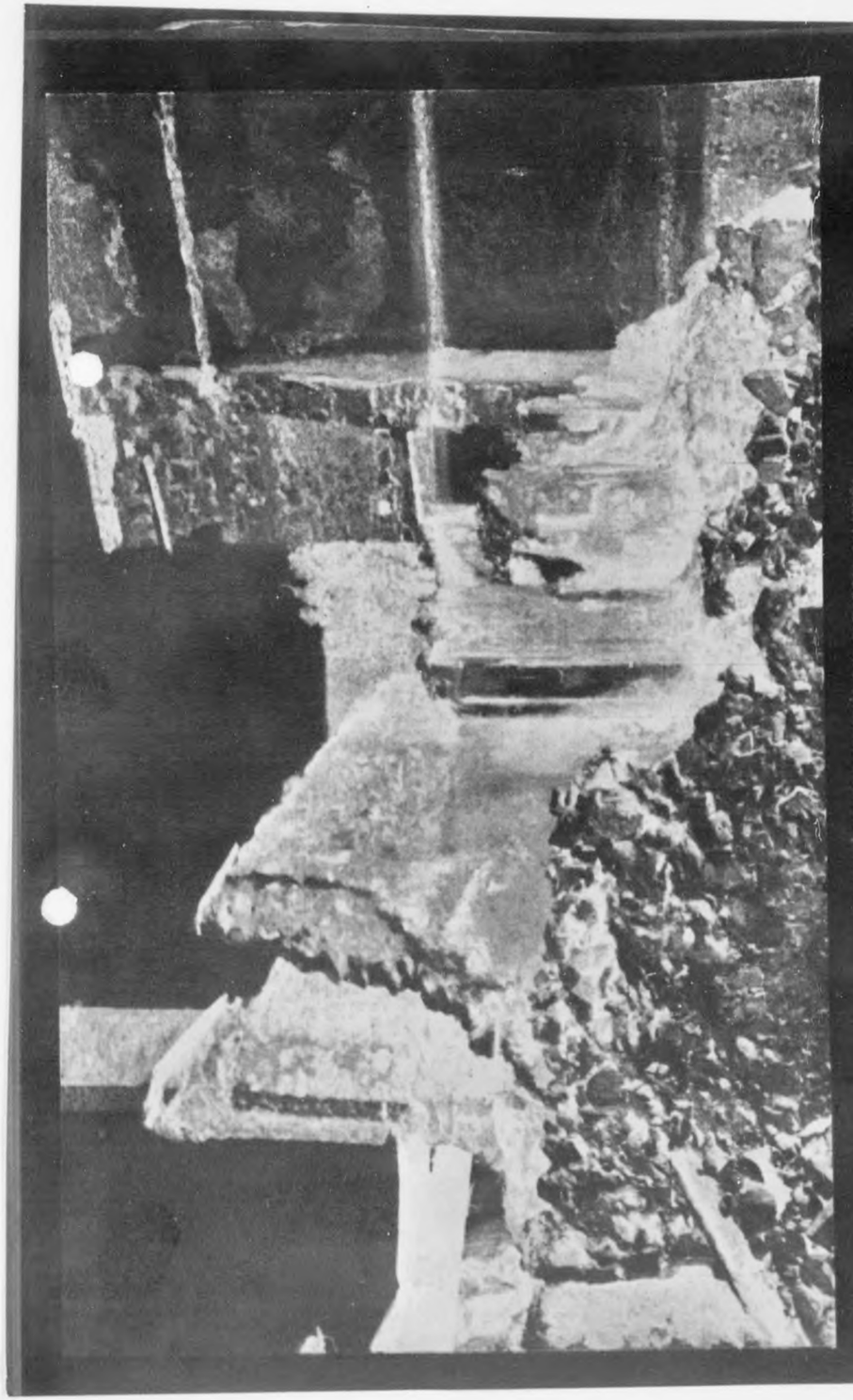

GRANGE OÙ FURENT TROUVÉS DES CADAVRES CALCINÉS

H4615 – 0026

Je le suis à quelques pas et, poursuivi par les flammes, je me trouve dehors à proximité d'un clapier où Broussaudier vient d'entrer. J'y pénètre à sa suite. Là, sans perdre un instant, à l'aide de ma main droite et de mon pied, je creuse dans la terre un trou où je me blottis. Puis, je me recouvre de débris qui sont à ma portée. Nous restons environ trois heures dans cet abri. Mais soudain l'incendie le gagne à son tour, la fumée nous prend à la gorge. Je passe la main droite sur ma tête pour enlever les braises qui tombent de la toiture et me brûlent le cuir chevelu. Nous devons fuir les flammes une troisième fois. J'aperçois un étroit passage entre deux murs, j'en dégage l'entrée et nous voici accroupis et respirant un peu d'air frais. Mais nous ne pouvons rester longtemps de la sorte.

«Nous nous levons et avec précaution nous nous dirigeons vers le Champ de Foire. Nous devons alors nous rendre compte si quelque soldat allemand n'y monte pas la garde. Broussaudier part en éclaireur. Personne ne se montre. Pouvons-nous traverser ?... Un dernier regard de droite et de gauche, et nous partons aussi vite que nous pouvons dans la direction du cimetière. Une épaisse broussaille nous barre la route ; mais rien ne nous arrête, nous traversons le buisson. Enfin nous voici en sécurité au milieu d'un taillis. Nous nous embrassons tellement est intense notre joie d'être revenus à la vie. J'ai dû passer la nuit au milieu d'un champ de seigle et j'ai regagné mon domicile à la Forêt-Basse, le lendemain, dimanche à 11 heures. »

Déclaration d'un second témoin :

Les déclarations des quatre autres rescapés de la grange Laudy confirment pleinement le récit de M. Roby.

M. Darthout décrit de même l'emprisonnement dans la remise, la fusillade, le massacre. Il précise que les portes du bâtiment étaient gardées par une demi-douzaine de soldats armés de fusils-mitrailleurs (pièces 6 et 7).

« Touché, dit-il, par la première rafale de deux balles dans les mollets, je m'écroule. J'en reçois alors deux autres dans les cuisses. Mes camarades commencent alors à tomber sur moi. En quelques secondes, tout le monde est par terre et je suis couvert de corps. La mitrailleuse continue à tirer. Au milieu d'un vacarme infernal j'entends les plaintes et les gémissements des

blessés. Je demeure écrasé, aplati. Le sang de mes camarades coule sur moi. J'entends de temps en temps, le bruit d'une culasse qu'on arme, puis le coup de feu, puis... plus rien. La tête enfouie dans la poussière, j'attends, moi aussi, le coup de grâce.

« La fusillade cesse. On entend le bruit des pas pesants des boches dans la rue. Ils reviennent dans la remise, montent sur les cadavres, parlent, rient. Je me garde de donner signe de vie. Les assassins nous recouvrent de foin et de fagots, puis parlent de nouveau. Soudain, ma main frôle une autre main. Je la serre, elle répond à ma pression.

« C'est celle de mon camarade Aliotti. « J'ai les deux jambes brisées, murmure-t-il. » Soudain, d'autres voix sourdes se font entendre. Il y a là des camarades vivants, Duquerroy, garde champêtre, se lamente: « Mes pauvres enfants, j'ai les deux jambes cassées. » Un autre indemne sort prudemment la tête et observe. La porte est ouverte ! On voit les Allemands passer dans la rue, on ne peut fuir. On les entend parler. Ils ont ouvert un poste de T. S. F. Le speaker parle allemand et puis... c'est de la musique ! Aliotti, près de moi, appelle sa femme, ses enfants et nous fait ses adieux.

« Brusquement les Allemands entrent dans la grange. Ils mettent le feu à la paille. Les flammes s'élèvent, s'approchent de moi, mes cheveux brûlent. J'y porte les mains. Mes mains sont atteintes à leur tour. Je me tourne, je m'enfonce sous les cadavres pour essayer d'échapper au feu. Je me sens à ce moment-là une horrible brûlure à l'épaule. La douleur est si forte que je n'y tiens plus. Il vaut mieux mourir d'une balle dans la peau que d'être brûlé vif ! Je me dresse avec peine... au-dessus des flammes. J'attends le coup de feu qui doit m'achever, mais les S. S. sont partis, la porte est fermée. Je me réfugie au fond de la grange. Bientôt nous nous y retrouvons au nombre de cinq. Nous sommes épouvantés de voir que nombre de nos camarades sont brûlés vivants. Nous cherchons à fuir. Le mur de la grange est en mauvais état. Il y a là un trou qu'un de nos camarades agrandit. Nous passons et nous tombons dans un grenier à foin. Nous nous dissimulons dans un tas de paille. Un Allemand entre, y met le feu à l'aide d'allumettes. Nous devons quitter notre refuge. On m'aide à marcher et nous nous blottissons dans une étable à lapins.

« Ainsi que je l'ai dit, cinq hommes composaient alors notre groupe, mais je dois ajouter qu'un de nos camarades enfermé comme nous dans la grange, M. Poutaraud, garagiste, sortit isolément. Il fut aperçu par les Allemands et abattu au moment où il cherchait à fuir. Son corps a été, par la suite, découvert engagé dans une barrière. Nous sommes restés dans notre cachette jusqu'à environ 19 heures. Ensuite, toujours protégés par un écran de fumée, nous avons réussi à gagner le Champ de Foire, puis l'ayant traversé, je me suis réfugié dans une haie située à trente mètres environ du cimetière. J'y suis resté jusqu'à la nuit. J'ai pu m'échapper alors à la faveur de l'obscurité. »

Ces témoignages se passent vraiment de commentaire. Tout au plus ferons-nous deux remarques. Tout d'abord, les blessures de MM. Darthout, Aliotti et Duquerroy prouvent que les Allemands ont tiré bas, dans les jambes de leurs victimes : cela fait partie de la technique du massacre en masse. Ensuite, les deux témoignages établissent qu'un certain nombre d'hommes vivaient encore lorsque les Allemands ont allumé sur eux le brasier. Les moins blessés ont pu s'échapper, mais les autres ont été brûlés vifs.

Voilà ce qui s'est passé dans la grange Laudy. On peut supposer que, dans les cinq autres granges, la scène n'a guère varié ; mais si, dans la première, on compte cinq rescapés, nul n'a pu s'enfuir des autres.

CONSTATATIONS FAITES DANS LES GRANGES ET GARAGES

Les déclarations des témoins sont confirmées par les constations faites dans les six granges au lendemain des massacres dont elles avaient été le théâtre.

Il ne restait plus de ces bâtiments que les murs qui, hourdés de tuf (c'est-à-dire de pisé), s'étaient à demi effondrés. Le sol était couvert d'un amas de poutres plus ou moins consumées, de pierres, de tuiles et de matériaux divers au milieu desquels se trouvaient de nombreux cadavres et des débris humains.

Dans le jardin de la grange Denis on a découvert une fosse où avaient été enfouis un certain nombre de cadavres.

Des points d'impact de balles sont encore visibles à l'intérieur de certaines de ces remises, sur les murs qui font face aux portes d'entrée.

H4615 – 0027

H4615 – 0028

Le rapport de M. Bapt, Médecin-Inspecteur de la Santé de Limoges, permet de donner les précisions suivantes (pièce 22):

1° *Grange Milord* : ossements et débris calcinés. 7 cadavres d'hommes retrouvés par les équipes de St-Victurnien.

2° *Grange de M. Bouchoule*, boulanger sur le Champ de Foire, près de l'église : débris calcinés et ossements d'hommes, femmes et enfants. En outre, un cadavre, tronc et tête en partie calcinés, vraisemblablement d'un homme ;

3° *Garage de M. Desourteaux* : ossements et débris calcinés;

4° *Hangar de Mme Laudy*, née Mounier : ossements et débris calcinés, 30 cadavres en partie calcinés uniquement d'hommes furent relevés par les équipes de Saint-Victurnien et enterrés dans la première fosse commune ;

5° *Remise de M. Beaulieu* : 20 à 25 cadavres dont celui de M. Besson ;

6° *Chai de M. Denis* : environ 25 cadavres d'hommes dont le cadavre du docteur Desourteaux. Il fut également retrouvé dans cette fosse une carte de tabac au nom de M. Denis.

Dans le même rapport, M. Bapt signale la découverte, le long du chemin du cimetière, à gauche, à la hauteur de la dernière maison, du cadavre de M. Poutaraud, garagiste, relevé par son beau-frère de Limoges.

Le Maire-Délégué d'Oradour, M. Moreau, donne quelques autres précisions (pièce n° 43) :

« Les corps des victimes découverts dans les remises et garages étaient entièrement défigurés par le feu et méconnaissables. Aussi bien dans les granges Laudy, Milord et Bouchoule, aucune identification n'a-t-elle été rendue possible. En ce qui concerne les quatre autres granges on n'a pu effectuer que celles qui sont indiquées ci-dessous:

Grange Beaulieu : Pinède Robert, Valentin Jean, Bardet Léonard, Chapelot Louis, Nicolas Jean-Baptiste, Moreau Pierre, Moreau Lucien, Lavergne Jean-Baptiste, Lavergne Jean, Peyroulet Léon, Jackow Jean, Myrablon Albert.

Grange Denis : Dr Desourteaux, Maire, Tournier Jean-Baptiste, de Limoges, Tessaud Jean.

Grange Desourteaux : Roumy Jean.

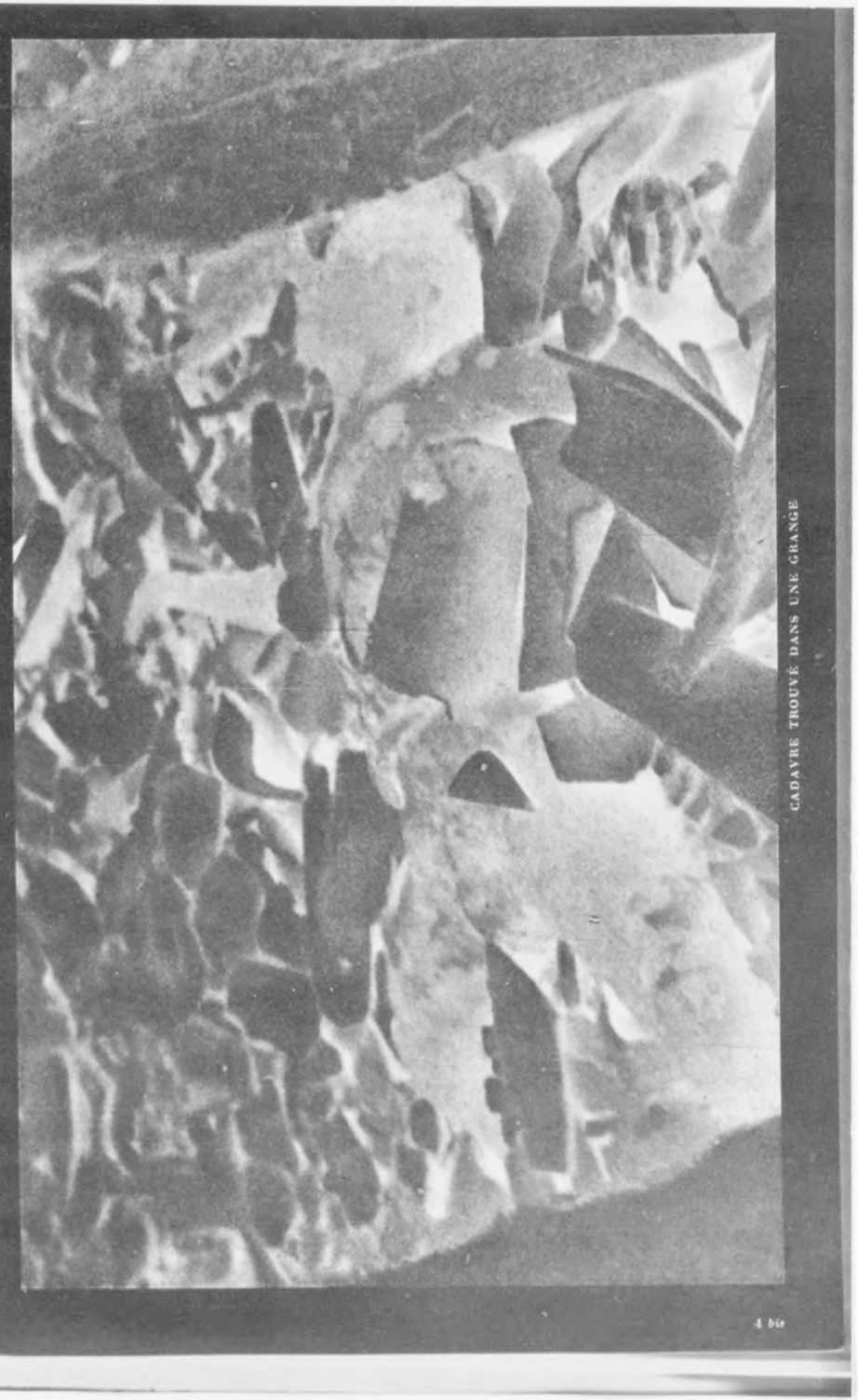

CADAVRE TROUVÉ DANS UNE GRANGE

H4615 – 0029

CADAVRE TROUVÉ DANS UNE GRANGE

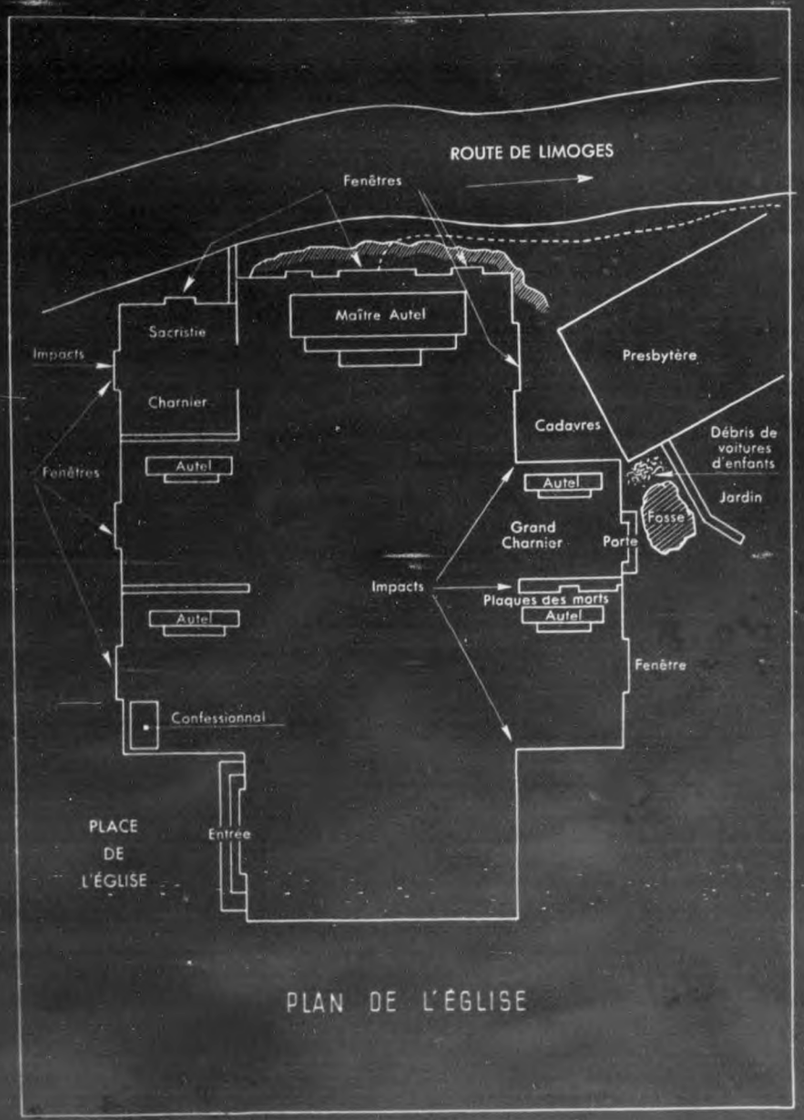

PLAN DE L'ÉGLISE

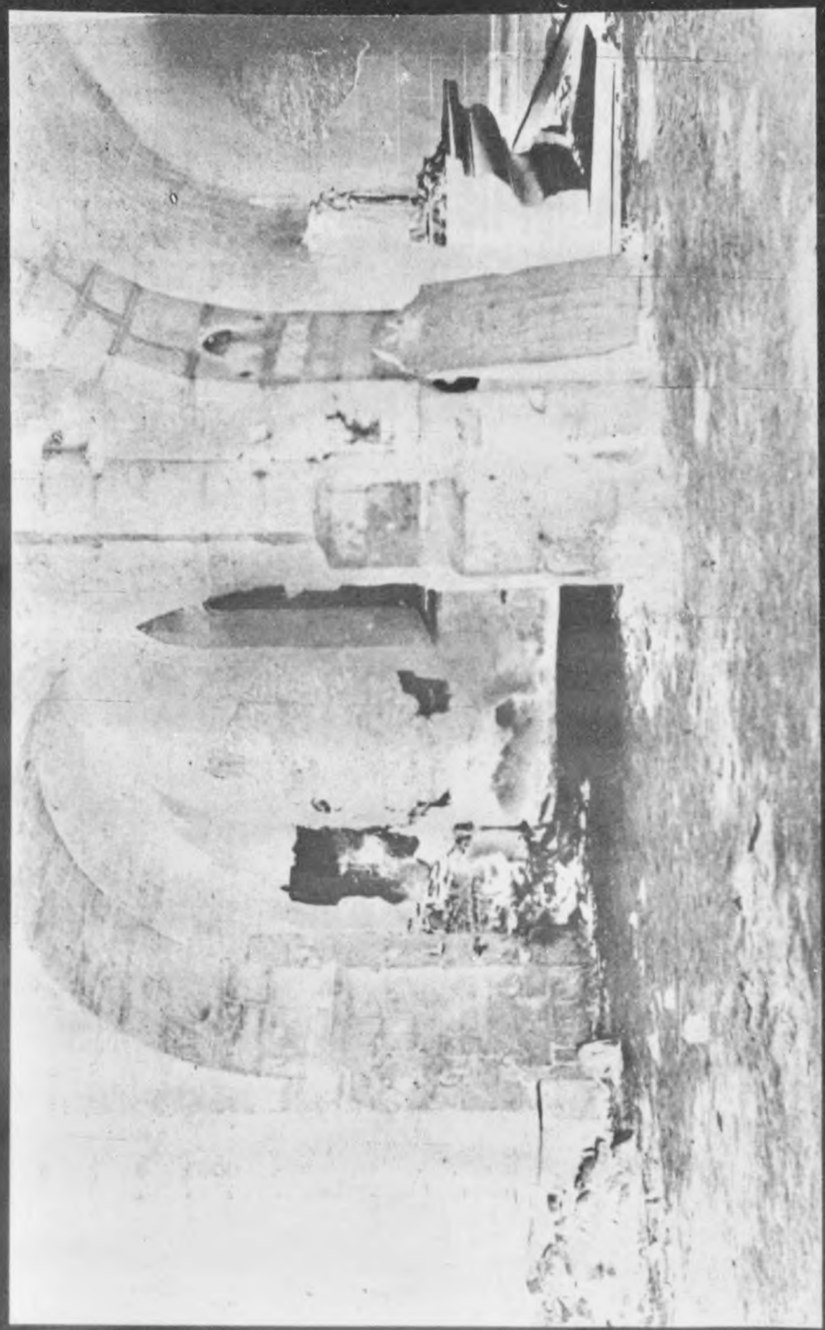

INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE

H4615 – 0030

II. — Massacre des femmes et des enfants dans l'église.

La sauvagerie de ce premier massacre est de loin dépassée par les scènes dont l'église fut, presque au même moment, le théâtre. Il est inimaginable qu'une armée puisse se livrer à de pareilles atrocités.

La seule rescapée de l'église d'Oradour est Mme Marguerite Rouffanche, née Thurleaux, originaire de Limoges, âgée de 47 ans. Elle a perdu dans cette journée son mari, son fils, ses deux filles et son petit-fils, un bébé de sept mois. Son témoignage constitue tout ce qu'il est possible de savoir du drame. Le voici (pièce nº 2) :

« Vers 14 heures, le 10 juin 1944, après avoir fait irruption dans ma demeure, des soldats allemands me sommèrent de rejoindre le Champ de Foire en compagnie de mon mari, mon fils et mes deux filles.

« Déjà de nombreux habitants d'Oradour y étaient assemblés, cependant que de tous côtés affluaient encore des hommes, des femmes, puis les enfants des écoles qui arrivèrent en groupe. Les Allemands nous divisèrent en deux : d'un côté les femmes et les enfants, de l'autre les hommes. Le premier groupe, dont je faisais partie, fut conduit par des soldats armés jusqu'à l'église. Il comprenait toutes les femmes de la ville, en particulier les mamans qui entrèrent dans le lieu saint en portant leurs bébés dans les bras ou en les poussant dans leurs petites voitures. Il y avait là également tous les enfants des écoles. Le nombre des personnes présentes peut être évalué à plusieurs centaines.

« Entassés dans le lieu saint, nous attendîmes, de plus en plus inquiets, la fin des préparatifs auxquels nous assistions.

« Vers 16 heures, des soldats âgés d'une vingtaine d'années placèrent dans la nef, près du chœur, une sorte de caisse assez volumineuse de laquelle dépassaient des cordons qu'ils laissèrent traîner sur le sol.

« Ces cordons ayant été allumés, le feu fut communiqué à l'engin dans lequel une forte explosion se produisit et d'où une épaisse fumée noire et suffocante se dégagea. Les femmes et les enfants à demi-asphyxiés et hurlant d'épouvante affluèrent vers les parties de l'église où l'air était encore respirable. C'est ainsi que la porte de la sacristie fut enfoncée sous la poussée irrésis-

H4615 – 0031

tible d'un groupe épouvanté. J'y pénétrai à sa suite, et, résigné, je m'assis sur une marche d'escalier. Ma fille vint m'y rejoindre. Les Allemands, s'étant aperçus que cette pièce était envahie, abattirent sauvagement ceux qui y venaient chercher refuge. Ma fille fut tuée près de moi d'un coup de feu tiré de l'extérieur. Je dus la vie à l'idée que j'eus de fermer les yeux et de simuler la mort.

« Une fusillade éclata dans l'église. Puis de la paille, des fagots, des chaises, furent jetés pêle-mêle sur les corps qui gisaient sur les dalles.

« Ayant échappé à la tuerie et n'ayant reçu aucune blessure, je profitai d'un nuage de fumée pour me glisser derrière le maître-autel.

« Il existe dans cette partie de l'église trois fenêtres. Je me dirigeai vers la plus grande qui est celle du milieu et à l'aide d'un escabeau qui servait à allumer les cierges, je tentai de l'atteindre. Je ne sais alors comment j'ai fait, mais mes forces étaient décuplées. Je me suis hissée jusqu'à elle, comme j'ai pu. Le vitrail était brisé, je me suis précipitée par l'ouverture qui s'offrait à moi. J'ai fait un saut de plus de trois mètres, puis je me suis enfuie jusqu'au jardin du presbytère.

« Ayant levé les yeux, je me suis aperçue que j'avais été suivie dans mon escalade par une femme qui, du haut de la fenêtre me tendait son bébé. Elle se laissa choir près de moi. Les Allemands alertés par les cris de l'enfant nous mitraillèrent. Ma compagne et le poupon furent tués. Je fus, moi-même, blessée en gagnant le jardin voisin. Dissimulée parmi les rangs de petits pois, j'attendis dans l'angoisse qu'on vienne à mon secours. Je ne fus délivrée que le lendemain vers 17 heures. »

Pour être tout à fait exacts, nous noterons qu'à en croire les premiers rapports (pièce nº 30) Mme Rouffanche semble avoir tout d'abord estimé que le massacre avait commencé un peu plus tard, vers 17 heures ; mais cela ne change rien à la substance même des faits.

CONSTATATIONS FAITES DANS L'ÉGLISE

Les constatations officielles consignées dans les divers rapports qui figurent au dossier d'Oradour et celles que tous les sauveteurs ont pu faire, non seulement corroborent le témoignage de

Mme Rouffanche, mais apportent même certaines précisions sur ce que fut cet épouvantable massacre.

Etat de l'édifice. — L'église a été le théâtre d'un violent incendie. La toiture a été entièrement consumée. La voûte de la nef, qui avait été respectée par le feu et qui existait encore au lendemain de la tuerie, s'est effondrée récemment. Les murailles noircies par les flammes sont encore debout. Le maître-autel du XVIIe siècle est en partie détruit et, si l'autel de la chapelle de droite n'existe plus, celui de la chapelle de gauche a été épargné. L'incendie s'est moins développé dans cette chapelle que dans le reste de l'édifice ; les quatre consoles sculptées qui, dans cette partie de l'église, portent les retombées des voûtes, n'ont pas été atteintes par les flammes.

Le rapport de l'évêché (pièce nº 29) constate que « le maître-autel a été brisé en certains endroits par les balles et les marteaux, le tabernacle enfoncé devant et derrière. La table de communion a été arrachée et tordue. Les cloches ont été fondues sous l'effet de la chaleur et ne sont plus qu'un amas informe de bronze répandu sur les dalles. »

La fusillade. — La fusillade dont parle Mme Rouffanche a laissé des traces innombrables. Le mur qui entoure la fenêtre de la sacristie présente, en effet, de nombreux points d'impact ; de même les murailles situées en face de la principale porte d'entrée de l'église, ainsi que la plaque de marbre où sont inscrits les noms des morts de la guerre de 1914-1918. Cette plaque, traversée de part en part, a même été détachée du mur. Tout cela prouve que de nombreux coups de feu ont été tirés de la porte d'entrée principale.

Mais les Allemands ne sont pas restés aux portes. Le rapport de l'Evêché, établi d'après les constatations des séminaristes qui ont procédé aux exhumations et inhumations des cadavres, précise que des centaines de douilles jonchaient le sol jusqu'au premier tiers de l'église : preuve que les Allemands ont pénétré assez avant dans la nef, pour tirer de plus près sur les femmes et les enfants. D'ailleurs, les traces de balles, encore visibles sur certains murs inaccessibles de l'entrée, confirment, s'il en était besoin, cette déclaration officielle. Deux des murailles de la chapelle de gauche sont, en outre, maculées de larges éclaboussures de sang.

Là encore, il est certain que les Allemands ont tiré bas ; ne

fut-ce que pour atteindre les enfants avec plus de certitude. Les voitures d'enfants, conservées par les soins du Dr Masfrand et du Sous-Préfet de Rochechouart, constituent à cet égard d'écrasantes pièces à conviction. Plusieurs sont traversées de balles ; une autre a été déchirée plus largement par l'explosion d'une grenade (pièce nº 38).

Les morts. — Combien de personnes ont trouvé la mort dans cette église ?

Le rapport de l'Evêché de Limoges estime que dans les deux-tiers ou même la moitié de l'édifice, qui peut contenir normalement 350 personnes assises, on peut évaluer à plus de 500 le nombre des femmes et des enfants qui y ont été entassés. (Pièce nº 29).

Les premières personnes qui sont entrées dans l'église ont constaté que sur le sol était répandue une épaisse couche de cendres et de débris humains, amas nauséabond de chair et d'ossements. Au milieu de cette matière sans nom, gisaient des cadavres plus ou moins carbonisés et méconnaissables.

Dans son rapport, M. Bapt, Inspecteur de la Santé, déclare : (pièce nº 28).

« La prospection faite le premier jour nous a permis de découvrir des ossements de femmes et d'enfants en quantité considérable dans l'église et dans la sacristie. » Il précise qu'on a découvert à côté du maître-autel des ossements et débris calcinés dont un pied d'enfant de six ans environ. Dans la chapelle de droite, où l'incendie a été moins violent, le confessionnal en bois a été conservé intact et le document signale qu'on y a trouvé deux cadavres d'enfants de 10 à 12 ans. Il établit que, sous les restes du plancher effondré de la sacristie, des débris calcinés, ossements de femmes et d'enfants, ont été recueillis en grande quantité.

Il existe, dans la chapelle de droite, une petite porte latérale de sortie. Ceux qui avaient échappé à la fusillade ont dû, un moment, espérer qu'elle avait pu être laissée ouverte et qu'il allait leur être possible de fuir. Ils se portèrent par là en grand nombre : on a, en effet, trouvé de ce côté un amas de cendres, d'ossements et de chairs calcinés beaucoup plus abondant que dans le reste de l'église. Mais, hélas ! la porte était fermée et le brasier sans issue. Le rapport de M. Bapt évalue la quantité des restes humains recueillis à cet endroit à environ un tombereau. Un rapport de police dit que les nombreux bijoux, les alliances et les objets

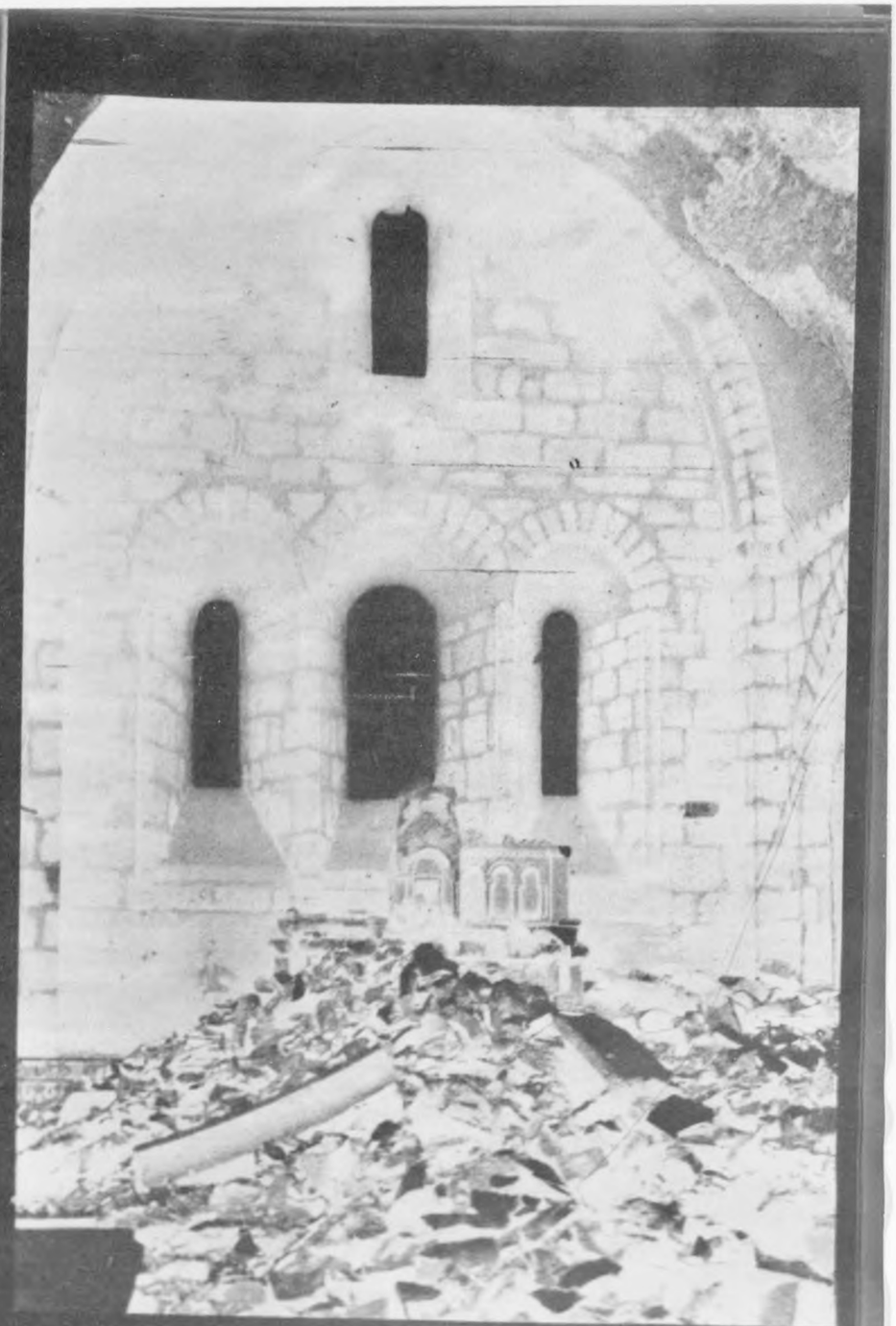

INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE

H4615 – 0032

H4615 – 0033

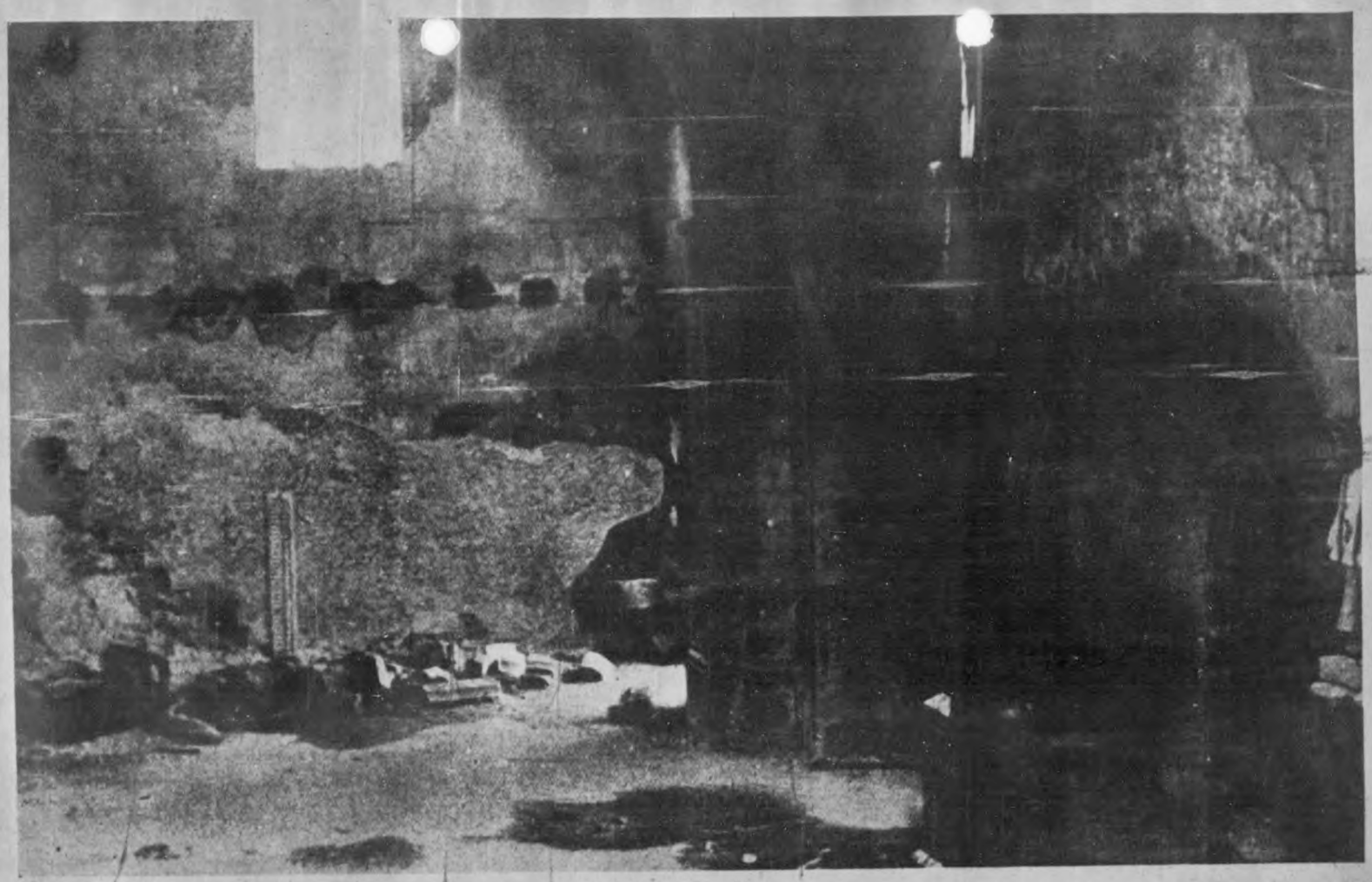

INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE

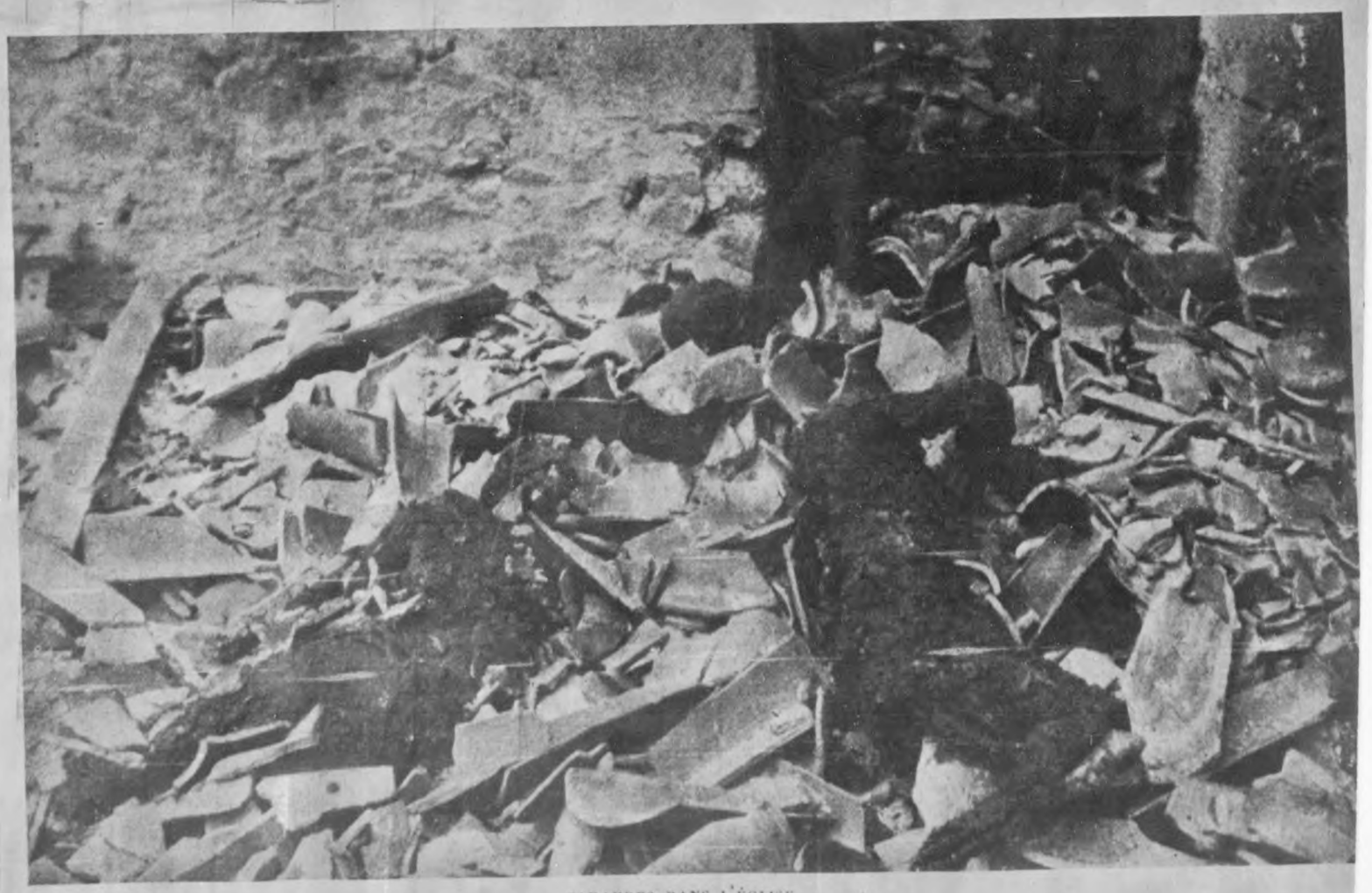

CADAVRES DANS L'ÉGLISE

H4615 – 0034

VOITURES DES BÉBÉS MASSACRÉS DANS L'ÉGLISE

métalliques qui furent découverts à cet endroit laissent à supposer que des centaines de personnes y ont trouvé la mort. Il précise que les marches des escaliers donnant accès à la petite porte de sortie disparaissaient sous les cendres et les ossements : tous ces malheureux ont été brûlés vifs.

Leurs cris effroyables ont été entendus de divers points du village par les survivants, qui en ont témoigné. Le rapport de l'Evêché assure même qu'à deux kilomètres d'Oradour des habitants ont entendu les clameurs qui s'élevaient dans l'église (pièce nº 29).

Des Allemands étant venus, dès le lundi matin, pour déblayer quelque peu les ruines, un certain nombre de corps ont été retrouvés en dehors de l'église. Le rapport du médecin de la Santé spécifie qu'on a retrouvé dans l'appentis du presbytère dix cadavres, dont huit d'enfants et deux de femmes, parmi lesquels furent reconnus : Mme Hyvernaud, Mlle Marie-Rose Bastien et les petits Raymond et Georgette Thomas. Il indique, en outre, que dans le jardin de la cure deux fosses isolées ont été découvertes, avec les cadavres de Mme H. Joyeux, née Hyvernaud, et de son enfant. Enfin, il signale l'existence d'un charnier à côté de la petite porte de l'église : il contenait dix cadavres et des débris humains correspondant à quinze personnes (pièce nº 28).

Le cadavre de la femme qui tenta de s'échapper de l'église à la suite de Mme Rouffanche a bien été découvert à l'endroit indiqué : plusieurs témoignages et le rapport de M. Bapt en font foi. Quant à celui de l'enfant, un rescapé, M. Machefer, cordonnier à Oradour a déclaré :

« J'ai découvert avec un de mes amis le corps d'un bébé âgé de quelques mois qui gisait le crâne largement ouvert dans les cabinets du presbytère. Nous l'avons déposé sur la pelouse du jardin, où M. Moreau, Maire-Délégué d'Oradour, le recueillit le mardi soir. Cet enfant a été identifié par sa grand'mère, Mme Ledot, du Repaire. » (Pièce nº 12).

On peut encore constater sur les murs de ces cabinets une large tache de sang.

On a dit que le corps du curé de la paroisse avait été retrouvé près du maître-autel. Un rapport administratif a, d'un autre côté, signalé que trois prêtres auraient été tués dans l'église même. En réalité, on n'y a découvert aucun cadavre d'ecclésiastique. Ce jour-là, il y avait bien, toutefois, trois prêtres dans le bourg :

H4615 – 0035

le curé, l'abbé Jean-Baptiste Chapelle, âgé de 71 ans, et qui desservait la paroisse depuis 33 ans ; l'abbé Lorich, d'origine lorraine, et un jeune séminariste, Emile François-Xavier Heumeyer. Les deux premiers ont été vus dans les groupes du champ de foire : tous trois ont disparu sans laisser aucune trace.

MEURTRES ISOLÉS, PILLAGE, INCENDIE
(la soirée du 10 juin)

Ces massacres collectifs n'étaient que le début d'une opération méthodique d'anéantissement : le pillage et l'incendie devaient achever cette œuvre de destruction.

Le pillage semble avoir commencé pendant l'heure de battement qui s'écoula entre la fin du rassemblement et les exécutions en masse, alors que le groupe des hommes attendait sur le Champ de Foire. Les Allemands visitèrent soigneusement chaque maison, emportant tout ce qui pouvait s'emporter : argent, linge, provisions, objets précieux. Le village étant riche, les camions se remplirent. Après quoi, on brisait les meubles, en attendant d'y mettre le feu, M. Martial Brissaud nous dit en effet (pièce nº 21) :

« Me trouvant chez moi à Oradour, le jour de l'arrivée des Allemands (10 juin 1944), j'ai voulu m'enfuir, mais le jardin était cerné. Dissimulé dans mon grenier, j'ai pu constater qu'avant l'incendie de la maison, les S. S. se sont acharnés à briser les meubles disposés au rez-de-chaussée. »

Au cours de ce pillage systématique, les Allemands tuaient tous ceux qu'ils découvraient encore. C'est alors que les rescapés de la première heure risquèrent le plus. La prospection des ruines devait révéler aux équipes de secours quantités d'assassinats isolés.

C'est ainsi que M. Dupic père a été trouvé dans son jardin, si superficiellement enterré que sa main n'était même pas recouverte. Dans la ferme de Lauze, chez M. Picat, un puits était rempli de cadavres tellement décomposés qu'on n'a pu effectuer aucune identification et qu'on a dû les laisser sur place. Il a été impossible de se rendre compte si ces malheureuses victimes avaient été d'abord fusillées ou si elles avaient été précipitées vivantes dans le puits, comme certains l'ont prétendu. Ce qui est certain, c'est

qu'on n'a retrouvé à proximité aucune douille, ni aucune trace de balle.

Un envoyé spécial des F. F. I. qui a visité Oradour dans les premiers jours indique qu'on a recueilli dans le four d'un boulanger les restes calcinés de cinq personnes : le père, la mère et les trois enfants.

Le Dr Masfrand et M. Pauchou, sous-préfet de Rochechouart, ont constaté à proximité du four de ce boulanger l'existence d'un étouffoir, encore à moitié rempli de charbon dans lequel on a découvert des ossements humains (vertèbres lombaires) en état de carbonisation avancée.

Quiconque prétendait entrer dans le village était voué à une mort certaine. Voici un fait que rapporte M. Armand Senon (pièce nº 5) :

« Aussitôt après le rassemblement, j'ai aperçu sur le Champ de Foire un groupe de six à sept jeunes gens qui tenaient des bicyclettes à la main. Ils étaient encadrés de soldats allemands. On les fit attendre quelques instants ; puis un gradé venant du bas du bourg les rejoignit et sembla donner des ordres à ceux qui les gardaient. On fit déposer à ces hommes leurs bicyclettes le long d'un mur du Champ de Foire et on les conduisit devant la forge de M. Beaulieu. Là, ils furent tous fusillés à l'aide d'une mitrailleuse. »

Le Dr Masfrand a retrouvé, le long d'un mur du Champ de Foire, les restes de trois bicyclettes qui avaient appartenu à ce groupe de jeunes gens (pièce nº 38).

Des mamans, effrayées par les coups de feu qui crépitaient dans le bourg, accoururent des villages environnants pour tenter de ramener chez elles leurs enfants partis en classe aux écoles d'Oradour. Elles furent immédiatement arrêtées et subirent le sort commun. On cite également les noms de MM. Duvernay et Raymond qui, allant au-devant de leurs enfants, ont été abattus à coups de mitraillettes.

Une commerçante, Mme Milord, rentre de voyage ; des amis la préviennent de ce qui se passe en ville ; on lui conseille de ne pas aller jusque chez elle, on tente de la retenir ; peine inutile, elle veut à tout prix rejoindre son mari et ses enfants.

Le rapport de gendarmerie de la Brigade de St-Junien (pièce nº 1) fait remarquer que :

« Les troupes opérant sur la route de Javerdat se sont montrées

H4615 – 0036

moins cruelles que celles opérant sur les autres routes, en faisant faire demi-tour aux personnes des villages de la Métairie, la Lande et Bel-Air, qui ont été épargnées. »

Nous savons que la 2e section, préposée à la garde du village, comprenait des éléments peu sûrs. Un déserteur nous dit (pièce nº 45) :

« Je n'ai vu personne qui tente de s'échapper du village, et ceux qui voulaient y entrer, je leur enjoignais de s'échapper. Il y en eut ainsi 7 ou 8 qui ne sont pas entrés, mais par contre il y en a eu un qui a voulu rentrer à tout prix, disant que ses papiers étaient en règle. Il n'est d'ailleurs pas ressorti. »

Encore fallait-il tomber sur ces éléments peu sûrs. Mais on ne plaisantait pas du côté des Bordes : M. Joyeux put le constater. C'est lui qui nous relate l'épisode suivant (pièce nº 11) :

« M. Foussat, à ce moment-là, se trouvait avec moi au village des Bordes. Voyant, vers les 19 heures, que les coups de feu devenaient plus rares, il me dit : « Je veux rentrer au bourg. J'ai mes papiers en règle. Je ne risque rien. » Il fit alors une centaine de mètres en brandissant un mouchoir blanc, escalada une petite élévation de terrain... et fut immédiatement mitraillé. »

Le témoignage de M. Darthout nous apporte encore un détail ; un petit détail, mais terriblement évocateur de cette chasse à l'homme (pièces nos 6 et 7) :

Un prisonnier rapatrié, M. Cremoux, m'a raconté qu'alerté lors de l'entrée des Allemands dans le bourg d'Oradour, il a pu gagner la campagne et, pour se cacher, il s'est précipité dans un ruisseau. Il y resta dissimulé, sa tête seulement émergeant de l'eau. C'est ainsi qu'il a vu passer près de lui deux S. S. ; M. Cremoux qui comprend l'allemand, entendit l'un d'eux déclarer à l'autre : « Moi, j'en ai tué vingt-six ».

Bien d'autres habitants ont dû trouver la mort dans des conditions analogues, sans qu'il soit possible de rien savoir du drame dont ils ont été les victimes ; il faut s'en remettre aux constatations laconiques que le Dr Bapt a consignées dans son rapport officiel (pièce nº 28) :

Buvette de M. Mercier, à Puygaillard.

Dans la cave, sous un escalier en pierre, ossements calcinés, vraisemblablement d'une femme et d'un nourrisson.

CORPS DU BÉBÉ QUI FUT TUÉ AVEC SA MÈRE ALORS QUE CELLE-CI TENTAIT DE SUIVRE Mme BOUFFANCHE DANS SA FUITE
(TÊTE ÉCRASÉE, MEMBRES INFÉRIEURS BROYÉS)

L bis

CABINETS DU PRESBYTÈRE (APPENTIS MARQUÉ D'UNE CROIX A DROITE DE LA PHOTO)
OÙ FUT TROUVÉ LE CADAVRE DU BÉBÉ
(CF. PAGE PRÉCÉDENTE)

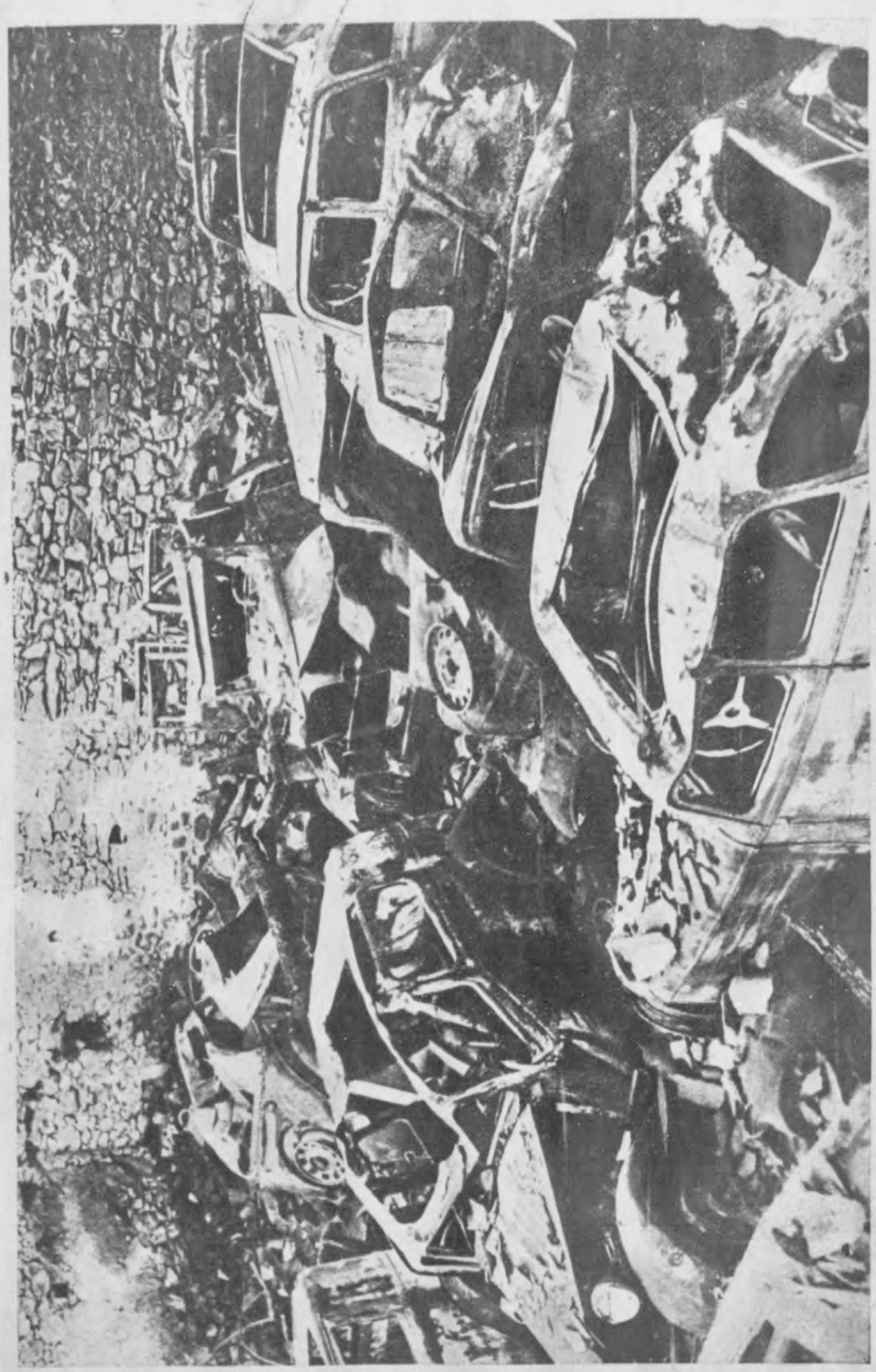

GARAGE

H4615 – 0037

H4615 – 0038

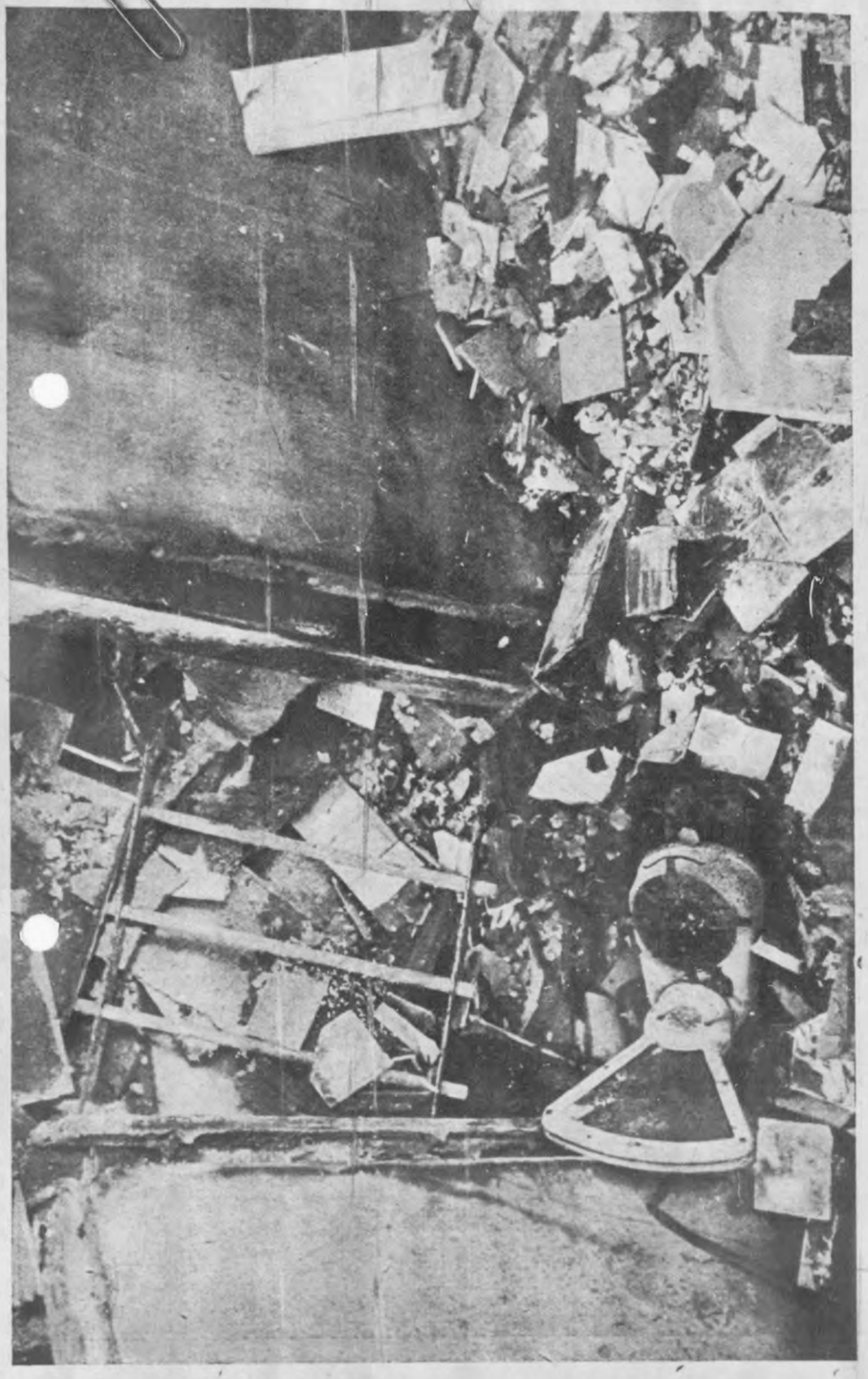

BOUTIQUE

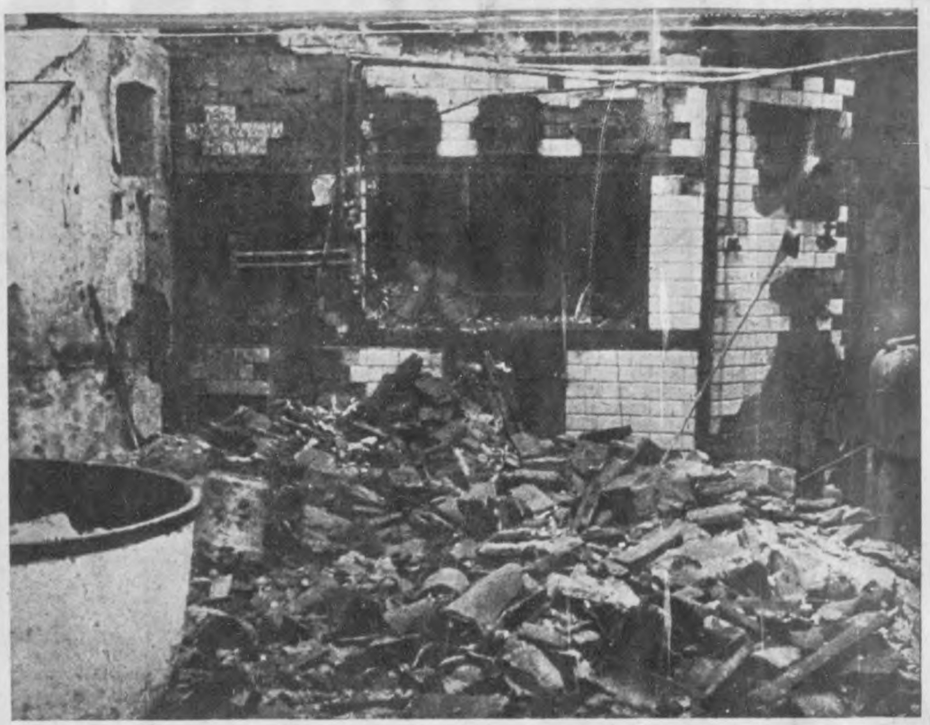

LA BOULANGERIE BOUCHOULE (LE FOUR)

LA BOULANGERIE BOUCHOULE (A GAUCHE L'ÉTOUFFOIR OÙ FUT TROUVÉ UN CADAVRE)

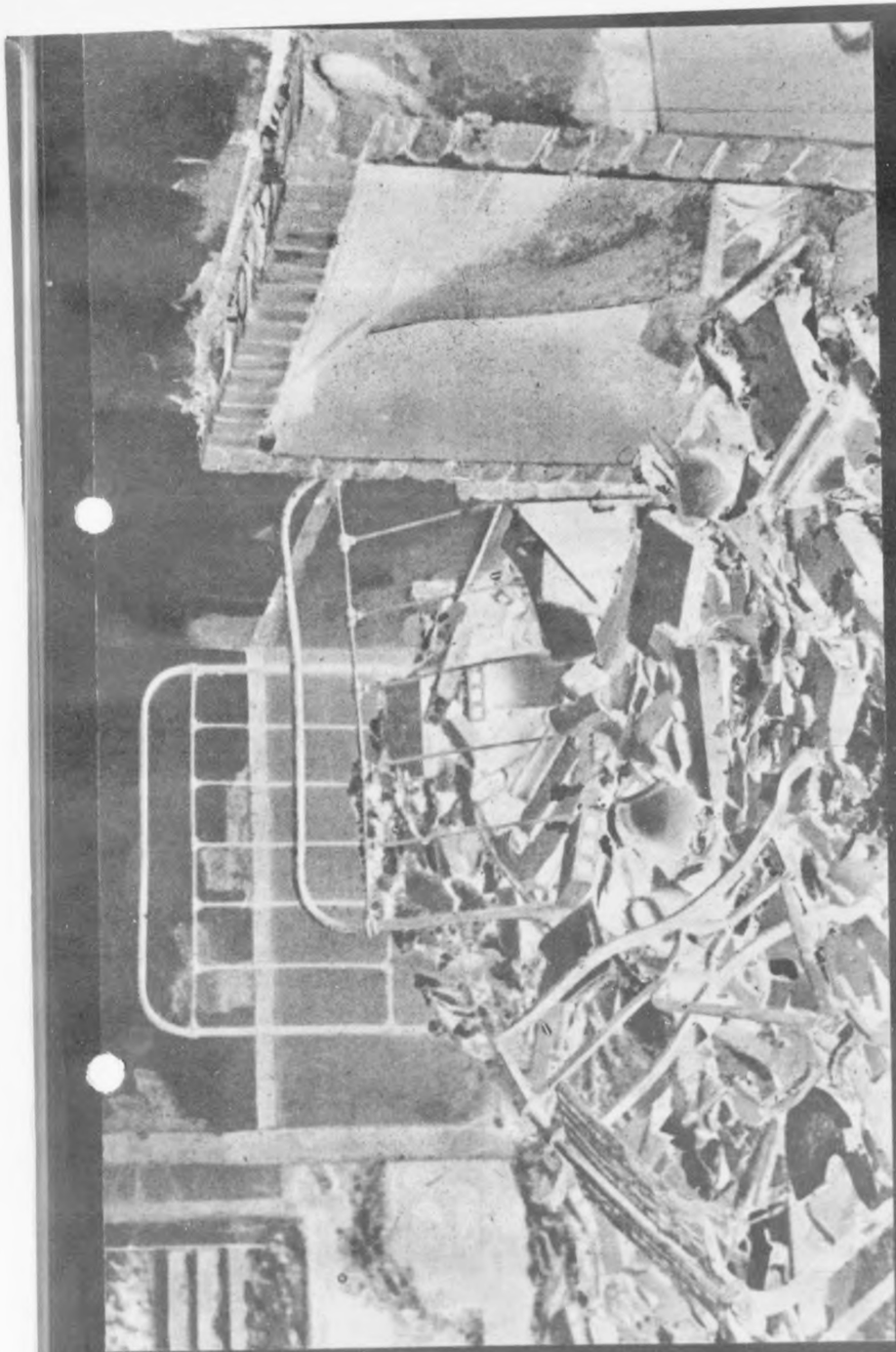

LIT DU PARALYTIQUE

H4615 – 0039

Hameau de la Brégère.

Un cadavre retrouvé par M. Brun, de Seguières, dans l'après-midi du 14 juin. Il s'agit du corps de Mme Victor Milord.

Boulangerie Bouchoule.

Cadavre de M. Milord enlevé par la famille Milord, de Dieulidou, le mercredi 14 dans l'après-midi. Cadavre de M. Bouchoule (tronc et tête calcinés). Un cadavre dans l'étouffoir.

Ferme de M. Picat.

Dans le puits situé dans la cour de la ferme, cadavre d'une femme et autres débris humains.

Jardin de M. Dupic.

Le cadavre de M. Dupic enlevé par M. Queriaud, de Cieux, le jeudi 15 juin.

Jardin de la Mairie.

Le cadavre d'un jeune homme de vingt ans, non identifié.

Route des Bordes.

Raymond Pierre, relevé par sa famille. Foussat, minotier, enlevé par ses parents. Avril Michel, enlevé par M. Labroudie. Lachaud Léonard, enlevé par sa famille. Duvernay, enlevé par sa famille.

Dans une petite maison à côté de l'église.

Restes calcinés d'une femme reconnue par M. Ledot, père. Mme Devoyon.

Pour finir, Oradour brûla. On peut faire confiance au feu pour effacer les traces du pillage et pour liquider les derniers survivants. C'est toujours le dernier acte des grands massacres. L'incendie commença vers 17 heures dans la partie haute du bourg; grenades, plaquettes et balles incendiaires étendirent rapidement le brasier ; et à 22 heures la petite bourgade, si accueillante encore au début de l'après-midi, n'était plus qu'un amas de ruines fumantes. Quelques hameaux voisins, comme les Brégères, et quelques fermes isolées avaient subi le même sort.

Les équipes de secours ont constaté que des vieillards impotents avaient été surpris par l'incendie et brûlés vifs dans leur

chambre ou dans leur maison. C'est ainsi que, rue Emile-Desourteaux, on a découvert, gisant encore sur la carcasse d'un lit de fer, les restes carbonisés de M. Giroux, paralytique, âgé de 75 ans. Le Dr Masfrand et le Sous-Préfet de Rochechouart ont personnellement constaté la présence d'ossements calcinés. En dépit des recherches méticuleuses, ils n'ont pu découvrir à proximité aucune douille de cartouche, aucune balle, ni aucune trace de projectile.

Les Allemands semblaient d'ailleurs prendre plaisir à varier les supplices de leurs victimes : le feu les changeait de la fusillade. Écoutons plutôt ce témoignage du réfractaire Paul Doutre (pièce nº 8) :

« J'ai vu de ma fenêtre, abrité derrière mes persiennes, mes parents se dirigeant vers le Champ de Foire. Je me suis alors réfugié dans l'atelier situé derrière ma maison. Celle-ci ayant été atteinte par l'incendie, j'ai tenté de sortir de ma cachette pour essayer de sauver quelques objets et papiers auxquels je tenais. Des soldats allemands m'aperçurent et m'obligèrent, sous la menace de leurs armes, à regagner ma retraite. Ils montèrent alors la garde devant la porte pour m'empêcher de fuir.

« Voyant que les flammes menaçaient la pièce dans laquelle je me trouvais, je réussis à tromper les surveillances dont j'étais l'objet et à m'échapper dans le jardin où je me dissimulai dans un carré de légumes.

« Soudain la toiture s'étant effondrée, les Allemands m'ont cru mort et sont partis. En quittant leur faction, ils passèrent près de moi et j'entendis l'un d'eux dire : « kapout ».

Ils auraient pu l'abattre d'un coup de feu ; mais non, ils avaient décidé de le faire brûler vif dans sa maison et firent — fort heureusement pour lui — l'économie d'une cartouche.

ÉPISODE DU TRAMWAY

Deux tramways en provenance de Limoges sont arrivés à Oradour au cours de l'après-midi. Le premier était un train d'essai; seuls quelques employés de la compagnie y avaient pris place. L'un de ceux-ci, M. Chalard, en descendit. Il fut abattu d'un coup de feu alors qu'il passait sur le pont. Les Allemands se débarrassèrent de son corps en le jetant dans la Glane, où il fut retrouvé

par les équipes de secours (pièce nº 28). Le véhicule fut ensuite refoulé sur Limoges.

Un second train, celui-ci de voyageurs, apparut vers 19 heures, c'est-à-dire au beau milieu de l'incendie. Mlle Maria Gauthier, débitante, 17, place de la Motte, à Limoges, se trouvait dans ce tramway. Elle a fait le récit suivant (pièce nº 10) :

« Ce tramway fut arrêté à l'embranchement de la route de Saint-Victurnien par les Allemands qui nous enjoignirent de rester dans les voitures.

« Un soldat partit à bicyclette, vraisemblablement pour demander des ordres. En revenant, il fit descendre tous les voyageurs qui étaient à destination d'Oradour.

« Nous fûmes, au nombre de vingt-deux ou vingt-trois, conduits, sous bonne escorte, non loin du village des Bordes. On nous fit traverser la Glane sur une étroite passerelle faite à l'aide d'un tronc d'arbre. Puis nous fûmes dirigés vers la Maison Thomas où se trouvait le poste de commandement.

« On arrête alors notre groupe en pleins champs. Le gradé qui commande le détachement s'entretient avec l'officier de poste. Les hommes sont séparés des femmes ; on vérifie leurs papiers, puis on nous réunit à nouveau. On hésite, on parlemente... Soudain, les S. S. s'avancent, font cliqueter leurs armes, forment le cercle autour de nous. Nous comprenons tous qu'à n'en pas douter, il s'agit là de préparatifs d'exécution. Ce sont des minutes interminables d'angoisse et d'épouvante.

« Enfin, après une explication un peu vive entre l'officier et le gradé, on nous annonce que nous sommes libres. »

Un autre voyageur qui faisait partie de ce même convoi a précisé qu'un interprète, à ce moment-là, s'est écrié : « On vous laisse partir ! Vous pouvez dire que vous avez de la chance ! »

Une bicyclette, volée au cours du pillage, est remise à une jeune fille voyageuse pour qu'elle puisse regagner plus vite son domicile : maintenant qu'on a massacré toutes les femmes et toutes les jeunes filles du village, on peut se payer le luxe d'un semblant de galanterie.

Et pendant ce temps, on donne l'ordre de reconduire le tramway à Limoges, où il arrivera aux alentours de minuit.

H4615 – 0040

H4615 – 0041

LES S. S. A NIEUL

Après l'anéantissement d'Oradour, les S. S. ont repris leur itinéraire. Ils venaient de Saint-Junien (pièce nº 1) ; ils se sont dirigés sur Nieul, où leur cantonnement avait été préparé dès le 9 juin par un détachement précurseur (pièce nº 18). Ils sont restés là toute la journée du dimanche et la matinée du lundi (pièces nos 18 et 25).

C'est dans la soirée du 10 juin, entre 20 et 22 heures, que les S. S. firent mouvement d'Oradour sur Nieul. Ils se firent remarquer sur le parcours : de nombreux habitants des environs d'Oradour témoignent que, le soir de la tragédie, les S. S., du haut des camions qui les conduisaient à leur cantonnement, tiraient sur la route des rafales d'armes automatiques. D'autre part, M. Henri Demange, qui demeure à la Barre de Veyrac, a déclaré (pièce nº 26) :

« Vers 20 heures, j'ai vu un camion militaire allemand chargé de matériel venant d'Oradour et se dirigeant vers Nieul.

« J'ai vu et entendu un soldat allemand qui se trouvait sur le chargement et qui jouait de l'accordéon. Dans le même véhicule se trouvaient d'autres militaires allemands qui chantaient ».

Ce témoignage est d'ailleurs amplement confirmé.

A Nieul, tous les habitants sont d'accord pour signaler qu'à leur arrivée les Allemands étaient en proie à une excitation extraordinaire. Ils se sont répandus dans les rues en poussant des cris. Ils ont déclaré avoir été surpris par le calme et la correction de l'accueil de la population : elle ne savait encore rien de ce qui s'était passé à Oradour. Cependant, ils se montrèrent très méfiants : les officiers décidèrent de ne pas se séparer et de coucher tous dans la même pièce.

Pendant tout leur séjour à Nieul, les S. S. mangèrent et burent copieusement, gaspillèrent les vivres et le vin et firent preuve d'une brutalité particulière à l'égard de la population. Voici ce que déclare M. Bouty, Directeur d'école à Nieul (pièce nº 18) :

« Les S. S. sont arrivés à Nieul le samedi 10 juin 1944, vers 22 heures. Leurs camions, précédés d'une auto-chenille, se sont arrêtés sur la place devant le groupe scolaire. Aussitôt, les soldats allemands sont descendus de leurs véhicules et, peu après, un petit groupe de trois ou quatre hommes s'est dirigé vers l'école.

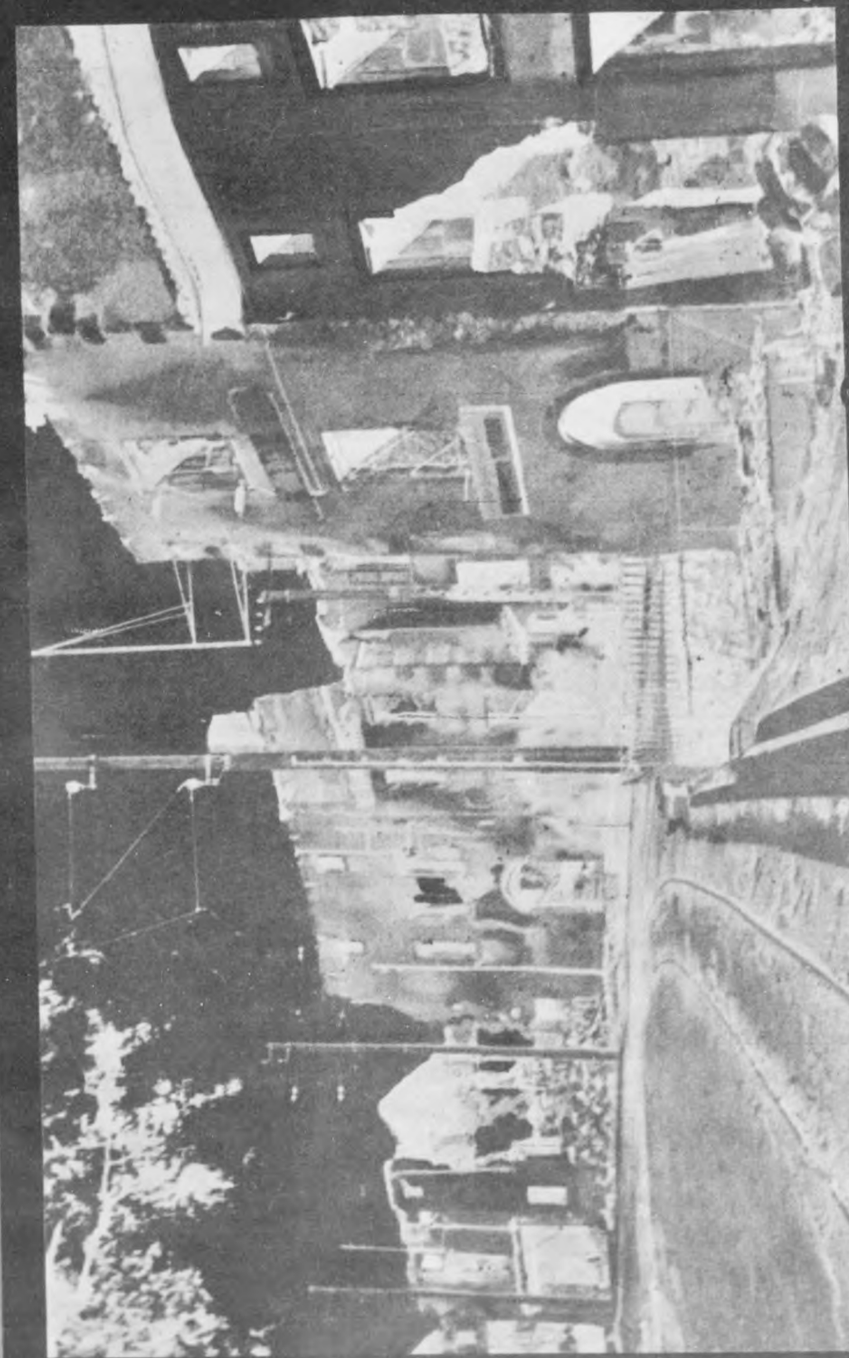

LIGNE DE TRAMWAY DANS LES RUES EN RUINES

H4615 – 0042

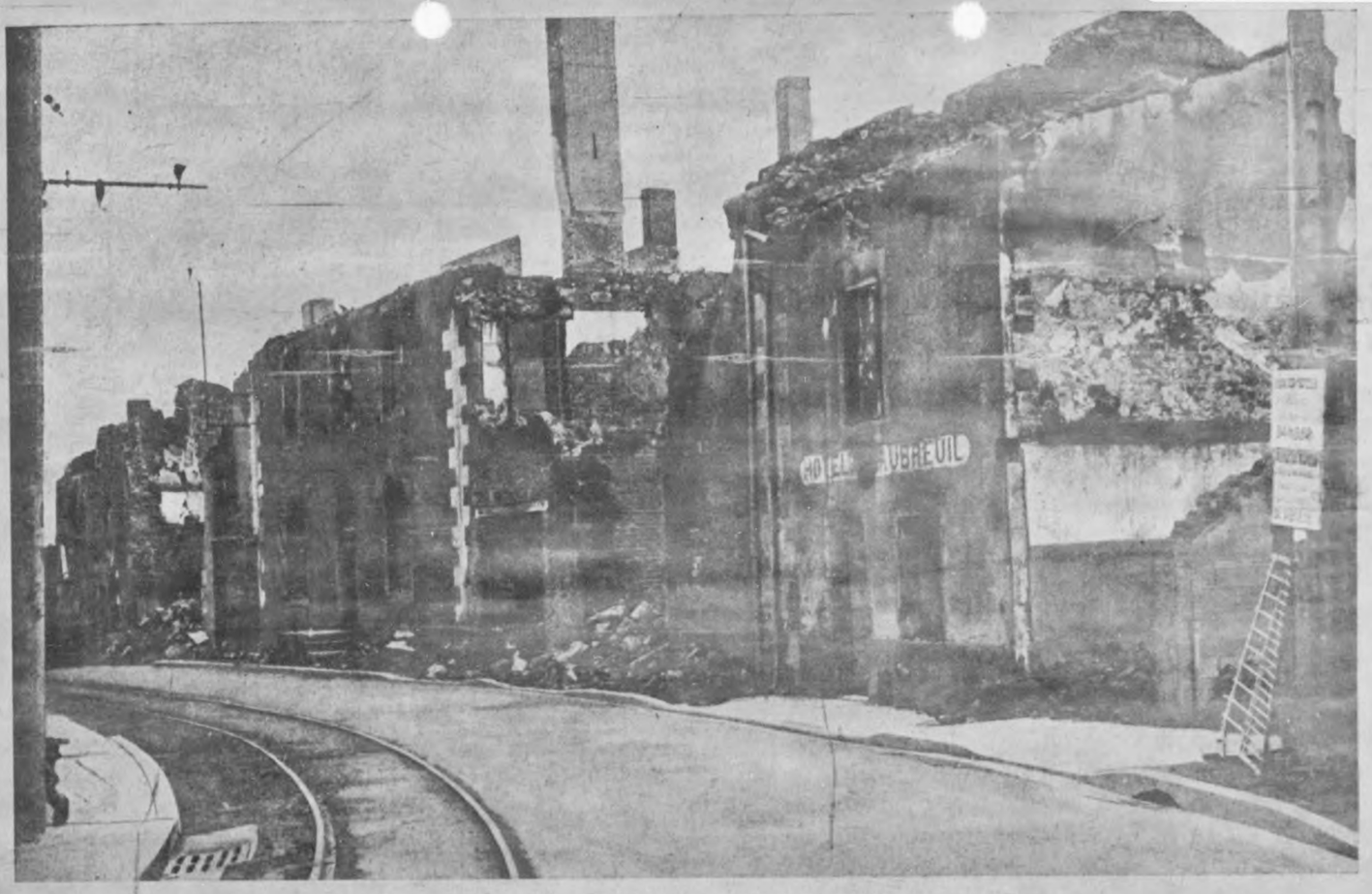

LIGNE DE TRAMWAY DANS UNE RUE EN RUINES

LIGNE DE TRAMWAY DANS LES RUES EN RUINES

H4615 – 0043

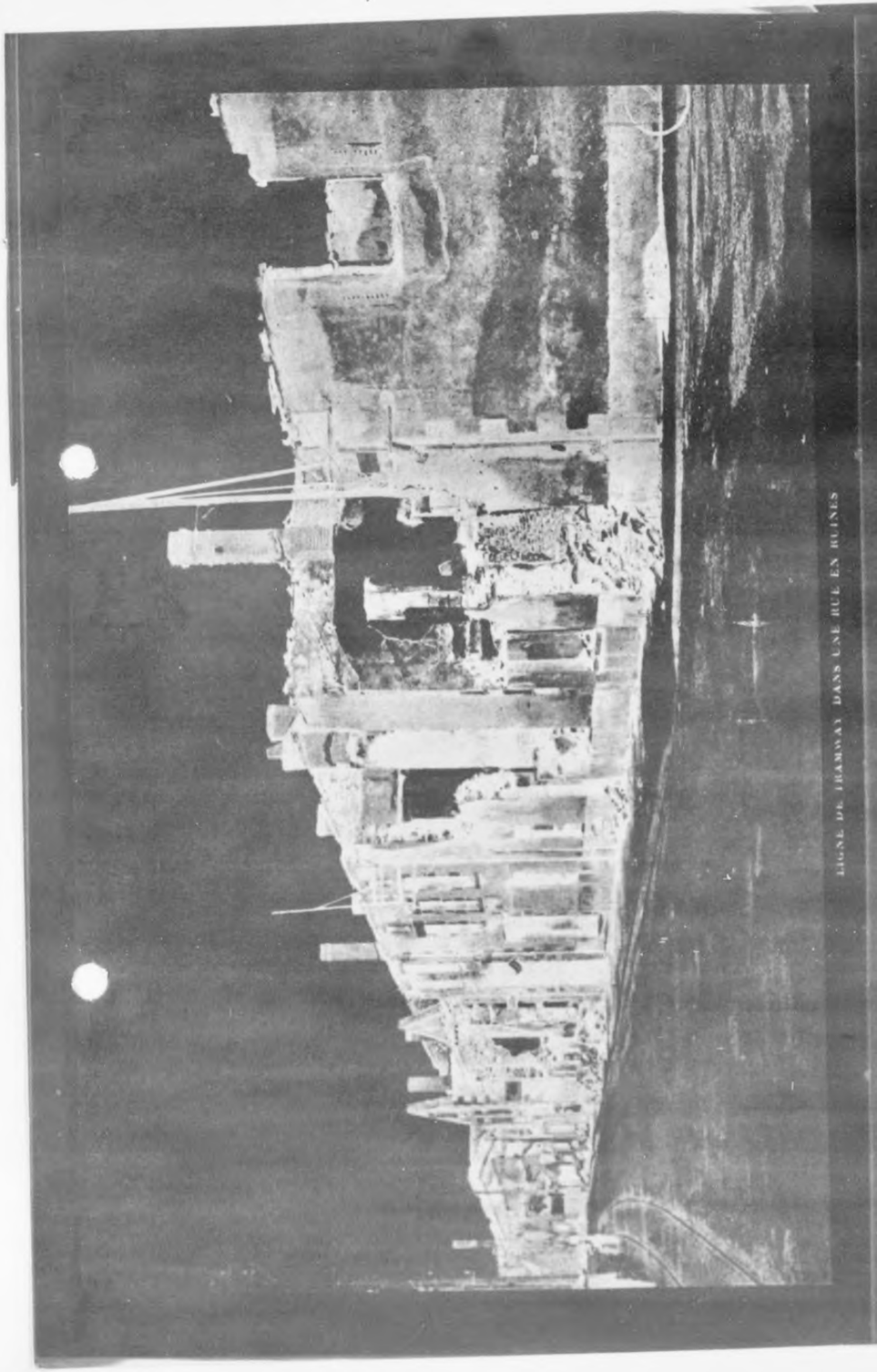

LIGNE DE TRAMWAY DANS UNE RUE EN RUINES

« L'un d'eux a donné de violents coups de bottes dans la porte fermée de mon habitation. J'ai ouvert aussitôt et un soldat qui parlait un peu le français m'a demandé: « Ecole pour 150 bons-hommes ? » J'ai indiqué les classes qui avaient été réquisitionnées la veille par un détachement de soldats allemands, en même temps que les deux chambres de mon logement personnel et de nombreuses autres chambres du bourg. Les soldats se sont installés dans les classes, et, durant toute la nuit, de nombreux camions ont évolué dans les cours de récréation. Les officiers qui devaient occuper les chambres de mon appartement ne sont pas venus ; j'ai appris plus tard qu'ils s'étaient fait porter des matelas dans la salle du bâtiment communal, où ils passèrent la nuit.

« Le lendemain, dimanche, les soldats allemands se sont fait préparer des repas dans les maisons du bourg de Nieul, avec des volailles qu'ils avaient apportées vivantes dans des sacs.

« Après leur départ, j'ai trouvé sur la pelouse, devant mon logement, un pot de confitures de ménage et une bouteille de liqueur pas tout à fait vide ; sous le préau de l'école, une douzaine de poulets morts, dont quelques-uns étaient décapités et plumés ».

M. Paul Michot, pointeur au poste émetteur de Nieul, et gendre de M. Larcudie, boucher, ajoute : « Dans la maison de mon beau-père, les Allemands ont débouché les bouteilles de vin vieux qu'ils avaient apportées et qui ont été retrouvées vides après leur départ. Ils étaient porteurs de nombreux jambons. Ils ont grillé dans la cuisine du café vert. Ils avaient des lapins et des pigeons à profusion (pièce nº 16). »

Lorsqu'on a demandé à M. Bouty s'il avait remarqué entre les mains des Allemands des objets de provenance suspecte, il a répondu : « J'ai vu, dans les camions, des soldats allemands enveloppés de couvertures qui n'avaient rien de militaire. J'ai vu aussi, le dimanche, dans la cour de l'école, des soldats qui jouaient avec deux bicyclettes neuves qu'ils ont brisées en riant et en poussant des exclamations. Le lundi 12, après le départ de ces troupes, j'ai recueilli les cadres de ces deux bicyclettes : l'un d'eux portait une plaque d'identité au nom de Barthélemy, Oradour-sur-Glane (pièce nº 18).

En outre, une motocyclette appartenant à M. Leblanc, d'Oradour, a été retrouvée dans l'étang du parc.

M. Michot déclare de son côté (pièce nº 16) :

« Un S. S. qui logeait dans la maison de mes beaux-parents

H4615 – 0044

a réparti entre ses camarades, par la fenêtre de la salle à manger, des billets de banque qu'il retirait de deux vastes cantine. Les Allemands ont circulé dans le bourg, les mains et les poches pleines de ces coupures. »

Mme Riffaud, qui tient un restaurant à Nieul, apporte quelques précisions significatives sur l'attitude des Allemands dans la localité (pièce nº 25) :

« J'ai reçu chez moi des Allemands qui étaient porteurs d'un canard vivant enfermé dans un sac. Ils m'ont demandé de le mettre de côté pour pouvoir l'emporter lors de leur départ de Nieul. Comme je leur représentais que cette bête risquait fort d'étouffer dans ce sac, l'un d'eux m'a répondu que s'il crevait, mon mari et moi serions *kapout* le lendemain. J'ai répliqué : « Après vous avoir servi toute la journée, vous ne feriez sûrement pas ça ». Ils m'ont répondu : « Oh ! Madame, nous avons fait pire ! Une balle ne fait qu'un tout petit trou ». En prononçant ces paroles, il me visait avec son revolver. Ces mêmes Allemands, sur mon refus de leur indiquer les chambres des bonnes employées dans l'établissement, m'ont menacée de me faire fusiller ainsi que mon mari et d'incendier la maison » (pièce nº 25).

« J'ajoute qu'ils ont tué, sur la route de Bellac, un jeune homme de 15 ans, M. Doumeix, de Fougerat, qui, en les voyant, avait tenté de prendre la fuite. »

Quant à M. Bouty, il termine ainsi sa déposition : « Pendant toute la journée du dimanche, des soldats allemands sont restés installés dans les camions, équipés, le fusil à la main. De temps en temps, un ou plusieurs de ces véhicules partaient dans la direction des localités voisines. J'ai appris qu'au cours de ces expéditions, un détachement avait incendié le château de Morcheval, voisin de Nieul. » (Pièce nº 18).

Les S. S. quittèrent Nieul le lundi 12 juin, vers la fin de la matinée ; ils prirent la direction de Bellac.

LA MAISON DUPIC

Il y avait, à Oradour, une maison particulièrement bien approvisionnée en vivres et munie, dit-on, d'une bonne cave : c'était la maison de M. Dupic, marchand drapier. Dans le magasin étaient stockées de grandes quantités de tissus. Les Allemands

réservaient à cette maison un traitement particulier : ils l'épargnèrent lors de l'incendie général et n'y mirent le feu que le lendemain matin. C'est qu'il fallait le temps d'en opérer méthodiquement le pillage ; il fallait aussi conserver pour la nuit un poste de garde confortable.

Car tous les Allemands ne quittèrent pas Oradour dans la soirée du 10 : après le départ du gros détachement, on en vit encore s'affairer au milieu des décombres ou inspecter les abords du village, dont l'accès restait interdit. Ce petit détachement ne devait repartir que le dimanche matin, vers 11 heures.

Voici ce qu'a pu constater M. Armand Senon (pièce nº 5) :

« Au cours de la nuit, caché dans un buisson, derrière ma maison, entouré de lueurs d'incendie, et entendant toujours des coups de feu, je vis un point lumineux qui s'agitait auprès de moi. C'était un Allemand posté en sentinelle qui paraissait faire des signaux avec une torche électrique. Le lendemain dimanche matin, aussitôt l'aube arrivée, j'entendis les Allemands dans le bourg et j'ai vu le feu reprendre du côté de la gare des tramways. J'ai dû me rendre compte, par la suite, qu'il s'agissait de la maison Dupic. »

Il est hors de doute que cette maison avait été, au cours de la nuit, le théâtre d'une véritable orgie. Dans les ruines, M. Moreau, Maire-Délégué d'Oradour, a pu retrouver les restes de 20 à 25 bouteilles de champagne ; et certains indices, malheureusement insuffisants pour constituer des preuves, suggèrent l'idée que d'autres scènes, facilement imaginables, durent accompagner la beuverie. Il est regrettable qu'aucun des rescapés ne se soit trouvé assez près de la maison Dupic pour entendre les chants et les cris qui durent, à certains moments, y retentir. Certains bruits avaient couru, que les témoins n'ont pas confirmés...

Du moins le vol a-t-il été facile à établir. M. Paul Brousse, Directeur honoraire de la Banque de France, désigné comme séquestre des biens récupérés à Oradour-sur-Glane, a constaté ce qui suit (pièce nº 27) :

« Coffre-fort de marque Bauche (en fer et ciment) trouvé à Oradour-sur-Glane, chez M. Dupic, marchand de tissus. Ce coffre possédait sa clef mais n'a pu être ouvert immédiatement par suite de l'action causée par la chaleur. Nous avons dû le faire éventrer. Nous avons alors pu constater qu'il était vide. »

Et voici la fin du récit de M. Senon (pièce nº 5) :

H4615 – 0045

« Le jour venu, toujours dissimulé dans mon buisson, ayant entendu un bruit de camions et de véhicules motorisés, j'eus l'impression que des Allemands s'en allaient. Pendant de longues heures, je suis resté dans ma cachette, n'entendant que le bruit fait par les pierres et les poutres qui tombaient dans les décombres des incendies.

« Dans le courant de l'après-midi, des bruits de sabots se sont fait entendre dans le bourg : j'ai compris que des habitants du pays revenaient. Je suis alors allé à la recherche de mes parents : c'est à ce moment que j'ai aperçu le cadavre de M. Poutaraud accroché à une palissade. Il avait été tué d'un coup de feu dans le dos. Un cheval était attaché à son bras par une corde.

« J'ai attendu alors, caché derrière une petite cabane, puis je décidai de me diriger vers la maison paternelle. J'aperçus M. Desvignes, boucher, qui m'apprit que tous les habitants d'Oradour avaient été massacrés, brûlés et que le village était entièrement incendié. Toute ma famille avait disparu. »

CONSTATATIONS ET DÉBLAIEMENT DES RUINES

C'est donc dans l'après-midi du dimanche, à partir de 14 h. 30 environ, que les habitants des alentours et les quelques rescapés commencent à parcourir les ruines d'Oradour, accablés par ce spectacle de mort et de désolation.

Le Dr Masfrand, qui fut parmi les premiers sauveteurs, nous décrit ainsi son arrivée à Oradour :

« Cette petite cité n'était plus qu'un amas de ruines et de cendres. Des pans de murs calcinés sur lesquels on pouvait lire encore l'enseigne d'un restaurant ou d'une épicerie, des monceaux de matériaux de toutes sortes : briques, ferrailles, verres, etc... encombrent les rues çà et là ; des poutres maîtresses de vieilles demeures du XVe siècle brûlent encore.

« Toutes les toitures, toutes les fenêtres, toutes les portes ont été la proie des flammes. Deux petites conduites intérieures incendiées, dont celle du Dr Desourteaux, sont restées au milieu de la rue. Des animaux à la recherche de leur étable ou de leur écurie errent dans le village désert, tandis que la plupart des chats de la ville ont été chercher refuge dans la maison de M. George, qui, se trouvant en dehors du bourg, a été épargnée par le feu.

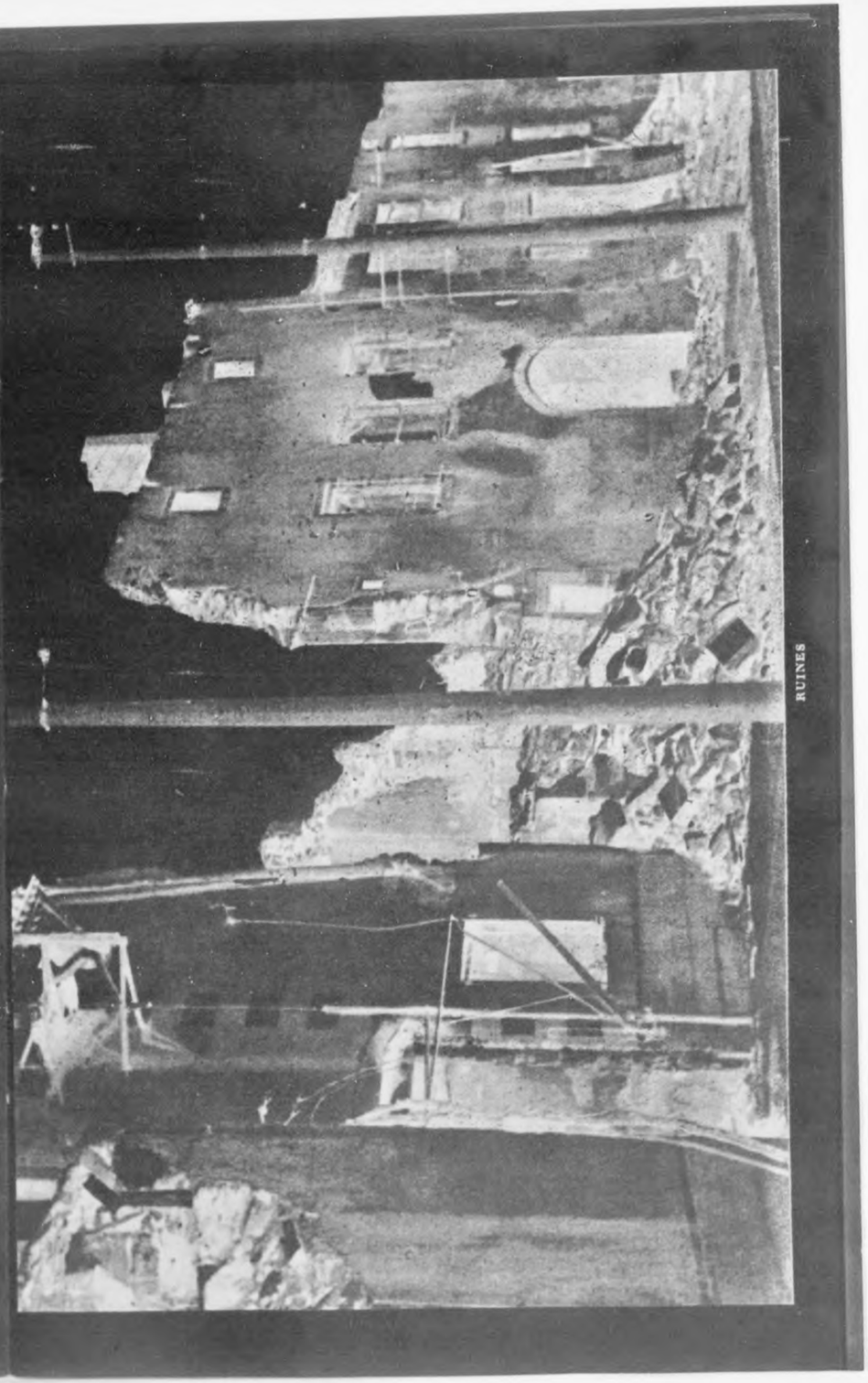

RUINES

H4615 – 0046

PUITS DANS LEQUEL LES ALLEMANDS PRÉCIPITÈRENT LES CADAVRES

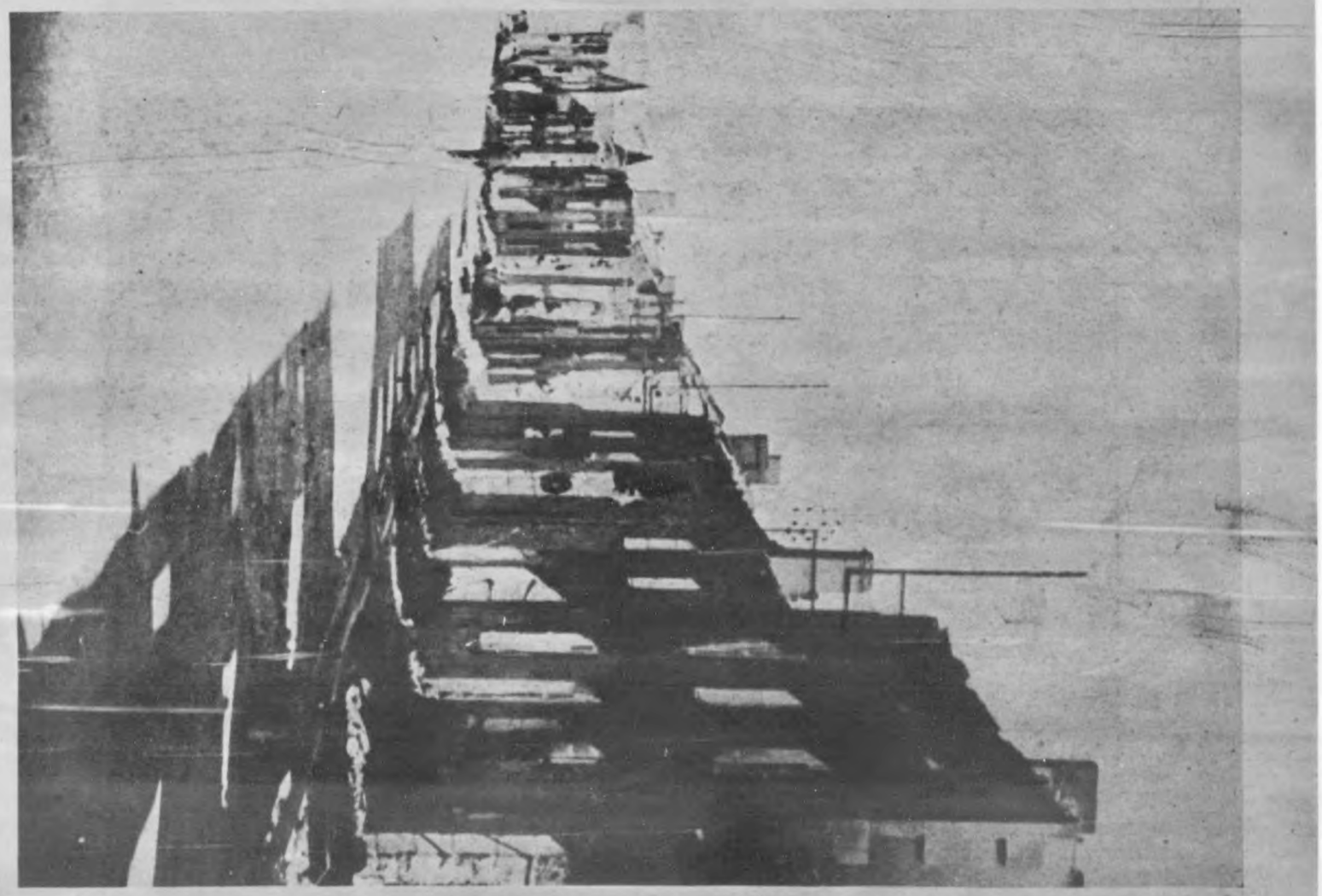

RUINES

H4615 – 0047

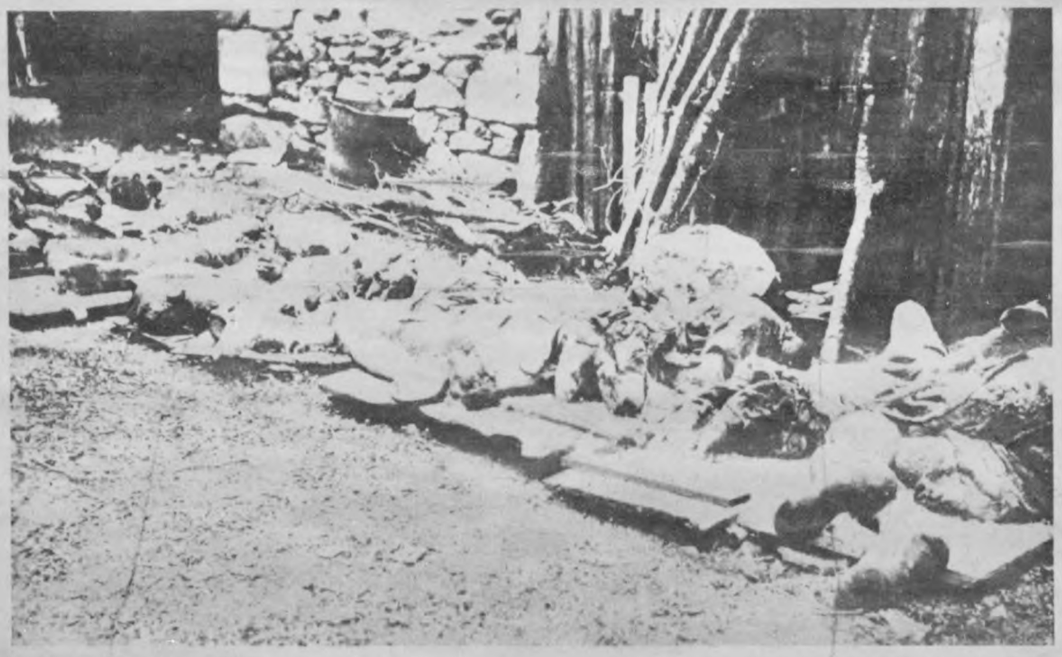

CADAVRES RASSEMBLÉS PAR LES ÉQUIPES DE SECOURS AVANT L'INHUMATION

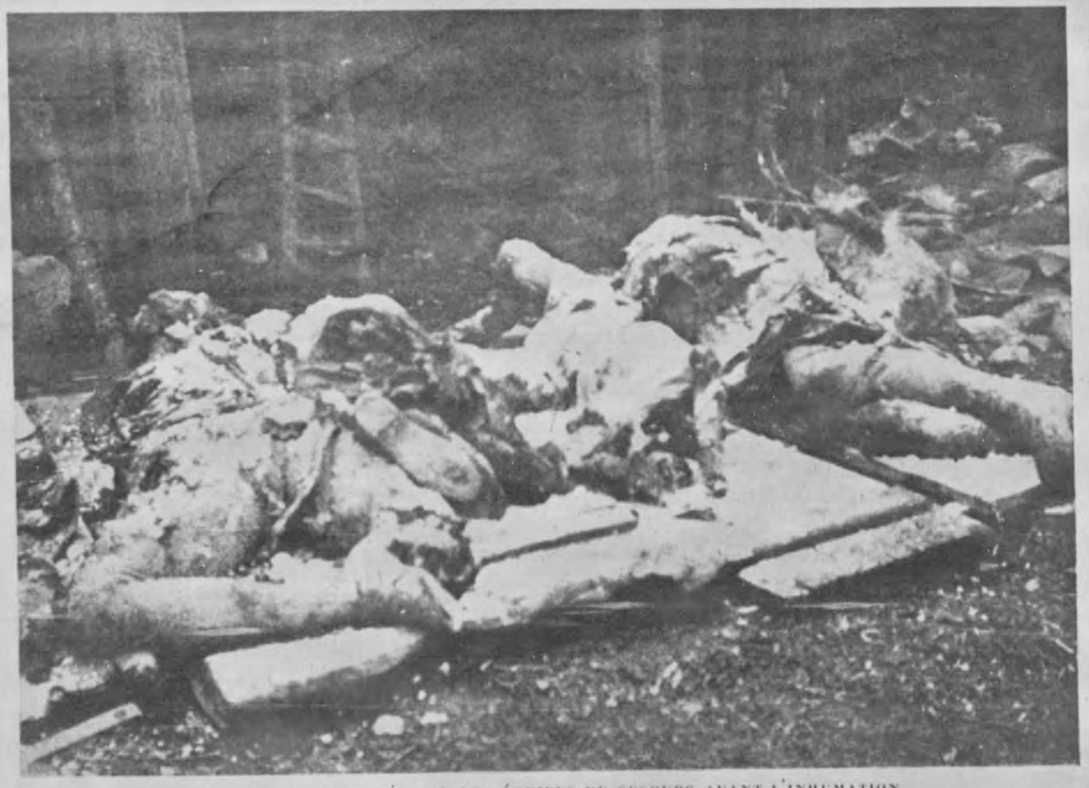

CADAVRES RASSEMBLÉS PAR LES ÉQUIPES DE SECOURS AVANT L'INHUMATION

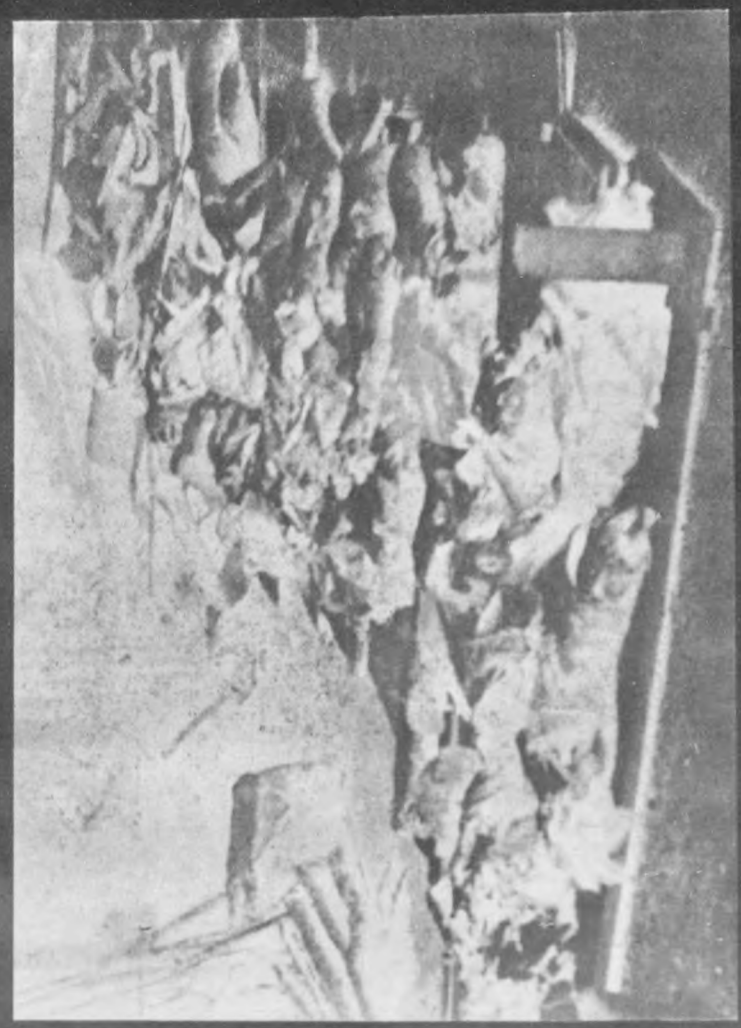

CADAVRES RASSEMBLÉS PAR LES ÉQUIPES DE SECOURS AVANT L'INHUMATION

H4615 – 0048

« A l'intérieur des habitations, les objets de métal, seuls, subsistent encore : on retrouve un peu partout des ustensiles de ménage brisés, déformés, des bicyclettes tordues sous l'effet de la chaleur.

« Dans les granges, les corps des victimes incomplètement carbonisés gisent parmi les décombres. Ils offrent aux regards épouvantés l'aspect d'horribles statues de bronze ».

L'église surtout présente un spectacle hallucinant :

« Une odeur âcre de chair brûlée se dégage des décombres et prend à la gorge ; des cendres, des restes humains crient la fin lamentable de ces malheureuses victimes.

« Ici, de pitoyables petites mains d'enfants gisent éparses sur les dalles. Là, on découvre les pieds de pauvres gosses qui n'ont pas été entièrement consumés.

« Dans le confessionnal, on peut voir, épargnés par le feu, les cadavres émouvants de deux tout petits se tenant par le cou. Ils portent des traces de balles de revolver dans la nuque.

« Non loin de là, le corps d'une jeune institutrice gît au milieu des misérables restes de ses petits élèves. Elle est identifiée le lendemain par son fiancé.

« Un mari, soudain, reconnaît sa femme ! Celle-ci dans une attitude d'épouvante, tient étroitement embrassée une de ses parentes. Il s'approche et veut les séparer ; mais à peine sa main a-t-elle effleuré leurs épaules, que les deux cadavres s'effondrent subitement et disparaissent en poussière.

« Des reconnaissances déchirantes ne cessent d'avoir lieu. Un habitant d'un village voisin dont un enfant, âgé de 9 ans, n'était pas rentré de l'école la veille, retrouve son petit cadavre affreusement défiguré. »

Dans les pièces du dossier, le rapport du Préfet régional de Limoges (pièce nº 30) est le seul à faire état de ces premières constatations :

« Dans l'après-midi du dimanche, certains... purent tout de même pénétrer dans les ruines et attestent que l'église était entièrement remplie de corps de femmes et d'enfants recroquevillés et calcinés. »

Un témoin absolument sûr a pu voir, à l'entrée de l'église, le cadavre d'une maman tenant son enfant dans les bras ; devant l'autel se trouvait le cadavre d'un petit enfant agenouillé, les

H4615 – 0049

mains jointes ; auprès du confessionnal, deux cadavres d'enfants s'étreignaient encore.

La nuit suivante, les Allemands revinrent et firent disparaître certaines traces en ensevelissant à la hâte femmes et enfants...

Toutes les constatations officielles sont postérieures à ce second passage des Allemands ; arrivés le lundi matin au petit jour, ils repartirent avant la fin de la matinée. Que firent-ils au juste ?

Envoyés, de toute évidence, pour faire disparaître les vestiges les plus compromettants, ils enlevèrent les corps les plus apparents ; mais il aurait fallu des journées entières pour atténuer l'horreur du spectacle. Ils se contentèrent de creuser deux fosses où ils entassèrent un certain nombre de cadavres. La plus grande de ces fosses dépassait trois mètres de longueur. Elle fut découverte dans le jardin du presbytère, à proximité de la petite porte de la chapelle de droite. On y recueillit, parmi des restes humains à demi-carbonisés et des débris de chair et d'ossements, un certain nombre de corps rendus méconnaissables par l'action du feu.

L'autre fosse fut creusée dans un petit jardin voisin du garage Denis. Ce garage, qui fait le coin de la rue principale du bourg et de la petite route de Dieulidou, est l'un des six bâtiments où furent enfermés et massacrés les hommes d'Oradour ; on trouve dans ce charnier des ossements et débris humains plus ou moins calcinés correspondant à une trentaine de cadavres ; un seul à pu être identifié, celui de M. Desourteaux père, Président de la Délégation spéciale. Il avait été tué de deux balles dans la poitrine ; son portefeuille avait été traversé par les projectiles : cela semble indiquer qu'il ne subit pas le sort commun des victimes de cette remise, mais qu'il fut abattu séparément, peut-être le premier, à la suite de ses protestations.

C'est aussi dans la matinée du lundi que les Allemands enterrèrent dans les champs la plupart de ceux qui avaient été abattus aux alentours du bourg.

En se retirant, les soldats qui constituaient ce détachement d'arrière-garde tirèrent des rafales de mitraillettes dans la partie basse du bourg. Ils repartirent par la route de Limoges, qui pouvait également les conduire à Nieul.

On devait se rendre compte, après leur départ, qu'ils avaient achevé le pillage. Dans l'église, déjà profanée par le massacre, ils n'avaient pas hésité à forcer le tabernacle pour s'emparer des

vases sacrés. Voici le texte du rapport de l'Evêché de Limoges (pièce nº 29) :

« Le lundi matin, les S. S. reviennent et font disparaître des quantités de cadavres dans de grands trous creusés en hâte. »

Le lundi soir, M. le Chanoine Duron, curé-doyen de Saint-Junien, se rend à Oradour. « Je suis entré dans l'église, dit-il, pour recueillir la Sainte Réserve. Le matin même, le tabernacle qui la contenait, épargné par l'incendie, avait été brisé et le ciboire emporté. Je n'ai pu savoir ce qu'étaient devenues les hosties qu'il renfermait. »

Lorsqu'il eut connaissance de ces faits, Mgr. Rastouil, évêque de Limoges, écrivit au général Gleiniger, commandant la Verbindungstab de Limoges, une courageuse lettre de protestation dont nous extrayons le passage suivant (pièce nº 29) :

« Vous comprendrez ma douloureuse indignation quand j'apprends que l'église d'Oradour-sur-Glane a été souillée par l'exécution dans ses murs de centaines de femmes, de jeunes filles, d'enfants et profanée par la destruction du tabernacle et l'enlèvement du ciboire consacré.

« La responsabilité de ma charge me fait un devoir de rechercher s'il serait possible de savoir ce que sont devenus les vases sacrés pris dans le Tabernacle d'Oradour-sur-Glane et de les récupérer, non point tant par leur valeur que pour ce qu'ils contenaient : les hosties consacrées. »

Il est évident que les S. S. n'en étaient pas à un sacrilège près.

L'instinct de rapine est si développé chez les troupes allemandes que les officiers envoyés quelques jours plus tard par la Kommandantur de Limoges pour enquêter à Oradour ne purent eux-mêmes résister à la tentation et firent main-basse sur toutes les volailles qu'ils purent trouver. Et le 19 juin encore, les équipes de secours faillirent se voir enlever leurs bicyclettes ; voici, d'ailleurs quelque peu abrégé, le récit du Dr Bapt (pièce nº 28) :

« A l'entrée du bourg, je me suis trouvé en présence de trois camions allemands, le premier armé d'un fusil-mitrailleur en batterie. Deux sentinelles gardaient la route. Une dizaine de soldats armés de mitraillettes entouraient l'abattoir, tandis que quelques autres démontaient roues et pneus d'une des deux seules voitures qui avaient échappé à l'incendie. Après avoir montré mon ausweis et fait vérifier mon identité, je pus pénétrer dans le bourg... Là, M. Fichaud, m'apprit « que les soldats allemands chargeaient

H4615 – 0050

« dans leurs véhicules plusieurs bicyclettes appartenant à nos « hommes. Après explications, il put les faire restituer. » Au bourg, les équipes avaient cessé leur travail et s'étaient dispersées dans la campagne. Elles vinrent me rejoindre au cimetière... C'est alors qu'on entendit une quinzaine de coups de feu... Les Allemands tiraient sur des animaux de basse-cour échappés dans les champs. »

Petits incidents, il est vrai, auprès des horreurs qui avaient ouvert ce cycle de pillages.

Les constatations officielles, retardées par le refus des permis de circuler (pièce nº 30), ne purent commencer que le lundi 12 juin dans l'après-midi : c'est alors que se placent la visite à Oradour du Sous-Préfet de Rochechouart, celle du Doyen de Saint-Junien et celle d'un envoyé spécial des F. F. I. (pièce nº 31). Le lendemain donc, le mardi 13 juin, l'évêque de Limoges, Mgr Rastouil, put se rendre à Oradour, avec le Préfet régional, le Préfet-Délégué de la Haute-Vienne et le Sous-Préfet de Rochechouart, déjà venu la veille (pièces nºs 29 et 30).

C'est aussi ce jour-là que les premières équipes de secours se mirent à l'ouvrage :

« Le mardi 13 juin et dans la matinée du mercredi 14, une équipe composée de cantonniers et de personnes de bonne volonté de Saint-Victurnien était venue relever les cadavres. Trente-cinq, très exactement, furent retirés des décombres par leurs soins. En outre, d'autres victimes furent relevées et transportées ce même jour par les habitants des villages voisins » (pièce nº 28). Suit l'indication des emplacements où avaient été retrouvés ces cadavres.

Le 14 juin, au début de l'après-midi, le Dr Bapt, Médecin-Inspecteur de la Santé, arrivait de Limoges avec « une vingtaine de secouristes appartenant à des équipes d'urgence de la Croix-Rouge ». Il devait revenir le lendemain avec un personnel beaucoup plus important.

Voici des extraits de son rapport (pièce nº 28) :

« Conformément aux instructions qui ont été données et avec l'autorisation des Autorités allemandes (ausweis nº 11 en date du 14-6-44 du Général-Major), je me suis rendu avec mon adjoint le Dr. Benech à Oradour-sur-Glane, afin de faire procéder à l'inhumation des victimes, à l'enfouissement des cadavres d'animaux, et en vue de prendre toutes mesures de salubrité utiles...

« Nous nous rendîmes... le 14 juin dans l'après-midi à Oradour-

SACOCHE DÉCOUVERTE PAR M. VILLOUTREIX DANS LE CHAMP DE M. BELIVIER ET OÙ FURENT TROUVÉES LES PIÈCES REPRODUITES CI-APRÈS

H4615 – 0051

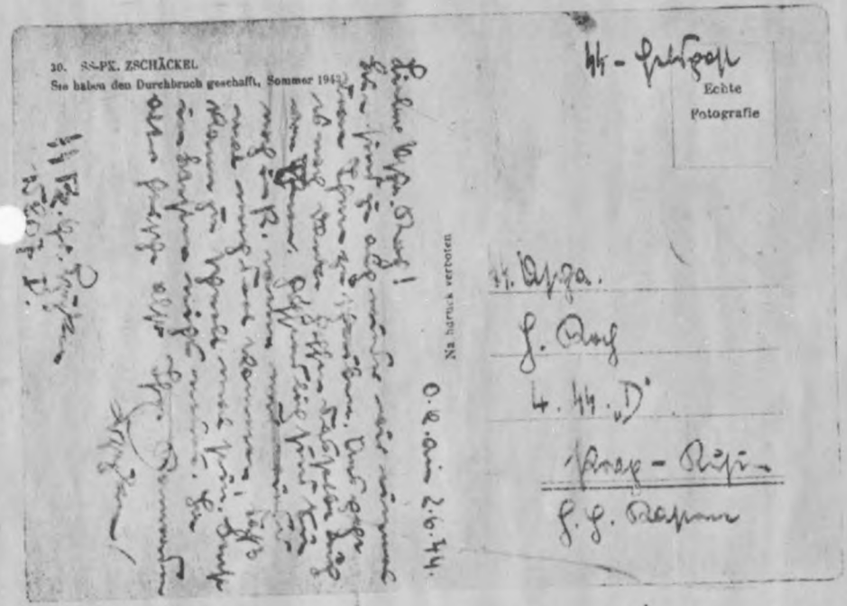

UNE DES CARTES POSTALES TROUVÉES DANS LA SACOCHE

ENVELOPPE

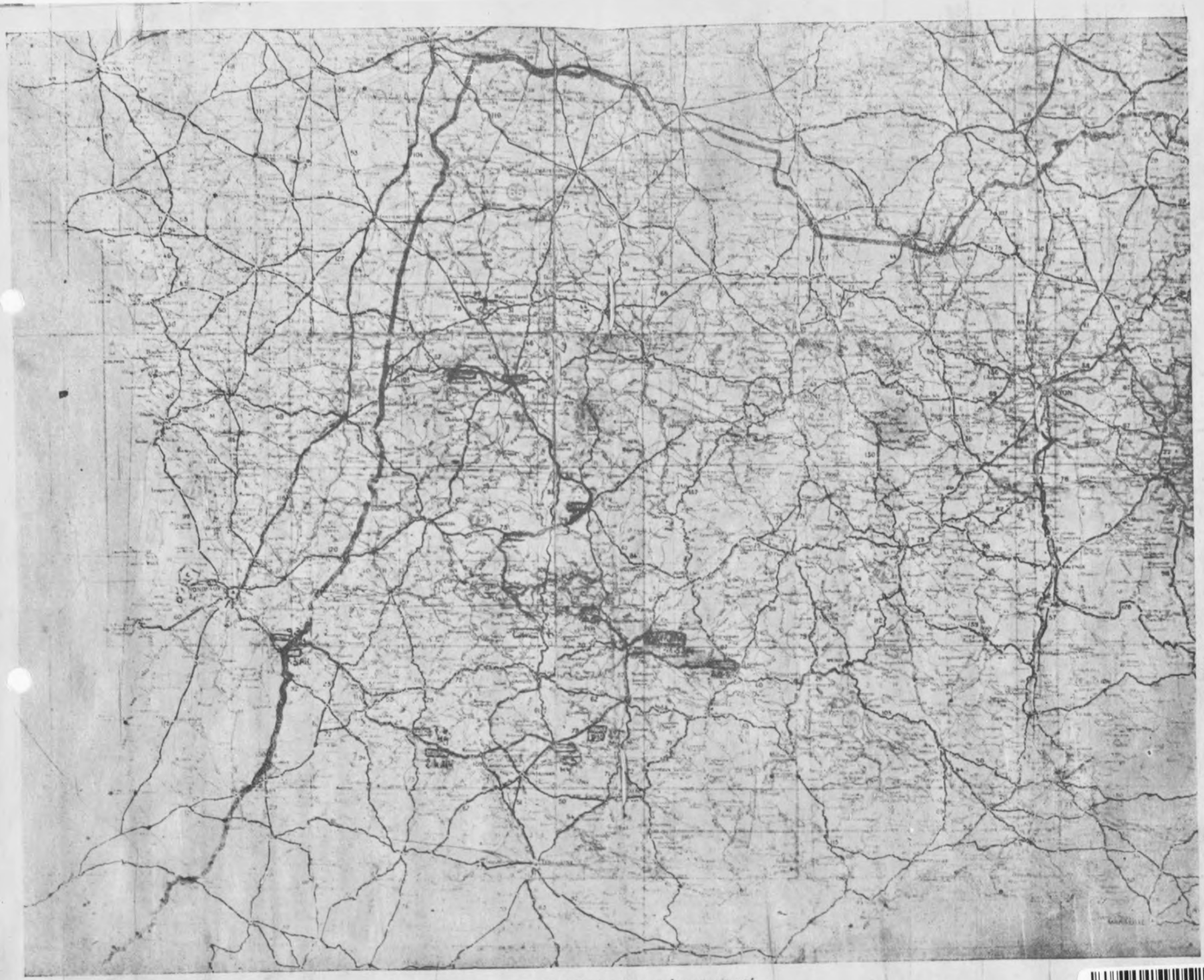

CARTE MICHELIN AVEC ITINÉRAIRE TRACÉ

H4615 – 0052

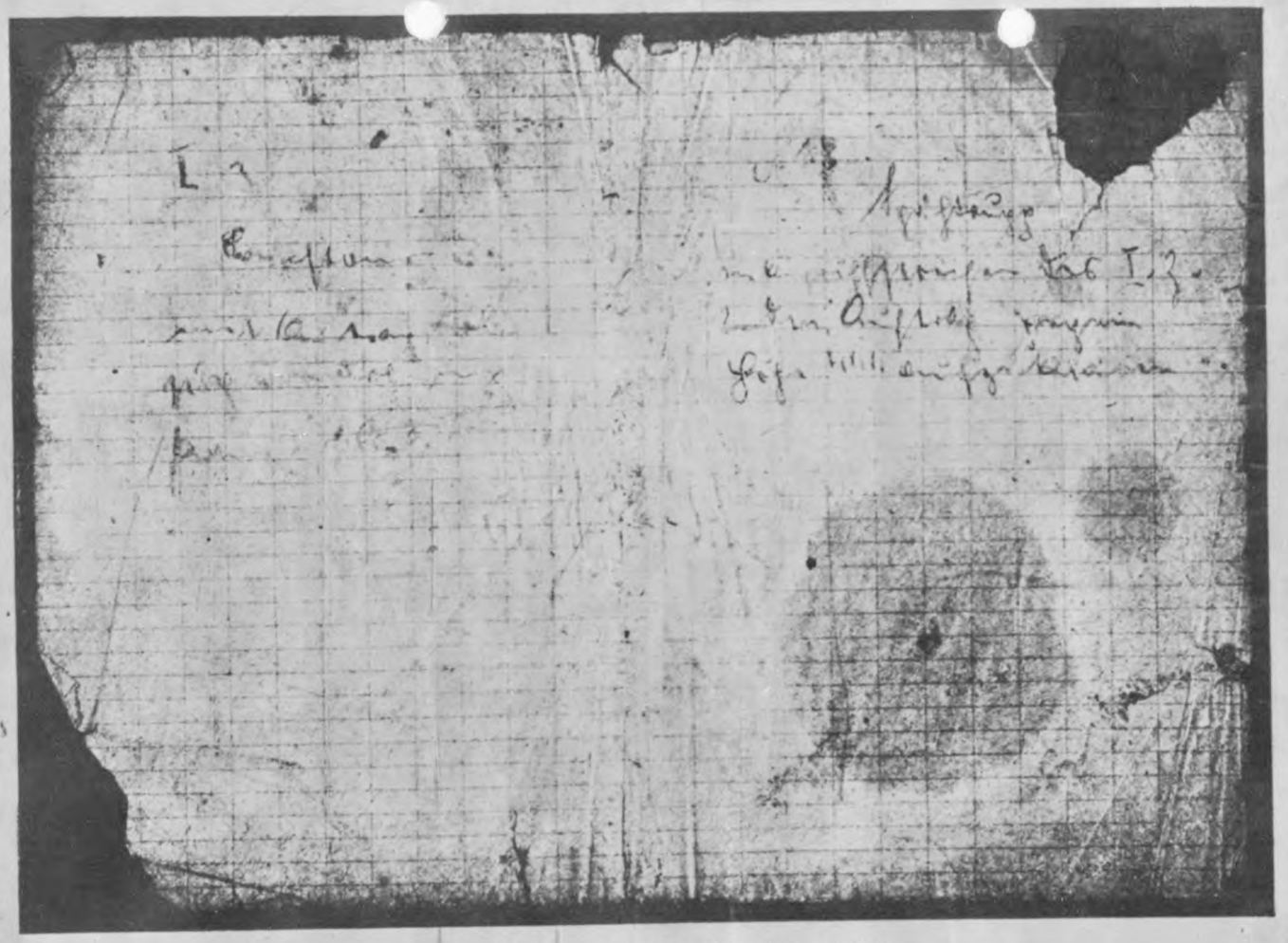

NOTES AU CRAYON ACCOMPAGNANT LES CROQUIS

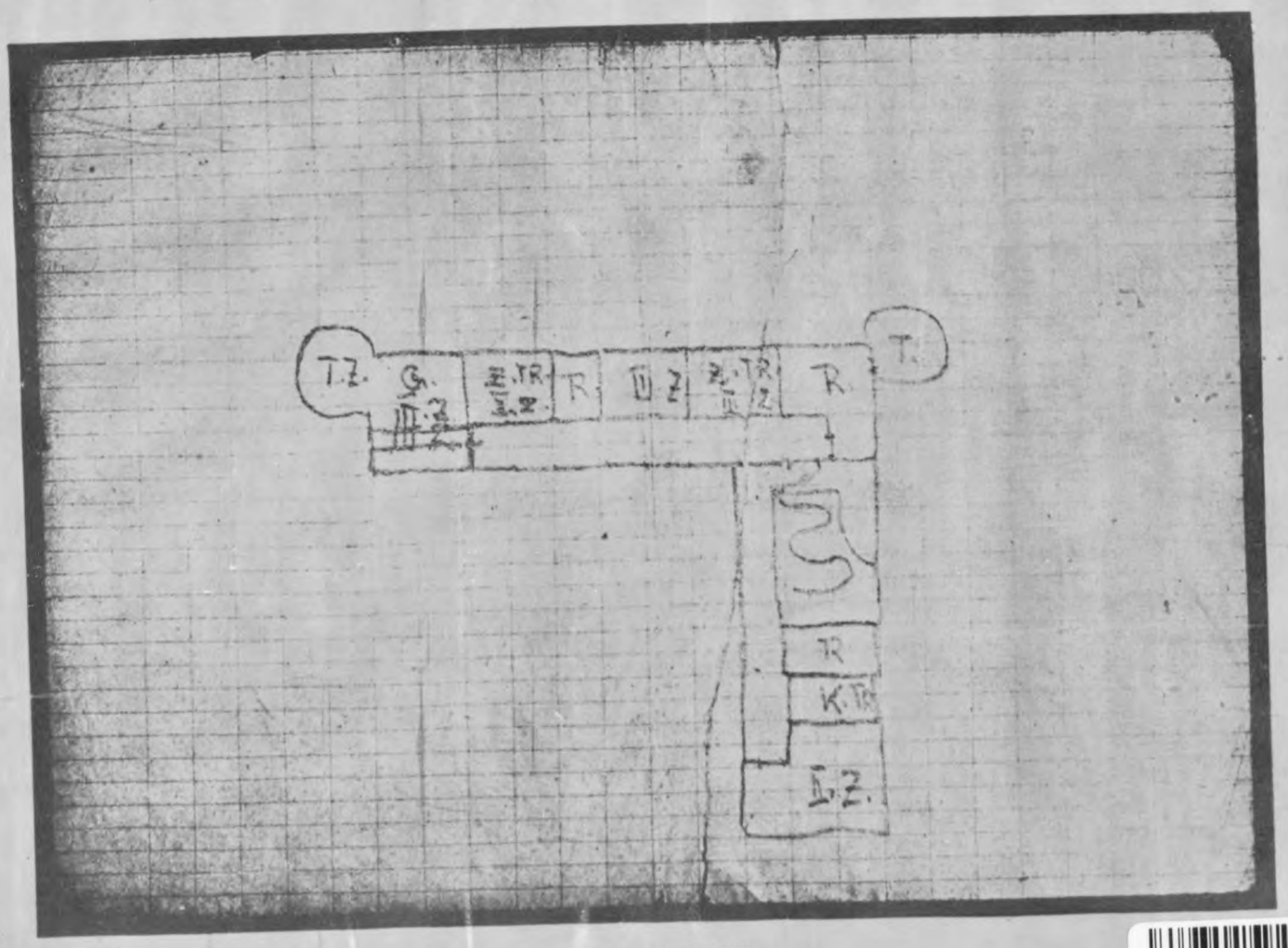

PLAN AU CRAYON

H4615 – 0053

H4615 – 0054

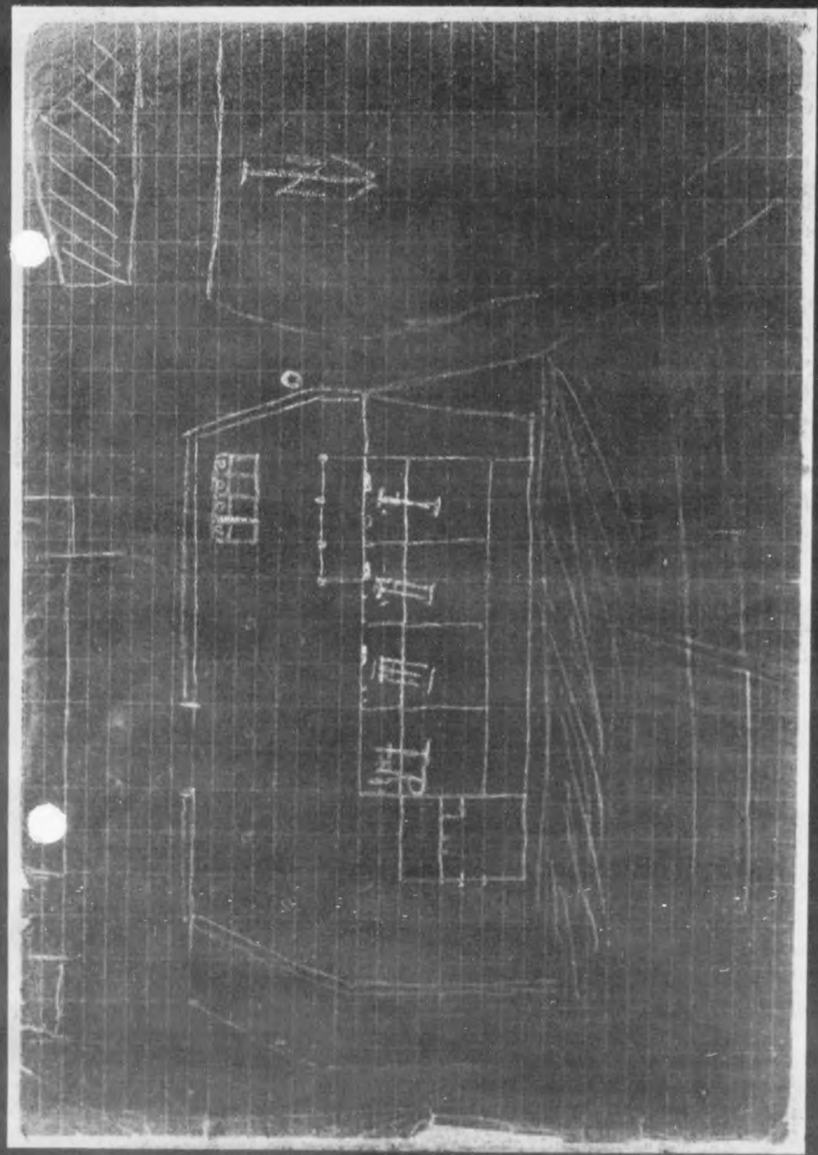

PLAN DE L'ÉCOLE

sur-Glane... Ce premier jour, 4 cadavres ont été retrouvés, l'un devant la boulangerie Bouchoule. Il s'agit d'un homme dont il ne restait que la tête et le tronc calcinés, les bras et les jambes ayant été complètement carbonisés. Un second, dans la grange de Mme Laudy, tronc et tête calcinés, jambes et bras carbonisés, cadavre de femme reconnu par un de ses parents, pour être celui de Mme Desbordes. Enfin, dans le jardin de Mme Laudy, à proximité de la grange dont nous venons de parler, un cadavre de femme et un cadavre d'homme tués par les projectiles, légèrement calcinés, très reconnaissables. La femme est une réfugiée lorraine, identifiée par M. Desourteaux ; l'homme, M. Thomas, boulanger. Ces cadavres ont été placés dans des cercueils et inhumés dans le cimetière...

« Le jeudi 15, un train de la C. D. H. V. nous ramenait à Oradour avec les équipes des divers services, soit au total 149 hommes ».

Il y avait là des équipes de déblaiement, accompagnées de fonctionnaires des Ponts et Chaussées, les équipes d'urgence de la Croix-Rouge, un grand nombre de séminaristes, accompagnés d'un Directeur du Grand Séminaire, et des équipes de jeunes de la Défense Passive ou de divers groupements. Les deux assistantes sociales de Saint-Junien et les services de l'Inspection de la Santé participaient à l'encadrement de ces équipes de sauveteurs ; le Secours National en assurait le ravitaillement.

Les mesures à prendre étaient considérables : établissement d'un service d'ordre, déblaiement des ruines, prospection et récupération des valeurs ou des objets précieux, exhumation et éventuellement identification des cadavres, puis transfert au cimetière et inhumations, mesures de désinfection, enfin incinération et enfouissement des nombreux cadavres d'animaux.

Ces travaux remplirent les jeudi 15, vendredi 16, samedi 17, lundi 19 juin. Les équipiers chargés de relever les cadavres et de recueillir les restes humains étaient munis de masques imbibés d'essence d'eucalyptus, pour combattre l'odeur nauséabonde qui était rendue plus pénible encore du fait de l'extrême chaleur...

Chaque soir, à 17 h. 30, une absoute était donnée sur la grande fosse commune. Tous les hommes, abandonnant leur travail, y assistaient et apportaient quelques fleurs cueillies dans les jardins de ceux qui n'étaient plus.

Au cours de ces travaux de déblaiement, aucun engin incen-

H4615 – 0055

diaire ne fut retrouvé ; par contre on trouva des douilles en grand nombre. Mais deux découvertes faites dans la campagne, aux abords du village, présentent un intérêt particulier : ce sont, d'une part, une enveloppe postée à Kustrin et adressée à un S. S. Panzer grenadier du Régiment responsable du massacre d'Oradour (Feld-Post nº 15.807 D) ; cette enveloppe a été trouvée par Mme Léglise, dans le chemin du village des Bordes, le 15 juin 1944, auprès de deux cadavres déterrés d'hommes paraissant avoir respectivement 45 et 75 ans (pièce nº 15). L'autre trouvaille a été faite par M. Jean Villoutreix, domicilié à La Berthe, commune de Saint-Auvent. Il a fait la déclaration suivante (pièce nº 9) :

« Je certifie avoir découvert, le 16 juin 1944, dans le champ de blé de M. Belivier, demeurant aux Bregères d'Oradour-sur-Glane, une sacoche ayant appartenu à un soldat allemand qui a dû l'oublier ou la perdre le jour du drame d'Oradour-sur-Glane.

« Je déclare sur l'honneur que cette sacoche verte contenait :

« 1º Une toile imperméabilisée verte ;

« 2º Une carte routière Michelin, sur laquelle étaient tracés au crayon divers itinéraires avec tous les noms des grandes villes, des indications de dates ;

« 3º Des cartes postales au nombre de 8, dont une écrite à la main et destinée à être expédiée en Allemagne et dont une autre portait une date (traduction en français) ;

« 4º Diverses lettres que j'ai brûlées. »

Cette sacoche est maintenant conservée parmi les pièces à conviction au Service des Crimes de Guerre du Ministère de l'Information. Le Secteur Postal indiqué sur la carte postale écrite est le même que celui de l'enveloppe trouvée par Mme Léglise (15.807 D); et la carte Michelin renseignée est précieuse par les itinéraires qu'elle porte. Tous ces documents auront leur rôle à jouer dans l'identification des auteurs du massacre.

LES DESTRUCTIONS

La statistique en a été établie comme suit, par le Maire-Délégué d'Oradour (pièce nº 35).

	Total
Maisons d'habitation	123
Ateliers	26
Garages particuliers et autres	19
Remises	35
Granges	40
Hangars	58
Magasins	22
Ecoles	4
Gare	1

Cela représente la totalité du bourg et des hameaux de la Bregère et de Puygaillard, plus un certain nombre de maisons et de fermes isolées.

LES RESCAPÉS

Le rapport de gendarmerie (pièce nº 1) nous fournit des chiffres approximatifs.

Sur 60 rescapés, 40 étaient absents du bourg, les 20 autres se sont cachés dans les broussailles, aux abords des habitations, ou se sont enfuis !...

Nous savons que 24 personnes très exactement ont pu se cacher ou s'enfuir. En voici la liste :

1º *Ont survécu aux divers massacres :*

Mme Rouffanche rescapée de l'église, (pièce nº 2) ;
MM. Borie rescapé de la remise Laudy ;
Broussaudier — — (pièce nº 22) ;
Darthout — — (pièces nos 6 et 7) ;
Hebras — —
Roby — — (pièces nos 3 et 4).

2° *Ont réussi à s'enfuir :*

Un groupe de 5 personnes : le mari, la femme, les deux enfants et une dame amie;

Un groupe de 3 personnes : Mlles Pinède et leur jeune frère, le petit Godfrin, M. Machefer.

3° *Ont réussi à se cacher :*

MM. Belivier ;
Brissaud ;
Cremoux ;
Desourteaux Hubert ;
Doutre ;
Lauzaret ;
Litaud ;
Senon Armand.

Parmi ceux qui avaient la chance d'être absents d'Oradour, on peut citer :

Mme Montazeau, femme du notaire et sa fille	à Limoges ;
Mlle Compain, fille du pâtissier	à Limoges ;
MM. Bardet, carrier	travaillant hors d'Oradour ;
Darthout, Aimé	à Limoges ;
Deglane, sabotier	à Cieux ;
Descubes	en famille près de Javerdat ;
Desroches	absent d'Oradour ;
Desvignes, boucher	à la foire de Saint-Victurnien ;
Hebras, père	travaillant près de Veyrac ;
Hyvernaud	dans sa propriété, près de St-Gence ;
Leblanc, Eugène	à Limoges ;
Pister, électricien	au dépôt de l'Aurence ;
Redon, Emile	à Limoges ;
Senon, Gabriel, facteur	en tournée.

Mais cette dernière liste est évidemment très incomplète.

H4615 – 0056

Mme ROUFFANCHE

M. DARTHOUT

LES TÉMOINS

M. BROUSSAUDIER

M. ROBERT HEBRAS

MATHIEU BORIE

M. YVON ROBY

RUINES

RUINES

H4615 – 0057

Dienststelle der
Feldpostnummer 15 867 D

O.U., den 11.6.1944

Bescheinigung.

Obige Dienststelle bescheinigt, dass die Fahrer

Demery und Nadau

die Strecke von Nieul nach St. Jun ien passieren dürfen.

Hauptscharführer u.
Stabsscharführer

LAISSEZ-PASSER TROUVÉ A ORADOUR

BILAN

Les victimes.

Le 14 juin 1944, prenant acte du massacre d'Oradour-sur-Glane, le général von Brodowsky inscrivait sur le journal de marche du Hauptverbindungstab, nº 588 (pièce nº 39) le chiffre de 600 morts. Ce chiffre est très inférieur à la réalité.

Dès le mois de juin 1944, les estimations officielles françaises les plus modérées (pièces nº 30 et 33) étaient de 800 à 1.000 morts ; et actuellement M. Moreau, Maire-Délégué d'Oradour, considère que le nombre des victimes du massacre a dû être de 850 environ. Ce chiffre concorde avec les approximations que nous avons rencontrées au cours du récit : au témoignage de M. Darthout (pièces nº 6 et 7), plus de 200 hommes se trouvaient rassemblés sur le Champ de Foire, après le départ pour l'église du groupe des femmes et des enfants ; d'autre part, les constatations effectuées dans l'église établissent que plus de 500 personnes y avaient été entassées (pièce nº 29) ; on arrive ainsi à un total nettement supérieur à 700, auquel il faut encore ajouter les nombreux assassinats isolés dont le village et ses alentours ont été le théâtre.

M. Moreau a d'ores et déjà relevé les noms de 635 victimes : 52 dont les corps ont été identifiés et pour lesquelles un acte de décès a été dressé ; 583 portées disparues à la suite du massacre d'Oradour.

Nous publions en appendice ces deux listes officielles. On peut ajouter quelques précisions numériques. Pour les seuls habitants du bourg, le Procureur Général de Limoges donne les chiffres suivants ;

Sur une population totale de 405 habitants en 1944 (y compris les réfugiés lorrains).

Victimes	357
Rescapés.....	48

On sait par ailleurs (pièce nº 1) que 54 réfugiés lorrains sont au nombre des victimes.

H4615 – 0058

STATISTIQUES

Ces deux listes nous donnent les noms de 634 victimes, soit :

1e liste : corps identifiés	51
2e liste : portés disparus	583

On peut en tirer les données statistiques suivantes :

Commune d'Oradour-sur-Glane		562
Limoges		33
Reste du département de la Haute-Vienne		20
A savoir : Bellac	1	
Blond	1	
Cieux	3	
Javerdat	2	
Panazol	4	
Saint-Brice	3	
Saint-Junien	1	
Saint-Victurnien	1	
Veyrac	4	
Paris et Banlieue Parisienne		8
A savoir : Paris	5	
Montreuil-sous-Bois	1	
Sartrouville	2	
Reste de la France		11
A savoir : Avignon	2	
Lyon	1	
Montpellier	2	
Nedde (I.-et-V.)	1	
Nice	1	
Orléans	1	
Oullins	1	
Reims	1	
Saint-Venant (P.-de-C.)	1	

Dans la Commune d'Oradour :

Domiciliés dans le Bourg	393
Domiciliés hors du Bourg	169

Les hameaux les plus touchés sont les suivants :

Bellevue	11
Les Bordes	15
Les Brandes	16
Les Brégères	12
Le Mas du Puy	12
Puy Gaillard	11
Le Repaire	14

H4615 – 0059

LES RESPONSABLES DU MASSACRE

I. — *Identification de l'unité.*

Dès le 20 août 1944, Radio-France annonçait que l'unité responsable du massacre d'Oradour était la 3e compagnie du 1er bataillon du S. S. Panzer Grenadier Regiment «der Fuehrer», appartenant à la 3e S. S. Panzer Division « Das Reich ».

Les premiers indices permettant cette identification avaient été recueillis à Nieul le lundi 12 juin, après le départ des Allemands. Ils avaient, en effet, laissé derrière eux des preuves matérielles de leur participation au pillage d'Oradour, ne seraient-ce que la bicyclette de M. Barthélemy et la motocyclette de M. Leblanc ; ils avaient en outre oublié d'effacer certaines inscriptions à la craie qui fournissaient le numéro de la Compagnie :

1° *Inscriptions de l'Ecole* : M. Bouty, Directeur de l'école de Nieul, a conservé, sur les murs de son établissement, à l'entrée de chacune des deux salles de classe, l'inscription suivante :

16 man
3 KP

C'est-à-dire : 16 hommes

3e compagnie (pièce n° 18).

2° *Inscriptions de la Pharmacie :* De son côté, le pharmacien,

H4615 – 0060

M. Rivet, relevait sur deux portes commandant deux pièces différentes au premier étage de sa pharmacie :

1re porte 4 5 cha
3 KP

2e porte 7 5 cha
3 KP

Il a ajouté que ces inscriptions avaient été posées le 9 juin 1944 dans l'après-midi, par un officier allemand accompagné d'un interprète parlant bien le français. Ces deux hommes le réveillèrent dans la nuit du 10 au 11 juin 1944, pour lui demander de leur indiquer la route de Chamboret, premier village après Nieul dans la direction de Bellac (pièce nº 17).

Les Services de Renseignements français et alliés ont permis de préciser à quel régiment cette compagnie appartenait ; et toutes confirmations à cet égard ont été apportées par l'interrogatoire de deux déserteurs provenant de la 3e compagnie du régiment « der Fuhrer » (pièce nº 44). Ils ont même précisé quel avait été le rôle de chaque section.

« En arrivant, le Commandant fit placer autour du village les hommes de la 2e section à laquelle j'appartenais. Les 1re et 3e sections entrèrent à l'intérieur du village ».

Aucun doute n'est donc possible sur l'identification de l'unité.

On a pu, d'autre part, reconstituer partiellement l'itinéraire de ce 1er bataillon dans la région limousine. Venant, semble-t-il, de la Dordogne (pièce nº 1), ce bataillon se trouvait le 9 juin à Rochechouart et à Saint-Junien ; le 11 juin, il cantonnait partie à Saint-Junien et partie à Nieul ; le 12, à la fin de la matinée, il faisait mouvement vers le nord, en direction de Bellac. Cela nous donne, pour la période du 9 au 12 juin, un axe général de marche sud-nord passant à l'ouest de Limoges. On sait, par ailleurs, que le 2e bataillon du même régiment, remontant de la Corrèze, cantonnait à Limoges les 10 et 11 juin et quittait la ville le 12, en direction de Poitiers. Au moment du sac d'Oradour, le P. C. de la division « das Reich » était établi à l'hôtel Central à Limoges pièce nº 32).

Il est pratiquement impossible de reconstituer le détail des déplacements effectués par les diverses unités de ces deux bataillons, car il semble que chaque compagnie ait suivi un itinéraire particulier et que toutes les petites routes aient été sillonnées.

De plus la division « Das Reich » avait reçu mission de patrouiller dans toutes les régions qu'elle traversait, pour réprimer l'action du maquis ; des détachements rayonnaient sans cesse autour de leurs points de cantonnement. Enfin, les différentes unités assuraient leur liaison par véhicules isolés ou par motocyclistes. L'extrême complexité de tous ces déplacements a amené certaines confusions, qu'il faudrait pouvoir tirer au clair. En voici quelques données probables.

Tout d'abord on sait que pendant l'après-midi du 10 juin 1944, la 3e compagnie restait en liaison avec Saint-Junien et avec Limoges : un motocycliste, dont on a le signalement, « aurait fait l'agent de liaison entre les troupes opérant à Oradour et celles en stationnement à Saint-Junien » (pièce nº 1) ; la liaison avec Limoges est d'autre part attestée par Mme Loustaud, habitant près de la gare de Veyrac, à 4 kilomètres d'Oradour-sur-Glane. Elle déclare, en effet, avoir vu le 10 juin, vers 19 heures, deux véhicules automobiles allemands qui, venant d'Oradour, ont pris la direction de Limoges ; elle les a vus revenir à Oradour le même soir, vers 20 heures (pièce nº 23). Il semble même que toute la compagnie n'ait pas cantonné à Nieul le 10 juin au soir : si l'on en croit le témoignage des deux déserteurs (pièces nos 00 et 00), la 2e section, qui n'avait pas participé activement au massacre, aurait été renvoyée à Saint-Junien dès la fin de l'après-midi, aurait passé là toute la journée du dimanche et n'aurait quitté Saint-Junien que le lundi matin ; seules les équipes de massacreurs de la 1re et de la 3e section auraient été à Nieul. Il est possible que le Commandement ait jugé bon de séparer pendant quelque 36 heures des éléments qui, n'ayant pas eu à jouer le même rôle, n'étaient pas dans les mêmes conditions psychologiques. Toujours est-il qu'une étroite liaison est confirmée entre Nieul et Saint-Junien dans la journée du dimanche 11 juin : M. Lévêque, brasseur à Saint-Junien, fut requis avec son camion pour transporter de la troupe à Nieul ; il conserve son laissez-passer dont voici copie (pièce nº 1) :

« Service F. P. Nº 15.807 A
Bataillon le 11-6-44

ATTESTATION

à Monsieur LÉVÊQUE Joseph, carte d'identité nº 39, à qui il est

H4615 – 0061

certifié qu'il ait le 11-6-44, après exécution de son transport avec sa voiture « Hotchkiss n° 6186-ZL3 » à libérer pour son retour à son domicile à Saint-Junien.

Signé : L. AUGER
S. S. Oberstamnführer et Adjoint
(Il porte le cachet de cette unité) ».

Un second point semble établi : c'est que les S. S. revenus à Oradour le lundi matin 12 juin, pour procéder au déblaiement des cadavres, n'appartenaient pas à l'unité responsable du massacre. Dans ces conditions, rien ne prouve que les objets découverts à Oradour les 15 et 16 juin — l'enveloppe postée et la sacoche de sous-officier — ne proviennent pas tout simplement de cette équipe de fossoyeurs. On se souvient que la sacoche trouvée par M. Villoutreix contient une carte Michelin renseignée, portant au crayon des itinéraires et des dates. Or, ces renseignements ne cadrent pas avec ce que nous savons des déplacements de la 3e compagnie ; par contre, ils semblent concorder avec ce qu'on peut reconstituer de l'itinéraire du 2e bataillon, qui était encore à Limoges, dans la journée du 12 juin. La conférence tenue dans la matinée du 12 entre les Chefs de la Gestapo de Limoges et le Chef du 2e bataillon (pièce n° 32) aurait eu lieu à la suite de ces premiers travaux de déblaiement, sans doute pour rendre compte de leur insuffisance et de la nécessité où l'on serait de recourir aux services français de Santé. Ajoutons que le détachement venu le 12 juin au matin à Oradour est reparti par la route de Limoges. Tout cela semble indiquer que les équipes allemandes de déblaiement — qui ont d'ailleurs poursuivi le pillage et fracturé le tabernacle — appartenaient au 2e bataillon du régiment « der Führer » et nullement à la Compagnie qui avait opéré le 10 juin.

Il reste un dernier point : les rapports allemands qui font mention des mesures de représailles exercées dans la région limousine (pièce n° 42) et qui datent des 13 et 17 juin, émanent du 19e S. S. Polizer régiment, dont le 2e bataillon occupait la caserne Marceau à Limoges. On sait que ce 2e bataillon opérait alors dans le nord du département ; il était à la Souterraine les 8 et 9 juin. Il est fort peu vraisemblable qu'il ait fourni des renforts à la 3e compagnie du régiment « der Fuhrer » pour l'exécution du massacre d'Oradour.

L'effectif d'une compagnie suffisait largement. Par contre il est possible que ses dépôts aient fourni du matériel de destructions (plaquettes incendiaires ou autres) que les deux camions partis d'Oradour vers 19 heures auraient rapporté de Limoges une heure plus tard.

Il est clair que tous ces détails ne changent rien à la question et que l'identification des auteurs du massacre reste établie sans discussion possible.

II. — *Les prétextes du massacre.*

Il semble que les autorités allemandes n'aient eu aucun prétexte sérieux à invoquer, car leurs déclarations officielles sont vagues et se contredisent : à la date du 11 juin 1944, le général von Brodowsky enregistre simplement la destruction du village (pièce n° 39).

« 11-6-44 (page 40). — La situation reste incertaine dans la région de Limoges. Au cours d'une action de la troupe, le 10 juin 1944, la localité d'Oradour-sur-Glane (31 km. S.-O. de Limoges) fut réduite en décombres et en cendres. »

A la date du 14 juin, il invoque un incident qui aurait eu lieu à Nieul et que rien n'a confirmé (même pièce).

« 14-6-44 (page 54). — Une communication téléphonique en provenance d'Oradour (30 km. S.-O. de Limoges) signale ce qui suit : 600 personnes furent tuées. Un Untersturmführer de la S. S. Pz. Div. « Das Reich » avait été fait prisonnier à Nieul (8 km. N.-O. de Limoges). Il put s'enfuir. L'on trouva les lettres d'un Oberzahlmeister (trésorier) et des traces de mauvais traitements. Toute la population mâle d'Oradour fut fusillée. Les femmes et les enfants se réfugièrent dans l'église. L'église prit feu. Des explosifs étaient entreposés dans l'église. Toutes les femmes et les enfants trépassèrent. »

De son côté, le général Gleininger, chef du Verbindungstab de Limoges, élaborait une version quelque peu différente. Voici ce qu'en dit le rapport du Préfet-Régional de Limoges (pièce n° 30) :

12 *juin.* — « ...J'ai pu constater que le général ne semblait avoir qu'une connaissance très imparfaite des événements d'Oradour-sur-Glane, et il marqua d'ailleurs son étonnement et son émotion en ma présence et *m'exprima sa réprobation.* »

13 *juin au soir.* — « Selon la version allemande, qui m'a été exposée par un représentant du S. D. venu recueillir le témoignage de ma visite à Oradour, un attentat aurait été commis aux abords du village. Un officier allemand et son chauffeur auraient été capturés par des éléments du maquis, puis molestés à travers le village, notamment par les femmes, qui leur auraient lié les poignets avec des fils d'acier. Conduits ensuite sur le lieu de l'exécution, l'officier allemand se serait enfui, tandis que le chauffeur aurait été tué.

L'officier serait revenu à Limoges et provoqua une expédition punitive (Strafkommando) à laquelle il aurait pris part.

Aucun témoignage n'a pu établir la véracité de ces faits ; et même s'ils étaient exacts, ils ne pourraient en aucune façon justifier un aussi abominable carnage. »

Dans sa note au Commandant allemand, le général Bridoux fait ressortir la diversité des prétextes invoqués (pièce nº 33).

« Aucun témoignage français n'a pu confirmer ces faits, qui paraissent d'ailleurs *ne pas concorder avec les déclarations des chefs du kommando de S. S.* lors de son arrivée dans le village, et selon lesquels une délation aurait signalé des dépôts d'explosifs, dont l'existence n'a d'ailleurs pas été confirmée non plus. »

On peut remarquer qu'aucun document français ni allemand ne fait mention d'incidents survenus à Oradour-sur-Vayres ni d'une erreur de répression. La thèse de la méprise, qui a été répandue en France et dont la presse étrangère s'est fait l'écho, apparaît donc sans fondement. Il est cependant aisé d'en déceler l'origine. Il suffit de se reporter aux deux citations que nous avons faites du Journal de marche de von Brodowsky. Toutes deux portent la même erreur : il inscrit Oradour-sur-Glane, mais il donne les coordonnées d'Oradour-sur-Vayres : 31 kilomètres sud-ouest de Limoges ; alors qu'Oradour-sur-Glane est à 22 kilomètres nord-ouest de Limoges. Il y a donc bien eu méprise, mais uniquement dans l'esprit de von Brodowsky, lorsque le renseignement lui a été transmis ; il a commis, après coup, une erreur de localisation.

S'emparer de cette erreur réelle, la transporter aux origines du drame et bâtir là-dessus toute une théorie susceptible de réhabiliter plus ou moins le commandement allemand : l'occasion était inespérée pour une propagande aux abois, qui ne prétendait plus qu'à trouver une position de retraite.

Car les informations étaient de plus en plus précises et irréfutables, rien ne s'était jamais passé à Oradour-sur-Glane qui pût justifier la moindre représaille. Cela ressort de tous les témoignages et de tous les documents : déposition de M. Darthout, compte rendu F. F. I., protestation de l'évêque de Limoges, protestation du Préfet Régional :

« Je tiens à souligner que le village d'Oradour était une des communes les plus tranquilles du département et sa population laborieuse et paisible, connue par sa modération » (pièce nº 30).

L'unanimité est absolue sur ce point. Et ce qui est particulièrement précieux ce sont les attestations formelles des autorités militaires F. F. I. qui dirigeaient les opérations du maquis en Haute-Vienne. Au terme d'une longue enquête, le Colonel Rousselier, Commandant la 12e Région Militaire, à Limoges, a pu certifier ce qui suit :

« ...Il n'y a eu ni engagement contre des formations allemandes, ni attentat contre des soldats allemands sur le territoire de la commune d'Oradour-sur-Glane.

« D'autre part, nous n'avions ni camp, ni dépôt d'armes ou d'explosifs dans cette commune. »

Les excuses présentées par le général Gleiniger à Mgr. Rastouil, la « désapprobation » exprimée au Préfet Régional, suffiraient d'ailleurs à prouver que le massacre n'avait aucune raison valable.

Et pourtant il semble qu'on en connaisse maintenant la cause, si lointaine et si ahurissante qu'elle puisse paraître : car cette cause est tout le contraire d'une justification. Voici donc, si l'on en croît la déposition de l'un des déserteurs, comment les choses se seraient passées (pièce nº 44).

« ...A environ 15 kilomètres d'Oradour-sur-Glane, nous avons été attaqués par des maquisards. Ils avaient placé des barrages et des mines sur la route, ce qui fit quatre blessés dans les rangs des S. S. Ils nous tirèrent également dessus avec leurs F. M.

« Le Commandant D... décida alors que le premier village qui serait traversé subirait les représailles.

« Le premier village fut Oradour-sur-Glane. »

L'autre déserteur était resté en panne avec son camion à une trentaine de kilomètres de là. « Après avoir été réparé, le camion est reparti pour rejoindre la colonne. C'est ainsi que nous sommes passés sur la route nationale en face d'Oradour-sur-Glane qui était

H4615 – 0062

en feu. Mes camarades de camion et moi nous ne savions pas ce qui s'était passé...

Ainsi à une quinzaine de kilomètres au sud d'Oradour et sans doute assez près de Saint-Junien, il y a eu un incident : route minée, quelques blessés. Le chef de détachement décide aussitôt des représailles. On aurait pu croire qu'il se lancerait à la poursuite des assaillants ; mais ce n'est pas la méthode allemande : il est trop dangereux de s'en prendre au maquis ; il décide de détruire un village. Rechercher le village le plus proche, celui sur le territoire duquel l'incident avait eu lieu, et l'anéantir, ç'eût été une de ces monstruosités dont seuls les Allemands sont capables : 800 morts pour 4 blessés ; du moins cette monstruosité eût-elle comporté une certaine logique dans le raisonnement ; il y aurait eu lien, sinon proportion, entre la cause et l'effet. Mais non : le détachement poursuit — planmäzig — son itinéraire prévu ; et c'est le premier village qu'il rencontrera, qui sera voué au massacre. Pendant 15 kilomètres, quelques hameaux, mais aucun village qui vaille la peine ; enfin, voici un village, un vrai village : c'est Oradour-sur-Glane ; la 3e compagnie entre en action. Voilà ce qu'on peut appeler de la méthode. !

Les ordres de représailles.

L'anéantissement d'Oradour ne prend son sens que lorsqu'on le replace au sein de la vaste politique de répression que, depuis des mois, poursuivait le Haut Commandement allemand, à travers tout le Centre et le Sud-Ouest de la France. Venant au terme d'une longue série de massacres et d'assassinats de moindre envergure, Oradour apparaît comme le couronnement d'une politique et d'une méthode de domination. La division « das Reich » était particulièrement entraînée à ce genre d'exploits : depuis trois mois bientôt, spécialisée dans la lutte contre le maquis, elle se préparait peu à peu à l'accomplissement de son chef-d'œuvre.

Sur la période qui précède, nous avons le récit impressionnant d'un déserteur appartenant à une autre compagnie que celle d'Oradour, mais habituée aux mêmes méthodes (pièce nº 40).

« En opérations, les officiers ne portent pas les galons, ne voulant pas se faire reconnaître. Ils tirent comme les simples soldats.

« Nous faisons le nettoyage autour d'Agen dans un rayon de 70 kilomètres. Les habitants de plusieurs petits villages sont fouillés et massacrés ; les officiers violent les plus jeunes femmes ; les soldats sont fouillés après les opérations par les officiers qui s'emparent des bijoux ; les objets précieux sont volés, le bétail est ramassé par le ravitaillement de la division (les transports venant d'Allemagne étant coupés) ».

Voici maintenant le genre d'incidents qui se répète chaque jour :

« A 150 kilomètres d'Agen, en passant dans un petit village de douze maisons, une femme de 30 à 35 ans, à sa fenêtre, regarde passer les S. S. Voyant un camion arrêté sur le bord de la route, le commandant de la compagnie fait stopper son convoi. On interroge cette femme. « Y a-t-il du maquis ? — Non. — A qui est ce camion ? — Je ne sais pas. » Sans en demander davantage, les soldats la deshabillent, la frappent avec des matraques et, saignant de tout son corps, la pendent à un arbre.

« Après une visite au camion Berliet appartenant au maquis et chargé de ravitaillement, les soldats S. S. reviennent près des maisons. C'est là qu'un vieillard tient un garçon de 5 ans par la main. Le petit garçon, questionné, ne sait quoi répondre. Il reçoit un coup de matraque et dit : « Il y a peut-être une arme à la maison. » Le grand-père déclare : « Je ne possède pas d'arme à la maison. » Deux soldats le saisissent, pendant que les deux autres le frappent avec des matraques. Pendant ce temps une cinquantaine de camarades pénètrent dans la maison et découvrent un fusil-mitrailleur anglais et une caisse de munitions (chargeurs demi-lune). Alors, redoublant leurs coups, ils finissent de tuer le vieillard. Après avoir mis le feu au camion et à la maison, le kommandeur donne l'ordre de partir ; un coup de feu part, et le petit garçon a cessé de vivre...

« Après avoir roulé, nous arrivons à l'entrée d'une petite ville (6.000 habitants). Un vieil homme et une vieille femme, nous voyant arriver, veulent rejoindre leur domicile. Ils ne peuvent pas : un officier S. S. ouvre le feu et les deux personnes tombent sous les balles.

« Arrivé au milieu de la ville, le convoi s'arrête devant une grande maison où flotte un drapeau tricolore. Le commandant

H4615 – 0063

de la 2e compagnie fait ouvrir le feu sur la façade de la maison et fait sortir le patron de l'établissement ; sans même le questionner, l'officier décharge son pistolet-mitrailleur dans la poitrine de cette personne. Il fait sortir tout le personnel de l'établissement et embarque dans une voiture cinq jeunes femmes ou jeunes filles. L'opération terminée, le convoi part en chantant et en tirant dans toutes les rues de la ville. Sortis de cette localité nous tirons sur tous les cultivateurs qui travaillent aux champs ; les vaches, les chevaux, les chiens sont tués au fusil-mitrailleur ».

Ils arrivent à Limoges. « Le lendemain, à 6 heures, nous partons faire le nettoyage en Haute-Vienne... Tout ce que nous rencontrons sur notre route est tué. Des femmes sont violées, déshabillées et pendues aux arbres. Nous arrivons à Saint-Junien le 6 juin... Le soir, profitant de la recherche de nourriture, je m'évade, ne pouvant plus endurer ces visions !... »

6 *juin*. — Le moment n'est pas quelconque : à la veille du débarquement allié, les ordres de représailles deviennent plus impérieux que jamais : deux documents le prouvent : le journal de marche du général von Brodowsky, Commandant du Hauptverbindungstab (ou Haut Etat-Major de Liaison) de Clermont-Ferrand, et deux rapports établis par les Autorités allemandes de Limoges. Voici quelques extraits du premier de ces documents (pièce nº 39) :

3-6-44 (page 24)... L'organisation et la conduite des opérations de nettoyage contre les bandes terroristes est confiée au Général Leutenant von Brodowsky, qui en sera responsable.

6-6-44 (page 30). — Je suis chargé de rétablir l'autorité des forces d'occupation dans le département du Cantal et les régions limitrophes. La lutte contre les bandes armées sera poursuivie par tous les moyens. Il reste entendu que le commandement de la Sipo et du S. D. (Hauptsturmführer Gleitzer) me seront subordonnés.

On notera que le débarquement a seulement fait préciser les décisions prises trois jours plus tôt.

Les résultats ne tardent pas. Le 11 juin, le journal de l'H.V.S.

588 prend acte du massacre d'Oradour ; et un mois plus tard, nous trouvons cette autre mention, qui n'est pas sans intérêt :

11-7-44 (page 118). — A Tulle, le 8 juin 1944, la caserne, occupée par le 13/85e Sicherungs Régiment, a été attaquée par des terroristes. Le combat se termine grâce au renfort d'éléments de la Pz. Div. « Das Reich » (120 habitants mâles de Tulle furent fusillés et 1.000 remis entre les mains du S. D. de Limoges pour enquête ».

S. D. est l'abréviation courante pour Sicherheits-Dienst (Service de Sécurité).

Ainsi Oradour est exactement contemporain des événements de Tulle. Furieux de leur échec de Normandie, les Allemands se vengent sur la population française. Malheur à qui se trouve, à ce moment, sur le passage de la trop célèbre division S. S. « Das Reich ».

La meilleure preuve que de nouveaux ordres avaient été récemment reçus est constituée par les rapports émanant du 2e bataillon du 19e Régiment de Police S. S., bataillon qui avait son centre à Limoges. Le premier de ces rapports daté du 13 juin 1944 a été rédigé par l'Etat-Major du 2e bataillon.

II/SS. Pol. Rgt. 19
la-1105/44 O. U., den 13-6-1944
Tgb. Nr. 180/44 (g)

Lagebericht
für die Zeit vom 16-5-*bis* 14-6-1944

1) Allgemeine Lage :

. . . . . .

Eine vorübergehende Aktion der S. S. Pz. Div. « Das Reich » in Limoges und Umgebung, hat auf die Bevölkerung sichtbaren Eindrück gemacht.

« Une action passagère de la S. S. Panzerdivision « Das Reich » à Limoges et dans les environs a fait une impression visible sur la population ».

H4615 – 0064

H4615 – 0065

Le second rapport, du 17 juin 1944, émane du Commandant de la Kraftstaffel de Limoges :

Dienststelle
Felpostnummer 59.731 B O. U., den 17-6-44
5./SS. Pol. Rgt. 19
Betr. — Beitrag zum Zustandsbericht

. . . . . .

Der Beginn der Vergeltungsmassnahmen hat ein merkbares Aufatmen hervorgerufen und die Stimmung sehr günstig beeinfluszt.

« Moral. — Le commencement des mesures de représailles a provoqué un soulagement sensible et a influencé le moral de la troupe favorablement ».

Les ordres ont été exécutés et il n'y a qu'à se féliciter des résultats obtenus : telle est la signification de ces deux rapports.

Quels étaient au juste ces ordres, reçus au lendemain de la prise du commandement par le Général von Brodowsky ? Nous n'en avons pas le texte, ce qui est regrettable, mais il semble qu'on en puisse reconstituer la substance : profiter de tout incident pour faire des exemples terrifiants, provoquer des incidents pour avoir l'occasion d'exercer des représailles. Il suffit, en effet, de voir comment les camarades des S. S. d'Oradour se comportaient à Rochechouart ce même 10 juin, au témoignage du maire de Rochechouart, M. Proust (pièce nº 19) :

« ...Au cours de l'après-midi, les S. S. ont posté des sentinelles sur la terrasse de la promenade des Allées, laquelle domine la campagne d'une hauteur impressionnante. De là, ils ont ouvert le feu sur les gens du pays (hommes ou femmes) qui passaient paisiblement sur les routes ou qui travaillaient dans les champs. C'est ainsi que Mme Brousse, de la Chabeaudie, âgée de 67 ans, qui revenait de faire ses emplettes à la ville, a été tuée. Je me rendis alors au P. C. du Capitaine de S. S. et protestai énergiquement contre cette fusillade. L'officier me répondit sèchement : « On ne tire plus ». Mais, au même moment, d'autres coups de feu éclataient. Ont été blessés successivement : Mme Duchambon, jeune, qui passait à bicyclette sur la route, et une réfugiée espagnole, ma bonne, qui se rendait à Vabaudis...

« ...Ces troupes ont laissé aux gens du pays l'impression

qu'elles cherchaient *à susciter des incidents, dans le but de pouvoir exercer des représailles* ; mais la population n'ayant pas réagi selon leurs désirs et étant restée calme, elles sont reparties précipitamment après le carnage d'Oradour, au cours de la nuit du 10 au 11 juin, non d'ailleurs sans proférer les pires menaces de mort et d'incendie. »

Les ordres, sans nul doute, venaient de haut. On sait, que, lors de sa capture, le Général von Brodowsky s'est toujours refusé à reconnaître comme criminels les massacres dont il portait la responsabilité : les ordres qu'il avait lui-même reçus l'autorisaient, disait-il, à prendre toutes mesures de répression qui lui sembleraient utiles, pour faire cesser la résistance du peuple français. Or, n'oublions pas que, lorsque l'intérêt supérieur du Reich est en jeu, les Allemands ne reconnaissent plus aucun frein à leur action : tout est désormais justifié...

Exercer des représailles sans lien avec leur prétexte ; frapper au petit bonheur, au hasard d'une ligne tracée sur la carte ; tenir en réserve un petit incident banal, pour faire éclater sa fureur sur le plus innocent des villages, à 15 kilomètres de là ; cela nous semble pure méthode de terreur, c'est pour nous le type même de l'acte gratuit, mais sans doute avons-nous tort. Après quatre ans d'occupation, nous devrions avoir acquis une façon de penser plus saine et plus germanique. Pour un Allemand conscient de ses responsabilités envers l'Europe et la civilisation, c'est un procédé normal de justice : c'est le système des otages vu en plus grand et d'un peu plus haut encore ; c'est le système aveugle de masse et du sauvage apparat des grands sacrifices humains. On tue consciencieusement d'abord, puis joyeusement, puis avec une sorte d'ivresse, tous ceux qui ont eu la malchance de se trouver dans telles limites arbitrairement choisies ; où exerce sa « Schadenfreude » sa joie de faire le mal. Après quoi, on repart en chantant vers les champs de bataille de Normandie ; on se sent exalté, détaché de la vie — de celle des autres en tout cas, assurément — et le moral de la troupe est plus haut que jamais.

Car telle est cette race d'hommes qui, périodiquement, refleurit sur l'Allemagne, au cours de ces irrésistibles remontées de préhistoire, dont le nazisme n'a été que la manifestation la plus récente. Ce redoutable mystère de l'âme germanique ne mérite-t-il pas un instant de méditation ?

H4615 – 0066

PORTE-MONNAIE TROUVÉ DANS L'ÉGLISE PAR M. MOREAU

H4615 – 0067

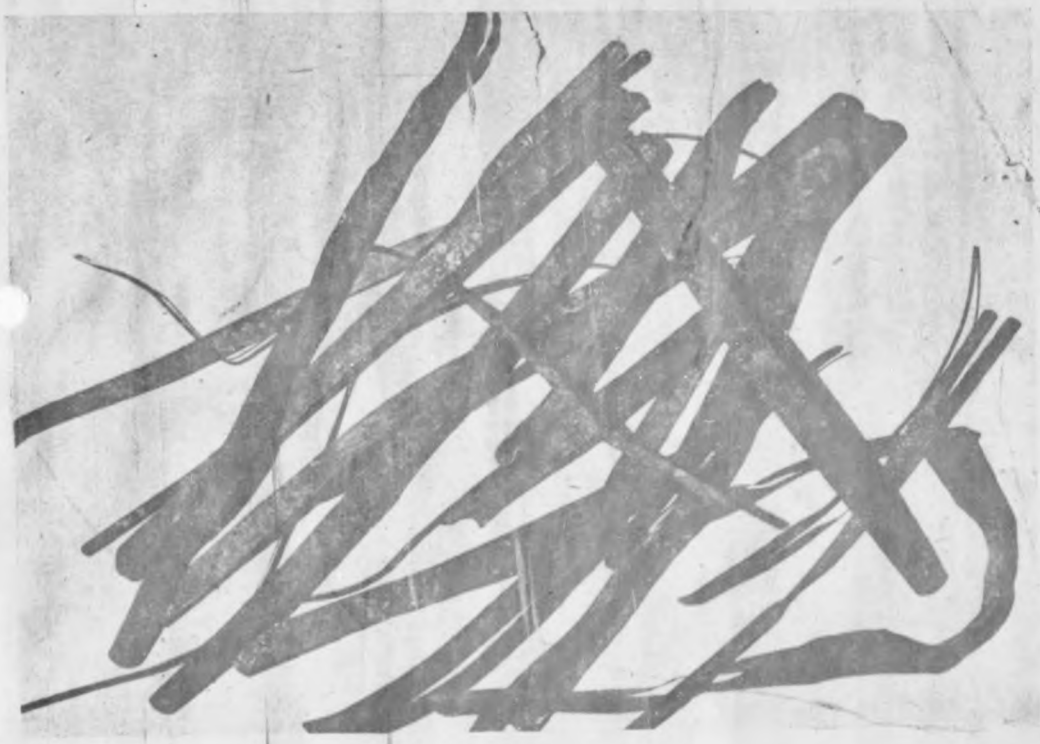

BOITE CONTENANT UN CHAPELET ET BALEINES DE CORSET TROUVÉS DANS L'ÉGLISE

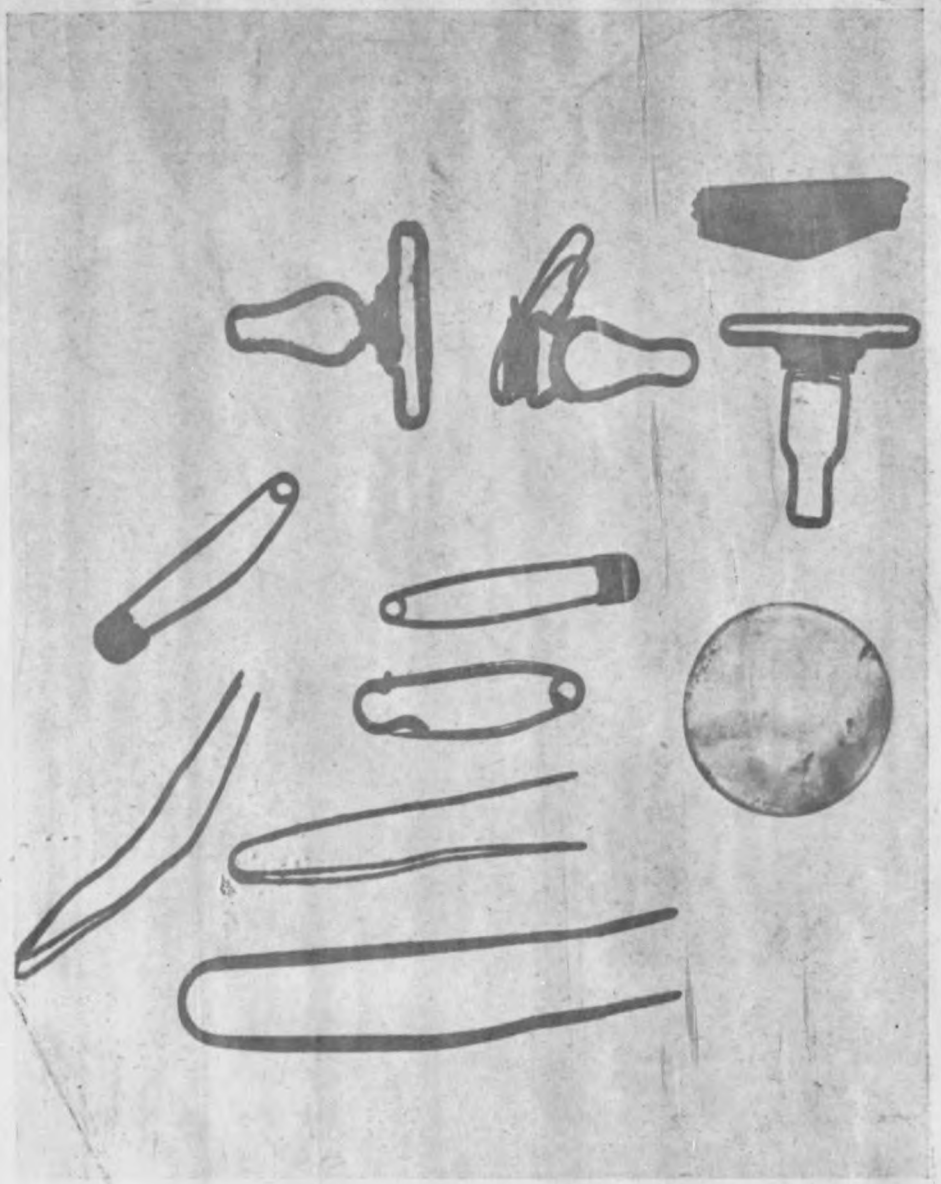

ÉPINGLES A CHEVEUX, ÉPINGLES DE NOURRICE, VERRE DE LUNETTES, JARRETELLES RAMASSÉS DANS L'ÉGLISE PAR LE Dr MASFRAND

H4615 – 0068

ÉTOUFFOIR A BRAISE

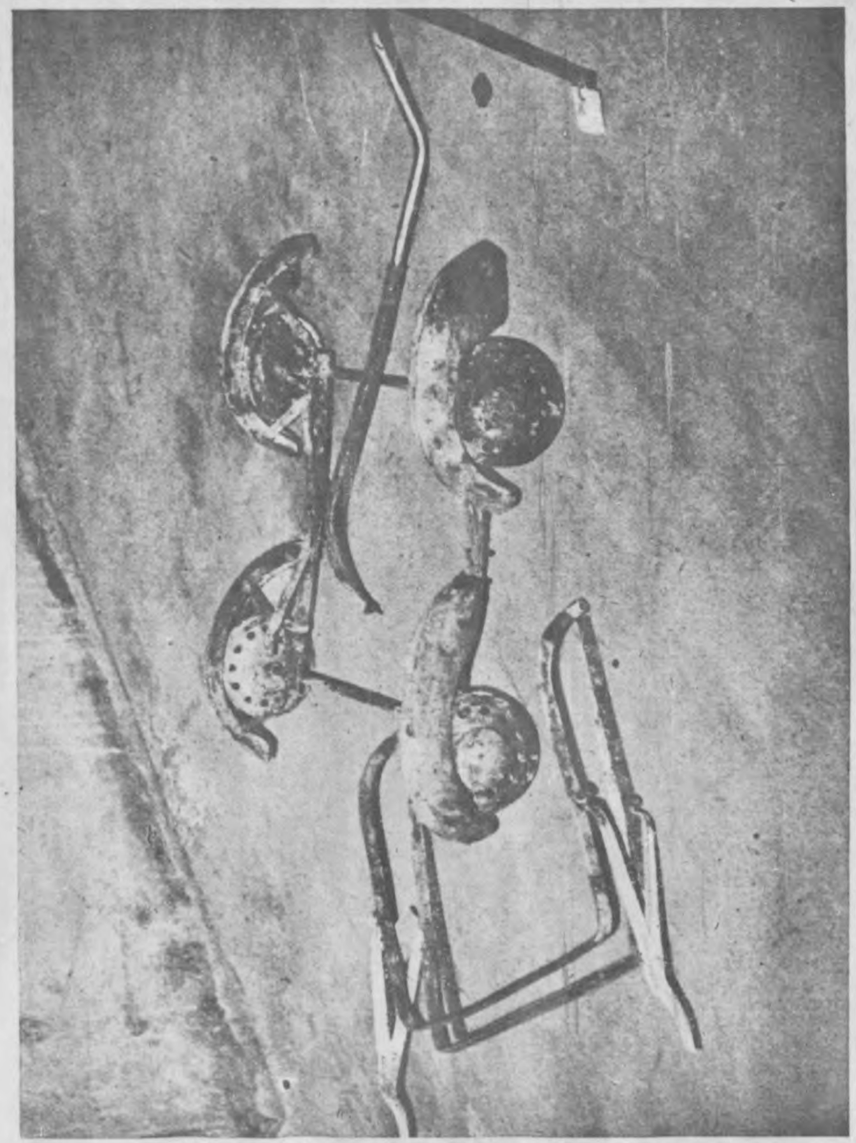

VOITURE D'ENFANT TROUVÉE DANS L'ÉGLISE

H4615 – 0069

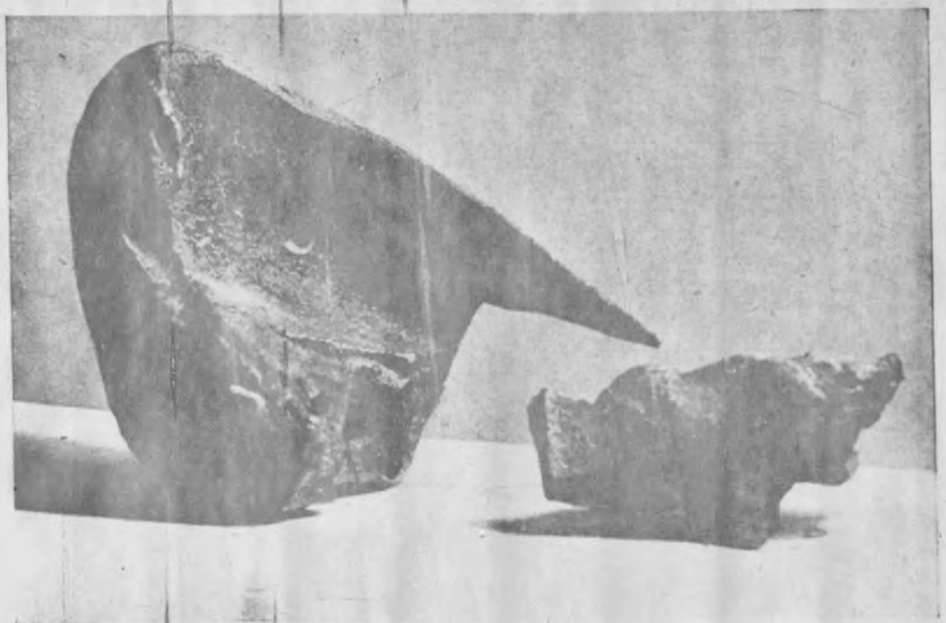

SABOT D'ENFANT

VOITURE D'ENFANT TROUVÉE DANS L'ÉGLISE

VOITURE D'ENFANT CALCINÉE

H4615 – 0070

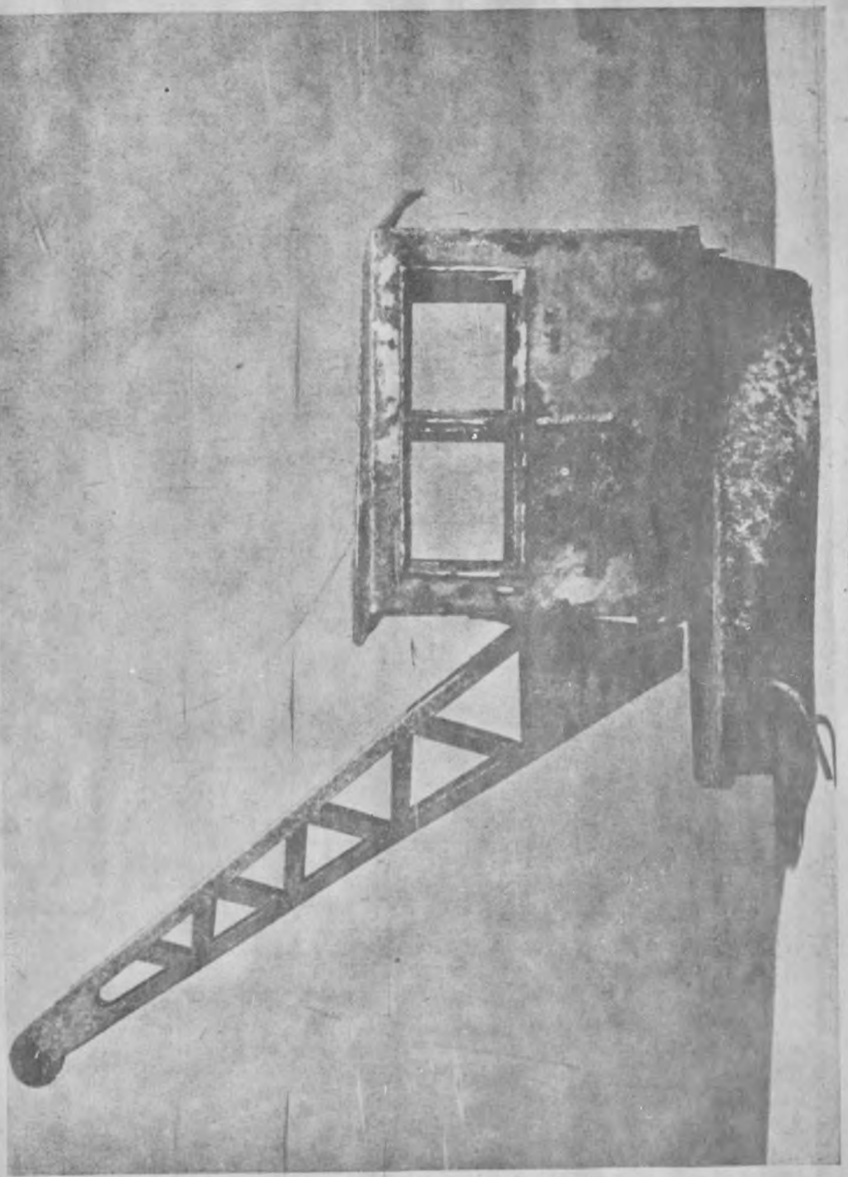

JOUET D'ENFANT

UN MOUCHOIR

H4615 – 0071

MÈTRE, PETIT COUTEAU DE NACRE, MONTURE DE PORTE-MONNAIE, TROUSSEAU DE CLÉS, DENTIER TROUVÉS LE 2 OCTOBRE, DANS L'ATELIER BEAULIEU, PAR LE MAIRE, M. MOREAU

CHAPELET ET DOUILLES TROUVÉS DANS L'ÉGLISE

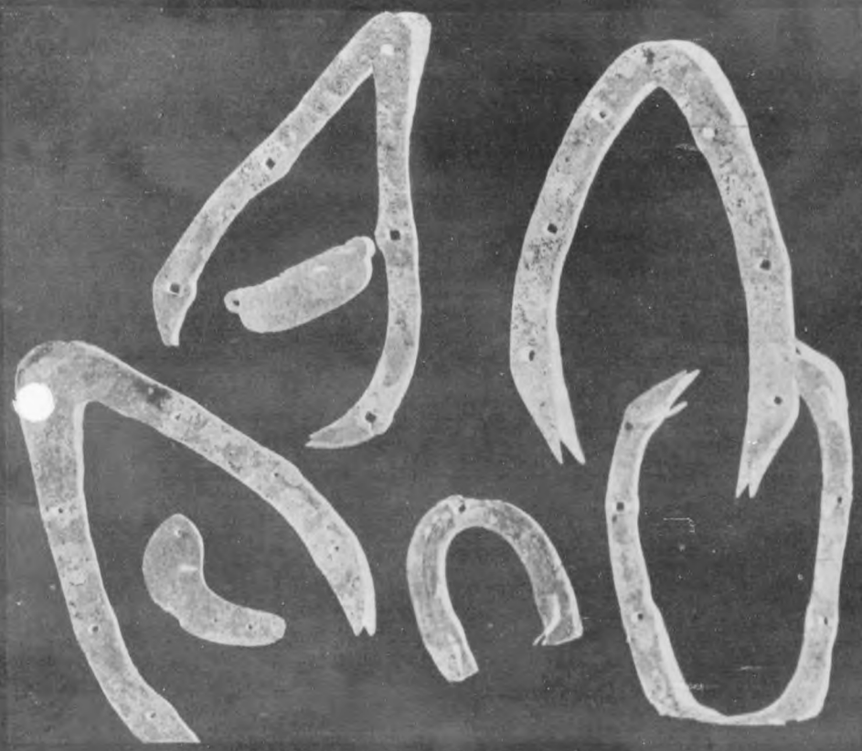

FERRURES DE SABOTS TROUVÉS DANS L'ÉGLISE

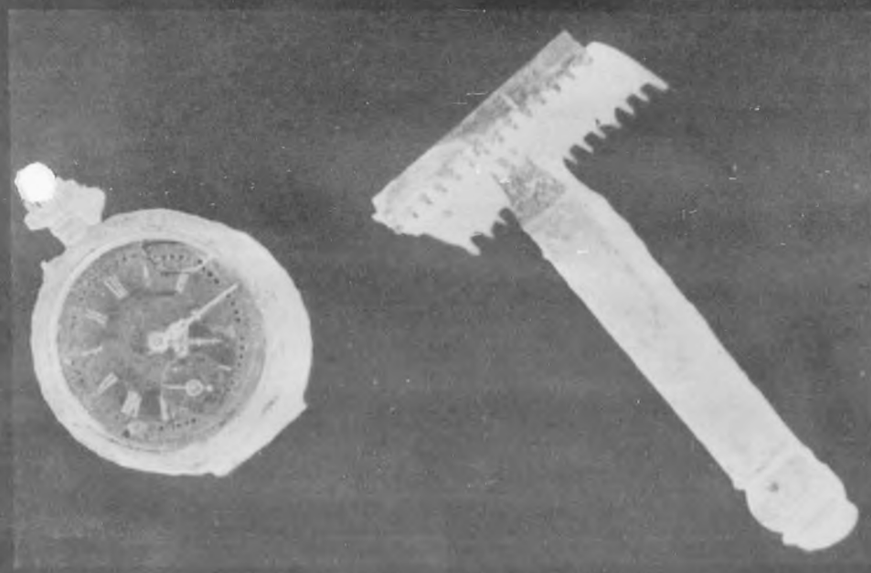

MONTRE ET RASOIR TROUVÉS PAR M. MOREAU

H4615 – 0072

APPENDICE

LISTES NOMINATIVES DES VICTIMES
(Établies par la Mairie d'ORADOUR - SUR - GLANE)

H4615 – 0073

COMMUNE D'ORADOUR-SUR-GLANE

I. — Liste des personnes dont les corps ont été identifiés et pour lesquelles un acte de décès a été dressé

N° d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION	DATE DE NAISSANCE	DOMICILE
1	Mme THOMAS, née RAGON Marguerite	S. P.	en 1900 à St Hermine (Vendée).	Oradour.
2	THOMAS Marcelin	boulanger.	en 1892 à Peyrilhac.	Oradour.
3	POUTARAUD Pierre-Henri	garagiste.	16-6-1911	Oradour.
4	DESBORDES Jeanne, née RIVET			Oradour.
5	CHALARD Marcelin	électricien		11, rue d'Aixe, Limoges.
6	D'ALBOIS Pierre		10-2-1923	11, rue de Courville, Orléans.
7	DUPIC Léonard dit Pierre	S. P.	28-10-1867	Oradour.
8	Mme JOYEUX, née HYVERNAUD Henriette		22-9-1921	Soudanas, Cne de Panazol.
9	Mme...		23-4-1877	Réfugiée Lorraine Oradour.
10	AVRIL Michel	marchand de bois	6-1-1907	Oradour.
11	JOYEUX René	marchand de bois	24-11-1919	Soudanas, Cne de Panazol
12	Mme MILORD née BRUN Hélène	employée de bureau		77, fg. Montjovis, Limoges.
13	BEAUBREUIL Joseph	mécanicien	1913	St-Junien.
14	Mme Vve TROUILLAUD Catherine-Marie		7-1-1890	Oradour.
15	SADRY Jean		12-2-1932	Le Repère, Oradour.
16	RAYMOND Pierre	cultivateur		Valeix, Oradour.
17				
18	DUVERNAY François	fermier	11-1898	chez Panaud Oradour.

H4615 – 0074

N° d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION	DATE DE NAISSANCE	DOMICILE
19	COURIVAUD Maurice	boucher-charcutier	13-10-1920	La Tuilière des Bordes.
20	TESSAUD Jean	polisseur	22-6-1890	2, rue Beauclair, Limoges.
21	DESCOUR-TEAUX Jean	docteur	7-9-1872	Oradour.
22	VILLOUTREIX Henri	journalier		chez Carderie.
23	Mme HYVER-NAUD Germaine		1903	Oradour.
24	THOMAS Raymond		26-6-1932	Les Bordes, Oradour.
25	THOMAS Georges		17-7-1930	Les Bordes, Oradour.
26	Mme DEVOYON, née CHEVALIER Françoise		78 ans	Oradour.
27	MORLIERAS Lucien	coiffeur	42 ans	Oradour.
28	LACHAUD Léonard	maçon	26-9-1872	Les Bordes, Oradour.
29	MILORD François	adjoint à l'Intend.	29 ans	Lyon.
30	BESSON Guillaume	négociant en tissus	1-11-1882	Oradour.
31	JOYEUX Antonin	scieur de long	août 1904	Oradour.
32	LACROIX Jean	cultivateur	30 à 32 ans	Puy Gaillard, Oradour.
33	VIALETTE Michèle		31-7-1939	Oradour.
34	VIALETTE Danièle		10-10-1941	Oradour.
35	POUSSAT Marie-Léon	minotier	24-10-1905	Le Repaire, Oradour.
36	ROUMY Jean		24-8-1896	Oradour-sur-Glane.
37	HYVERNAUD Marcel		2-4-1936 à Oradour/Glane	Mazenty, Oradour.
38	PINÈDE Robert		25-7-1899 à Oloron Ste Marie (B. P.)	Oradour-sur-Glane.
39	VALENTIN Jean		23-9-1884 à Bussière-Galant	Oradour-sur-Glane.
40	BARDET Léonard		15-3-1880 à Peyrilhac	Oradour-sur-Glane.
41	CHAPELOT Louis-Léonard		5-9-1900 à Oradour-s/Glane.	Oradour-sur-Glane.

N° d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION	DATE DE NAISSANCE	DOMICILE
42	NICOLAS J.-Baptiste		20-8-1884 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
43	MOREAU Pierre		1-8-1885 à Aixe, Vienne	Oradour-sur-Glane.
44	RAYNAUD Henri-Pierre		19-7-1909 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
45	JAKOBOWICZ Sarah		19-2-1929 à Kalich (Pologne)	Oradour-sur-Glane.
46	MORTEAU Lucien		8-1-1911 à Javerdat	18, rue de la Brosserie, Limoges.
47	LAVERGNE Jean-Baptiste		23-12-1902 à Cieux	21, rue du Clos Augier, Limoges.
48	LAVERGNE Jean		5-10-1926 à Cieux	21, rue du Clos Augier, Limoges.
49	PEYROULET Marcel-Léon		26-12-1911 à La Roche l'Abeille (Haute-Vienne)	La Betoulle, Cne de Blond, (Haute-Vienne).
50	JACKOW Jean		15-10-1905 à Siedliska (Pologne)	Le Mas Pérat, Cne d'Oradour.
51	MIRABLON Albert		1-3-1909 à Paterson (États-Unis)	6, rue Orphéreux, Limoges.
52	CHABAUTON Maurice		1-1-1914 à Limoges	81, avenue Garibladi, Limoges.

H4615 – 0075

II. — Liste nominative des victimes du massacre d'Oradour-sur-Glane le 10 Juin 1944, portées officiellement disparues

N° d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION	DATE DE NAISSANCE	DOMICILE
1	AIMOND Monique		14-11-1932 à Paris (18e)	11, rue Guillaume-Tell, Paris.
2	ALAMONE Marie-Louise	bonne à tout faire	22-9-1926 à St Priest-Tanion	Oradour-sur-Glane.
3	ALIOTTI Michèle		14-4-1944 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
4	ALIOTTI Félix.	sergent-chef	1-7-1915 au Kef (Tunisie)	Oradour-sur-Glane.
5	ALIOTTI Marie		26-9-1942 à Avignon	Oradour-sur-Glane.
6	ALIPHAT Catherine.	cultivatrice	22-8-1874 à St-Gence	Oradour-sur-Glane. (Les Brandes).
7	ANTRE Maria		7-1-1883 à Charly	Oradour-sur-Glane. (Les Brandes)
8	ANDRIEUX Marie.	S. P.	22-11-1863 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Les Brandes).
9	ARNAUD Monique.		24-1-1935 à Paris (14e)	Oradour-sur-Glane. (Les Bordes).
10	AVRIL Georges		6 mois Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
11	AUDEVARD Anna	coiffeuse	7-3-1909 à Sereilhac	27, fg. d'Angoulême, Limoges.
12	AUZANNET Jeanne		29-9-1867 à Peyrilhac	Oradour-sur-Glane.
13	BALLOT Jean	maçon	21-6-1879 à Veyrac	Oradour-sur-Glane.
14	BALLOT André	clerc de notaire	24-12-1928 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
15	BALLOT Aimée		14-2-1932 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
16	BARATAUD Marie	cultivatrice	17-8-1899 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
17	BARDET Mélanie	buraliste	18-5-1895 à Cieux	Oradour-sur-Glane.
18	BARDET Arthur.	cultivateur	1-10-1910 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Les Brandes), Villa « André ».
19	BARDET Gisèle		4-2-1936 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Les Brandes), Villa « André ».
20	BARDET Daniel		29-2-1938 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Les Brandes), Villa « André ».
21	BARDET Marie	femme de ménage	7-9-1894 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Les Brandes), Villa « André ».

N° d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION	DATE DE NAISSANCE	DOMICILE
22	BARDET Anna	S. P.	1-1-1913 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Les Brandes), Villa « André ».
23	BARDET Denise	institutrice	10-6-1920 à Verneuil	Oradour-sur-Glane. (La Grange de Bœil).
24	BARDET Hubert		4-8-1937 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
25	BARDET André		4-1-1940 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
26	BARDET René		31-1-1944 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
27	BARDET Arsène		9-3-1935 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
28	BARDET Louis	menuisier	20-4-1902 à Cieux	Oradour-sur-Glane.
29	BARDET André	menuisier	3-12-1924 à Chamboret	Oradour-sur-Glane.
30	BARDET Robert		15-2-1931 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
31	BARIANT Françoise	S. P.	1882 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
32	BARIANT Marguerite	S. P.	2-11-1875 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
33	BARNY Lucien		28-12-1938 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Mazenty).
34	BARRIÈRE Marcel	mécanicien	16-10-1923 à Limoges	6, rue de la Cité, Limoges.
35	BARTHÉLEMY Roger	étudiant	10-6-1925 à Paris (18e)	Oradour-sur-Glane.
36	BARTHÉLEMY Alfred	entrep. de peintures	17-3-1887 à Marseille	Oradour-sur-Glane.
37	BAYON Lucie	S. P.	7-6-1886 à La Chapelle Taille-Fer (Creuse)	Oradour-sur-Glane.
38	BEAU Jean	domestique	10-5-1882 à Cieux	Cieux.
39	BEAU Alice	épicière	27-5-1904 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
40	BEAU Joseph	négociant	7-12-1870 à Bellac	Oradour-sur-Glane.
41	BEAUBELICOUT Léontine	ferblantière	1887 à Javerdat	Oradour-sur-Glane.
42	BEAUBREUIL Émile	menuisier	9-7-1898 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
43	BEAUBREUIL Jeanne	épicière	12-6-1894 à St-Victurnien	Oradour-sur-Glane.
44	BEAUBREUIL Maria	journalière	57 ans	Oradour-sur-Glane.

H4615 – 0076

N° d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION	DATE DE NAISSANCE	DOMICILE
45	BEAUDET Angèle	gantière	24-5-1921 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
46	BEAUDET Jean	cimentier	22-9-1887 à Cieux	Oradour-sur-Glane.
47	BEAUDET Marguerite	couturière	7-11-1891 à Limoges	15, rue du Mas-Loubier, Limoges.
48	BEAULIEU J.-B.	maréch. forg.	22-12-1884 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
49	BELIVIER André	cultivateur	16-1-1892 à St Auvent	Oradour-sur-Glane. (Les Brégères).
50	BELIVIER Alice	cultivatrice	1-9-1923 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Les Brégères).
51	BELIVIER		10 ans	Oradour-sur-Glane. (Les Brégères).
52	BERGERON Jules	retraité	22-8-1875 à Chateaulin (Fin.)	Saint-Venant Pas-de-Calais.
53	BERGNANN Joseph		6-2-1917 à Kckern (All.)	Oradour-sur-Glane.
54	BERGNANN Serge		5-8-1935 à Strasbourg	Oradour-sur-Glane.
55	BERTRAND Françoise		30-3-1930	Oradour-sur-Glane.
56	BEYNE Claudine		23-7-1937 à Paris (18e)	Oradour-sur-Glane.
57	BICHAUD Jean	tailleur habits	28-9-1891 à Cieux	38 av. des Ruchoux, Limoges.
58	BICHAUD Pierre	tourneur	6-8-1921 à St-Brice	Rue du Clos Cargot, Limoges.
59	BICHAUD Léonard	cantonnier	1-9-1897 à Cieux	Oradour-sur-Glane.
60	BICHAUD Jean		9-7-1934 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Les Trois Arbres).
61	BINET Jean	agent techn.	32 ans. Pontgibaud (P.-de-D.)	Fg. d'Angoulême, Limoges.
62	BINET J.-P		13-4-1937 à Limoges	Oradour-sur-Glane.
63	BLANCHETON	S. P.	27-11-1898 à Javerdat	Oradour-sur-Glane.
64	BLANDIN Charles	S. P.	17-10-1886 à Maubeuge	Oradour-sur-Glane.
65	BOIS Madeleine		29-11-1935 à Bellac	Oradour-sur-Glane. (Orbagnac).
66	BOISSIÈRE Marie	ménagère	St-Victurnien	Oradour-sur-Glane.
67	BOISSOU Jeanne		24-11-1933 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Mas de l'Arbre).
68	BONNET Madeleine	bonne	7-8-1926 Pupille Ass. Publ.	Oradour-sur-Glane.

N° d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION	DATE DE NAISSANCE	DOMICILE
69	BONNET Marie		13-2-1934 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Les Bordes).
70	BORDENAVE Jean	marchand forain	7-4-1922 à Bordeaux	Oradour-sur-Glane.
71	BOSSAVIE Hélène		19-5-1933 Pupille Ass. Publ.	Oradour-sur-Glane. (Le Mas du Puy).
72	BOUCHOULLE Léopold	boulanger	21-4-1899 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
73	BOUICIÈRE Odette	receveuse P. T. T.	18-11-1903 à Eymoutiers	Oradour-sur-Glane.
74	BOUCHOULLE Henri	étudiant	6-4-1926 à Limoges	Oradour-sur-Glane.
75	BOUCHOULLE Roger		23-11-1929 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
76	BOULESTEIX Christiane		28-2-1931 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
77	BOULESTEIX Claude		4-12-1937 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
78	BOULESTEIX Anne	cultivatrice	20-10-1877 à Vayres	St Brice. (La Malaise).
79	BOULESTIN Marcel		18-6-1936 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Orbagnac).
80	BOULESTIN Lucien		18-6-1936 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
81	BOUTAUD Joseph	cordonnier	27-5-1912 à St-Victurnien	Oradour-sur-Glane.
82	BOUTAUD Marie		2-9-1938 à Veyrac	Oradour-sur-Glane.
83	BRANDY François	cultivateur	21-4-1899 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Bellevue).
84	BRANDY Marie		10-12-1897 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
85	BRANDY Yvonne	chef de Gare	13-8-1918 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
86	BRANDY Antoinette	gantière	16-5-1923 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
87	BRICAUT Rolland		15-10-1935 à Limoges	Oradour-sur-Glane. (Le Glanet).
88	BRISSAUD François	cordonnier	29-5-1871 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
89	BRISSAUD Francine	ménagère	8-5-1924 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
90	BRISSAUD Marcel	charron	30-9-1892 à Veyrac	Oradour-sur-Glane.
91	BROUILLAUD François	coiffeur	18-7-1873 à Peyrilhac	Oradour-sur-Glane.
92	BROUSTEIN Maria		17-5-1916 à Erstein	Oradour-sur-Glane.

N° d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION	DATE DE NAISSANCE	DOMICILE
93	BROUILLAUD Jeanne	femme de ménage	27-5-1890 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
94	BRUGERON André		11-3-1938 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Le Repère).
95	BRUGERON René		29-4-1934 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Le Repère).
96	BUISSON Jeanne		22-9-1933 à Montreuil-s/Bois	122, rue de Paris, Montr.-s/Bois (Seine).
97	BUISSON Marie	pâtissière	22-10-1904 à La Chapelle-Montbrandeid	Oradour-sur-Glane.
98	BURAUD Marguerite	S. P.	20-7-1889 à Cieux	Oradour-sur-Glane.
99	BUREAU Fernand		11-10-1935 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Le Repère).
100	CANIN Guy		6-12-1931	Oradour-sur-Glane.
101	CARIGNON Jean		28-6-1935 à Paris (15e)	Oradour-sur-Glane.
102	CHABERT René		30-5-1934 à Paris (10e)	Oradour-sur-Glane.
103	CHALEIX Marie	S. P.	28-4-1872 à Javerdat	Oradour-sur-Glane.
104	CHALEIX Anne	S. P.	12-3-1885 à Oradour-s/Glane	14, av. de Toulouse, Limoges.
105	CHALEIX Maria		22-2-1888 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
106	CHAPELLE J.-B	curé	3-6-1873 à Nodde	Oradour-sur-Glane.
107	CHARTON Marie	S. P.	32-5-1885 à St-Victurnien	17, rue Clos-Ste-Marie, Limoges.
108	CHARTON Simone	servante	18-4-1927 à St-Priest-s/Aixe	Oradour-sur-Glane.
109	CHASTANG Jeanne		8-1-1887 à St-Clément (Corr.)	Oradour-sur-Glane.
110	CHAUZAT Camille		10-8-1937 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Lespinas).
111	CHAUZAT Marcelle.		24-11-1934 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Lespinas).
112	CHAZAUBE-NEIX Marie	cultivatrice	8-9-1910 à Javerdat	Javerdat (La Valette).
113	CHENIEUX Marie		20-10-1934 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
114	CHEROUX Catherine	S. P.	82 ans St-Victurnien	Oradour-sur-Glane.
115	CLAVAUD Armand	retraité	12-6-1862	Oradour-sur-Glane.
116	CLAVAUD Lucien		13-2-1926 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (La Valade).

H4615 – 0077

N° d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION	DATE DE NAISSANCE	DOMICILE
117	CLAVAUD Eugénie	S. P.	11-2-1906 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (La Valade).
118	CLAUDE Marie		8-9-1912 à Metz	Oradour-sur-Glane.
119	COLIN Simone		3-5-1936 à Limoges	Oradour-sur-Glane. (Le Theil)
120	COLIN Marcelle		4-4-1934	Oradour-sur-Glane. (Le Theil).
121	COLIN Bernard		14-5-1935	Oradour-sur-Glane. (La Fauvette).
122	COMPAIN Maurice	pâtissier	3-6-1900 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
123	COPPENOLLE Berthe	S. P.	4-7-1880 à Roubaix	Oradour-sur-Glane. (l'Auze).
124	CORDEAU Marie	journalière	1897 à St-Junien	Oradour-sur-Glane.
125	CORDEAU Bernadette	apprentie couturière	23-4-1928 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Les Bordes).
126	COUDERT Pierre		7-5-1938	Oradour-sur-Glane. (Le Mas du Puy).
127	COUTURIER Ginette	dactylo	13-8-1921 à Limoges	20, rue Manigne, Limoges.
128	COUTY Marie	S. P.	29-8-1902 à Veyrac	20, rue Manigne, Limoges.
129	COUTY Hortense	S. P.	4-7-1881 à Veyrac	20, rue Manigne, Limoges.
130	COUTY Odette	institutrice	31-5-1921 à St-Sulp.-Laurière	46, rue du Grand-Treuil, Limoges.
131	COUVIDOU Georgette		14-9-1934 à Veyrac	Oradour-sur-Glane. (Le Mas du Puy).
132	CROMBE Jeanne		17-2-1880 Roubaix	Oradour-sur-Glane. (l'Auze).
133	COUVIDOU Edmond		3-6-1937	Oradour-sur-Glane. (Le Mas du Puy).
134	CROUZIL Yvette	couturière	14-5-1920 à Limoges	rue du Clos-Jargot, Limoges.
135	DAGOURIE Léonie	couturière	21-2-1915 à Vern-s/Vienne	Oradour-sur-Glane.
136	DAGOURY Thérèse		18-12-1940 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
137	DEBUYSER Georges		23-2-1937 à Limoges	Oradour-sur-Glane. (Laplaude).
138	DECANTER Yvonne		17-7-1892 à Merris (Nord)	Oradour-sur-Glane.
139	DEGLANE André	cultivateur	3-8-1870 à Javerdat	Oradour-sur-Glane. (Champ du Bois).
140	DEGLANE Pierre	cultivateur	13-6-1912 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. Chez Penot.

H4615 – 0078

N° d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION	DATE DE NAISSANCE	DOMICILE
141	DEGLANE René		15-10-1934 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Les Bordes).
142	DELAGE Marie	gantière	29-6-1908 à Veyrac	Oradour-sur-Glane.
143	DELAVAULT Yvonne		2-10-1931	Oradour-sur-Glane.
144	DELHOUME Pierre	chef d'atelier	10-3-1890 à Limoges	1, cité Casimir-Francon, Limoges.
145	DELHOUME Yvonne	décalqueuse s/porcelaine	27-10-1921 à Limoges	1, cité Casimir-Francon, Limoges.
146	DELVAILLE Gabrielle	S. P.	27-11-1880 à Bayonne	Oradour-sur-Glane.
147	DEMERY Henri		1-10-1932 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Le Repaire).
148	DEMERY Marcelle		10-7-1934 à Brigueil	Oradour-sur-Glane. (Le Repaire).
149	DEMERY André.		29-1-1931 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Bel Air).
150	DEMERY Ernest		2-4-1933 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Bel Air).
151	DENIS Léon	marchand de vins	16-2-1884 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
152	DENIS Simone	S. P.	2-11-1911 à St-Fiel	Oradour-sur-Glane.
153	DEPIERRE-FICHE Andrée	employée de magasin	3-12-1921 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
154	DEPIERRE-FICHE Jean	forgeron	16-1-1884 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
155	DESBORDES Jean	cultivateur	3-9-1898 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
156	DESBORDES Louis		3-10-1932 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
157	DESBORDES Lucien	cultivateur	20-3-1927 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
158	DESBORDES Marguerite	journalière	70 ans	Oradour-sur-Glane.
159	DESCHAMPS Claudine		8-8-1931 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (La Fauvette).
160	DESCHAMPS Renée		28-12-1933 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (La Fauvette).
161	DESCHAMPS Huguette		15-12-1936 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (La Fauvette).
162	DESCHAMPS Maryse		21-9-1938 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (La Fauvette).
163	DESCUBES Jacques	domestique agricole	29-5-1879 à St-Junien	Oradour-sur-Glane.
164	DESCUBES Eugénie	S. P.	23-3-1914 à Veyrac	Oradour-sur-Glane.

N° d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION	DATE DE NAISSANCE	DOMICILE
165	DESNOYER André	empl. pharm. Pascaud	11-3-1929 à Paris	Oradour-sur-Glane.
166	DESNOYER Christian		10-6-1934 à Paris (17e)	Oradour-sur-Glane.
167	DESNOYER Micheline		2-11-1935 à Paris (17e)	Oradour-sur-Glane.
168	DESOURTEAUX Etienne	secrétaire de mairie	1-1-1910 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
169	DESOURTEAUX Paul	épicier	15-1-1905 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
170	DESOURTEAUX Jacques	docteur en médecine	29-12-1905 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
171	DESOURTEAUX Anne-Marie		28-4-1932 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
172	DESOURTEAUX Ge.		8-7-1935 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
173	DESROCHES Guy		20-12-1943 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
174	DESROCHES Georges		13-8-1941 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
175	DESROCHES Ginette.		28-7-1937 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
176	DESROCHES Monique		8-8-1935 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
177	DESSEIX Jacques		8-11-1940 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
178	DESSEIX Marguerite	cultivatrice	31-10-1879 à Veyrac	Oradour-sur-Glane. (Bellevue).
179	DESVIGNES Jean		2-1931 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
180	DESVIGNES Yves		9-1935 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
181	DESVIGNES Odile		2-1938 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
182	DESVIGNES Jean		1865	Oradour-sur-Glane.
183	DESERCES Maria	gantière	15-11-1901 à Cieux	Oradour-sur-Glane.
184	DOIRE Jean-Baptiste	puisatier	3-8-1875 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
185	DOIRE Marcelle	couturière	29-5-1927 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
186	DOMINGUEZ Maria		15-8-1913 à Sanfelinde-Leobregat (Espagne)	Oradour-sur-Glane.
187	DOUTRE Martial	menuisier	31-5-1893 à Chaillac	Oradour-sur-Glane.

N° d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION	DATE DE NAISSANCE	DOMICILE
188	DOUTRE Charles	menuisier	18-6-1926 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
189	DUCHARLET Marie		10-3-1889 à Cieux	Oradour-sur-Glane.
190	DUCHAZEAU-BENEIX Marie	cultivatrice	10-9-1879 à St-Brice	Oradour-sur-Glane. (La Valade).
191	DUFOUR Marie		14-7-1889 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
192	DUPIC Pierre		9-9-1872 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
193	DUPIC François		20-4-1894 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
194	DUPIC Jean		26-1-1897 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
195	DUPIC Hubert		12-11-1922 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
196	DUQUEROIX Anne-Marie		18-1-1874 à Veyrac	Oradour-sur-Glane.
197	DUQUEROIX Pierre	journalier	18-11-1897 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
198	DUQUEROIX Angélique		19-5-1921 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
199	DURAND Anna		6-6-1874 à Marcenat (Cantal)	Oradour-sur-Glane,
200	DUTREIX Marie	S. P.	15-3-1880 à Jussey (H.-Saône)	Oradour-sur-Glane.
201	DUVERNET Adrien	cultivateur	17-12-1924 à Cieux	Oradour-sur-Glane. (Chez Penot).
202	DUVERNET René	cultivateur	8-4-1935 à Cieux	Oradour-sur-Glane. (Chez Penot).
203	ENGIEL Raymond		24-6-1933 à Nancy	Oradour-sur-Glane. (La Croix du Bois du Loup).
204	ESPINOSA Francises	S. P.	16-10-1895 à Alcamiz (Esp.)	Oradour-sur-Glane.
205	ESPINOSA-JUANOS Carmen	servante	6-9-1914 à Barcelone (Esp.)	Oradour-sur-Glane.
206	FAUCHER René		24-2-1939 à Magnac-Laval	Oradour-sur-Glane.
207	FAUGERAS Jean-Claude		15-1-1935 à Limoges	Oradour-sur-Glane. (Le Repère).
208	FAURE Aubin	S. P.	1875	Oradour-sur-Glane.
209	FAURE Renée	S. P.	1-9-1912 à Ambazac	Oradour-sur-Glane.
210	FOLLIOT Emilie	S. P.	24-12-1869 à Paris (10e)	Oradour-sur-Glane.
211	FOREST Jeanne	institutrice	21-1-1896 à Rancon	Oradour-sur-Glane.

N° d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION	DATE DE NAISSANCE	DOMICILE
212	FOREST Dominique		21-10-1937 à Saint-Cloud	Oradour-sur-Glane. (Laplaud).
213	FOREST Michel		21-5-1924	Oradour-sur-Glane. (Laplaud).
214	FOUGERAS Michel-Marie	S. P.	3-10-1884 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
215	FOUSSAT Marguerite	S. P.	1853	Oradour-sur-Glane.
216	FRANCILLON Gabriel	S. P.	1-1-1856 à la Croisille St-Briance	Oradour-sur-Glane.
217	FRONTOUT Marie	cultivateur	13-2-1907 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Le Mas du Puy).
218	FUMET Marie	S. P.	5-7-1873 à Nieul	Oradour-sur-Glane.
219	GARAUD André		19-1-1936 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (La Fauvette).
220	GARAUD Marceline	S. P.	10-10-1903 à St-Junien	21, fg. du Pont-Neuf, Limoges.
221	GARAUD Marguerite	S. P.	27-3-1887 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
222	GARAUD Martial	maçon	6-1-1880 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Les Bordes).
223	GARRIGURD Marie-Louise	institutrice en retraite	5-5-1890 à Narbonne	8, boul. Louis-Blanc, Montpellier.
224	GAUDUFFE Anna	S. P.	12-11-1906 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
225	GAUDY Léonard	journalier	70 ans	Oradour-sur-Glane.
226	GAUDY Marie	cultivatrice	12-8-1896 à Cieux	Javerdat. (Bellevue).
227	GAUDY Marcelle		29-10-1932 à Peyrilhac	Oradour-sur-Glane. (Laplaud).
228	GAUDY Roger		10-11-1930 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Laplaud).
229	GAUDY Maurice		7-7-1936 à Peyrilhac	Oradour-sur-Glane. (Laplaud).
230	GAUDY Pierre		7-5-1934 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Teineix).
231	GAZAN Roger	domestique	18-7-1927 à	Oradour-sur-Glane. (Bellevue).
232	GENDRAUD Yvonne	gantière	22-4-1913 à Cieux	Oradour-sur-Glane. Villa « Andrée ». (Les Brandes).
233	GELAIN Bernard		9-1-1928 à St-Pol-sur-Mer	Oradour-sur-Glane.
234	GELAIN Marie-Louise		18-12-1923	Oradour-sur-Glane.
235	GEORGES Angèle		24 ans Javerdat	Oradour-sur-Glane.

H4615 – 0079

H4615 – 0080

N° d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION	DATE DE NAISSANCE	DOMICILE
236	GEORGES Hélène	cultivatrice	8-4-1924 à Cieux	Oradour-sur-Glane. (Orbagnac).
237	GIACHINO Auguste	tourneur mécanicien	30-7-1898 à Nice	14, av. de la Bordela, Nice.
238	GIRAUD Andrée	institutrice	5-3-1914 à Nexon	Oradour sur-Glane.
239	GIL ESPINOZA Pilar		5-9-1929 à Alcaniz (Esp.)	Oradour-sur-Glane.
240	GIL ESPINOZA Francisca		5-9-1929 à Alcaniz (Esp.)	Oradour-sur-Glane.
241	GIRAUD Marguerite	S. P.	20-7-1877 à St-Yrieix	St-Brice. (La Malaise).
242	GIRARD Charles	cultivateur	3-9-1902 à Charly	Oradour-sur-Glane.
243	GIRARD Yvette		4-5-1935 à Metz	Oradour-sur-Glane.
244	GIRARD Jeannie		7-4-1937 à Metz	Oradour-sur-Glane.
245	GIRARD Constant	cultivateur	5-4-1873 à Charly	Oradour-sur-Glane.
246	GIROUX Pierre	paralysé	29-11-1867 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
247	GIROUX Marie	gantière	19-6-1908 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
248	GODFRIN Arthur	aide-boulanger	20-1-1907 à Charly	Oradour-sur-Glane.
249	GODFRIN Josette		18-5-1941 à St-Junien	Oradour-sur-Glane.
250	GODFRIN Marie		27-11-1931 à Charly	Oradour-sur-Glane.
251	GODFRIN Claude		14-2-1940 à Metz	Oradour-sur-Glane.
252	GODFRIN Pierre		18-5-1933 à Metz	Oradour-sur-Glane.
253	GOLMANN Maria	S. P.	16-4-1899 à Marschau (Pol.)	Oradour-sur-Glane.
254	GOUGEON Fernand	instituteur	11-5-1911 à Metz	Oradour-sur-Glane.
255	GOUGEON		5 ans	Oradour-sur-Glane.
256	GOUGEON		4 ans	Oradour-sur-Glane.
257	GOURCEAU Andrée		23-10-1934 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
258	GOURCEAU Louise	S. P.	1893	Oradour-sur-Glane.
259	GOURINAT Mélanie	aubergiste	11-1-1890 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
260	GRAND Marcelle	couturière	9-6-1912 à Veyrac	Oradour-sur-Glane.

N° d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION	DATE DE NAISSANCE	DOMICILE
261	GRANET Aline		25-1-1937 à Peyrilhac	Oradour-sur-Glane. (Voleix).
262	GUERINEAU Marie	S. P.	26-10-1856 à Poitiers	8, boul. Louis-Blanc, Montpellier.
263	GUIONNET Jacqueline		12-4-1934 à Paris (18e)	63, boul. St-Michel, Paris.
264	GAILLOT Hubert		12-5-1939 à Metz	Oradour-sur-Glane. (La Basse Forêt).
265	GAILLOT Daniel		24-8-1941 à St-Junien	Oradour-sur-Glane.
266	HAAS René		8-12-1940 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
267	HAAS Huguette		13-1-1938	Oradour-sur-Glane.
268	HAAS Jules-Alphonse		9-12-1911 à Remering-les-Hergouten	Oradour-sur-Glane.
269	HAAS Jules-Paul		15-4-1944 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
270	HEBRAS Denise		20-2-1935 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
271	HEBRAS Georgette	infirmière	20-1-1922 à Bussière Poitevine	Oradour-sur-Glane.
272	HENRY Michelle		20-1-1942 à Sartrouville	1, rue de Verdun, Sartrouville.
273	HENNEQUIN Mélanie	S. P.	3-4-1880 à Plevy	Oradour-sur-Glane.
274	HYVERNAUD Marcel		16-7-1931 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Le Breuil).
275	HYVERNAUD André		21-6-1937 à Verneuil-s/Vienne	Oradour-sur-Glane.
276	HYVERNAUD René		20-7-1933 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Le Breuil).
277	HYVERNAUD Fernand	S. P.	17-10-1898 à Limoges	Panazol (Soudanas).
278	HYVERNAUD Albert	cultivateur	22-7-1928 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
279	HYVERNAUD Raymonde		24-6-1932 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
280	HYVERNAUD Yvonne		3-12-1935 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
281	HYVERNAUD Gabriel		6-6-1938 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
282	HYVERNAUD Rolland		11-11-1939 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
283	HYVERNAUD André		15-12-1940 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
284	ITO Jean	ramoneur	22-1-1899 à St-Junien	Oradour-sur-Glane.

N° d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION	DATE DE NAISSANCE	DOMICILE
285	JOUHAUD Raymond	emballeur	30-7-1908 à Limoges	22, cité Beaublanc, Limoges.
286	JOYEUX Henri		6-2-1939 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
287	JOYEUX Roger		15-3-1940 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
288	JOYEUX Marcel	mécanicien	30-5-1921 à Limoges	Panazol. (Soudanas).
289	JOYEUX Léonie	S. P.	5-12-1889 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
290	JUDE Marie-Louise	cultivatrice	7-7-1911 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane (Les Brégères).
291	JUGE Pierre		14-5-1911 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Les Brégères).
292	JUGE Anne		30-11-1941 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Les Brégères).
293	JUGE Jean		25-3-1937 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Les Brégères).
294	JUGE Gilbert	cultivateur	3-5-1879 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Les Brégères).
295	KANZLER Joseph	coiffeur	11-10-1893 à Budapest	Oradour-sur-Glane.
296	KANZLER Dora		14-1-1930 à Strasbourg	Oradour-sur-Glane.
297	KANZLER Simone	S. P.	12-7-1934 à Strasbourg	Oradour-sur-Glane.
298	KOPPE Clotilde	S. P.	30-5-1907 à Bentoncour	Veyrac. (La Boine).
299	LABARDE Pierre	cultivateur	22-6-1879 à Peyrilhac	Oradour-sur-Glane.
300	LACROIX Jeanne	cultivatrice	5-8-1874	Oradour-sur-Glane. (Puy Gaillard).
301	LACROIX Jean		25-6-1941 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Puy Gaillard).
302	LACROIX Monique		22-4-1943 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Puy Gaillard).
303	LACROIX Rolland		29-5-1944 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Puy Gaillard).
304	LADEGAILLERIE Françoise	femme de ménage	5-1-1877 à Blond	Oradour-sur-Glane.
305	LAFONT Marie	cultivatrice	16-9-1877 à Saulgond	Oradour-sur-Glane.
306	LAGROGERIE Anne	S. P.	20-11-1887 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
307	LAIRE Ginette		9-3-1941 à Granhoux (S.-et-L.)	Oradour-sur-Glane.
308	LALUE Léonard	cultivateur maçon	8-10-1873 à Peyrilhac	Oradour-sur-Glane.

N° d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION	DATE DE NAISSANCE	DOMICILE
309	LAMARCHE Jean	journalier	5-8-1874	Oradour-sur-Glane.
310	LAMAUD Jean	cultivateur	19-9-1897 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Bellevue).
311	LAMAUD Anna	S. P.	24-10-1904 à Saint-Cyr	Oradour-sur-Glane.
312	LAMAUD François	cultivateur	29-8-1872 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Bellevue).
313	LAMAUD Marie		16-5-1940	Oradour-sur-Glane. (Bellevue).
314	LAMIGE Arsène	boulanger	12-1-1929 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Chez Lanie).
315	LAMIGE Germaine		27-2-1938	Oradour-sur-Glane. (Chez Lanie).
316	LAMIGE Marcel		27-2-1937 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Chez Lanie).
317	LANOT Jeanne		10-6-1937 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
318	LANOT Anne		20-7-1932 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
319	LAPLAUD Marguerite		10-6-1876 à Nieul	Oradour-sur-Glane. (Les Bordes).
320	LAHOUDIE Adrienne	S. P.	10-3-1914 à Nieul	Oradour-sur-Glane.
321	LASSECHERE Françoise	S. P.	23-3-1872	Oradour-sur-Glane.
322	LATHIERE Marie	S. P.	16-11-1914 à Saint-Brice	Saint-Brice. (La Malaise).
323	LAVAUD Jean		15-10-1931 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (La Tuilière des Bordes)
324	LAVERGNE Antoine	cultivateur	3-9-1904 à Cieux	Oradour-sur-Glane. (Teineix).
325	LAVERGNE Gilbert		26-9-1930 à Cieux	Oradour-sur-Glane. (Teineix).
326	LAVERGNE Jean		19-12-1878 à Blond	Oradour-sur-Glane. (Teineix).
327	DE LAVERINE Léon	S. P.	6-5-1899 à Soissons	Oradour-sur-Glane.
328	DE LAVERINE Mireille	S. P.	6-8-1925 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
329	DE LAVERINE Thérèse	S. P.	6-8-1925 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
330	LAVERINE Marie	aubergiste	1-8-1879 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
331	LAVERINE Marguerite	S. P.	4-1891 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
332	LAVISSE Jean		23-9-1931 à Paris (15e)	Oradour-sur-Glane.

H4615 – 0081

N° d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION	DATE DE NAISSANCE	DOMICILE
333	LAURENCE Henri	retraité	21-9-1889 à Catelier (S.-I.)	Oradour-sur-Glane.
334	LAURENCE Bernard		2-12-1934 à Paris (4e)	Oradour-sur-Glane.
335	LAURENCE Geneviève		19-5-1937 à Paris (4e)	Oradour-sur-Glane.
336	LEBLANC Jules	Filateur	25-11-1875 à Benayes (Corr.)	Oradour-sur-Glane.
337	LEBRAUD Emma	couturière	16-8-1925 à Cieux	Cieux (Charrat).
338	LECOMPTE Anne	cultivatrice	13-5-1866	Oradour-sur-Glane. (Les Brégères).
339	LEDOT Maria	S. P.	69 ans, à Cieux	Oradour-sur-Glane. (Le Repaire).
340	LEDOT Martial	cultivateur	4-7-1881 à Cieux	Oradour-sur-Glane. (Le Repaire).
341	LEGER Angèle		17-1-1901 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Les Brégères).
342	LEGER Marcellin		8-8-1879 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
343	LEGROS Madeleine	S. P.	3-2-1886 à Reims	Oradour-sur-Glane.
344	LEGROS Pierre		13-2-1923 à Coblence (All.)	93, rue du Barbatre, Reims.
345	LEID Marie	cultivateur	27-4-1876 à Gras (Moselle)	Oradour-sur-Glane.
346	LESPARAT Jean	charron	1-1880 à Cieux	Oradour-sur-Glane.
347	LESPARAT Fernand	charron	2-1909 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
348	LESPARAT Monique		2-8-1931 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
349	LEVEQUE Marie	cultivateur	22-9-1917 à St-Laur.-s/Gerre	Oradour-sur-Glane. (Orbagnac).
350	LEVEQUE Marie-Yvonne	cultivateur	18-5-1924 à Limoges	Oradour-sur-Glane. (Orbagnac).
351	LEVIGNAC Jean		5-5-1928 à Bergerac	7, chemin des Deux Routes, Avignon.
352	LEVIGNAC Charles		29-7-1932 à Colmar	7, chemin des Deux Routes, Avignon.
353	LORENTE-PARDO		28-9-1935 à Barcelone (Esp.)	Oradour-sur-Glane.
354	LORICH Angélique	S. P.	27-9-1912 à Horteviller (Moselle)	Oradour-sur-Glane.
355	LORICH Jacques	curé	25-7-1897 à Ottenville (Moselle)	Oradour-sur-Glane.
356	LORRAIN Marie	S. P.	en 1913	Oradour-sur-Glane.

N° d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION	DATE DE NAISSANCE	DOMICILE
357	LORRAIN Emile	S. P.	15-1-1886 à Vigy (Moselle)	Oradour-sur-Glane.
358	LORRAIN Paulette		27-4-1916	Oradour-sur-Glane.
359	LUSINA Cléa	S. P.	28-10-1921 à Abazzia (Italie)	Oradour-sur-Glane.
360	MACHEFER Yvette		18-5-1933 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
361	MACHEFER Désiré		28-1-1943 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
362	MACHENAUD André	négociant	10-10-1883 à Chatellerault	Oradour-sur-Glane.
363	MACHENAUD Denise	S. P.	10-10-1922 à Paris (16e)	Oradour-sur-Glane.
364	MAILLARD Georgette	S. P.	17-4-1909 à Arcancy (Moselle)	Oradour-sur-Glane.
365	MAINGRAUD Marius	S. P.	3-12-1890 à La Rochelle	Oradour-sur-Glane.
366	MAIRE Gabriel	boucher	28-5-1908 à Cherivères (M.-et-M.)	Oradour-sur-Glane.
367	MARTINET Marie	S. P.	31-7-1872 à Eymoutiers	Oradour-sur-Glane.
368	MARTIAL Xavier		3-12-1932 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
369	MASMAUD Catherine	S. P.	1885	Oradour-sur-Glane.
370	MASACHS Emilia		9-2-1933 à Sabadell (Esp.)	Oradour-sur-Glane. (La Fauvette).
371	MASACHS Angélina		22-8-1936 à Sabadell (Esp.)	Oradour-sur-Glane. (La Fauvette).
372	MATHIEU Léon	journalier	5-10-1896 à Charly	Oradour-sur-Glane.
373	MATHIEU Marguerite	S. P.	8-9-1899 à Charly	Oradour-sur-Glane.
374	MAUVEROUX Elisa	S. P.	28-3-1894	Oradour-sur-Glane.
375	MAUVEROUX Martial	S. P.	15-2-1863	Oradour-sur-Glane.
376	MELIER Marie	gantière	9-11-? à St-Brice	Oradour-sur-Glane.
377	MELIER Mélanie	restaurant	7-1-1895 à Saint-Brice	Oradour-sur-Glane.
378	MELLEDENT Marie-Claire	S. P.	28-5-1888 à Limoges	Oradour-sur-Glane.
379	MERCIER Eugénie	cafetière	31-12-1894 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
380	MERCIER René	épicier	15-4-1916 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.

H4615 – 0082

H4615 – 0083

N° d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION	DATE DE NAISSANCE	DOMICILE
381	MERCIER Denis	cultivateur	3-5-1890 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Puy Gaillard).
382	MERCIER Yvonne	cultivatrice	22-6-1923 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Puy Gaillard).
383	MERCIER François	cultivateur	6-1861 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Puy Gaillard).
384	MERCIER Mathieu	retraité des P. T. T.	13-12-1885	Oradour-sur-Glane.
385	MERCIER Marie	gantière	1-8-1907 Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Puy Gaillard).
386	MERIGOT Marie	cultivatrice	30-3-1886 à Javerdat	Oradour-sur-Glane. (Le Mas du Puy).
387	MERIGOUT Marie	S. P.	3-3-1893 à St-Bonnet de Bellac	Oradour-sur-Glane.
388	METCHE Marie	servante	24-8-1886 à Ruzet (L.-et-G.)	Oradour-sur-Glane.
389	METEGER Françoise	S. P.	7-7-1909 à Besançon	11, rue Guillaume-Tell, Paris (17e).
390	MICHELET Marie	S. P.	27-3-1877 à St-Gence	Oradour-sur-Glane.
391	MILORD Léon	aubergiste	20-2-1882 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
392	MILORD Victor	cuisinier	13-7-1914 à Oradour-s/Glane	77, Faubourg, Limoges.
393	MILORD Nicole		4-12-1939 à St-Brice	77, Faubourg, Limoges.
394	MILORD Marie		30-1-1944 à Limoges	77, Faubourg, Limoges.
395	MILORD Robert		18-6-1943	Oradour-sur-Glane.
396	Mme VIGNAL			
397	MIOZZO Bruno	cultivateur	29-10-1925 à San Georgio (Ital.)	Oradour-sur-Glane. (Les Brandes).
398	MIOZZO Angèle	cultivatrice	10-1-1929 à Lesterps (Ch.)	Oradour-sur-Glane. (Les Brandes).
399	MIOZZO Armand	cultivateur	8-2-1930 à Lesterps (Ch.)	Oradour-sur-Glane. (Les Brandes).
400	MIOZZO Louis	cultivateur	1-2-1932 à Lesterps (Ch.)	Oradour-sur-Glane. (Les Brandes).
401	MIOZZO Anna	cultivatrice	29-3-1933 à Lesterps (Ch.)	Oradour-sur-Glane. (Les Brandes).
402	MIOZZO Marcel	cultivateur	22-10-1934 à Excideuil (Ch.)	Oradour-sur-Glane. (Les Brandes).
403	MIOZZO Jean		11-10-1940 à Excideuil (Ch.)	Oradour-sur-Glane. (Les Brandes).
404	MONDOT Léonard	journalier	28-8-1887 à Peyrilhac	Oradour-sur-Glane.
405	MONTAZEAUD Antoine	notaire	4-11-1892 à Cieux	Oradour-sur-Glane.

N° d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION	DATE DE NAISSANCE	DOMICILE
406	MOREAU Denis	S. P.	13-11-1911 à St-Marcel (Ind.)	Oradour-sur-Glane.
407	MOREAU Robert		21-11-1938 à St-Junien	Oradour-sur-Glane. (Le Mas du Puy).
408	MOREAU Roger		6-12-1934 à Peyrilhac	Oradour-sur-Glane. (Les Bordes).
409	MOREAU Lucie	bonne	16-4-1926	Oradour-sur-Glane. (Bellevue).
410	MOREAU Pierre	maçon	10-2-1877 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
411	MOREAU Marie-Louise	S. P.	20-1-1914 à Limoges	Oradour-sur-Glane.
412	MORLIERAS Marie	S. P.	9-4-1864 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Villa Andrée).
413	MORLIERAS Irène	S. P.	15-5-1927 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
414	NEGROT Marie	S. P.	9-12-1895 à Javerdat	Oradour-sur-Glane.
415	NEUMEYER	séminariste	5-1-1923 à Schiltigheim (B.-R.)	Oradour-sur-Glane.
416	NEUMEYER Odile	bonne	20-8-1911 à Strasbourg	Oradour-sur-Glane.
417	NICOLAS Jeanne		6-2-1934 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
418	NICOLAS Marguerite	bouchère	26-1-1911 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
419	NICOLAS Catherine	S. P.	15-4-1876 à Peyrilhac	Oradour-sur-Glane.
420	Mme THOMAS	S. P.	70 ans	Oradour-sur-Glane.
421	NORMAND Marie	S. P.	13-12-1899	Oradour-sur-Glane.
422	PALLIER Yves		13-10-1938 à Boulogne-Billancourt (Seine)	11, rue Guillaume-Tell, Paris (17e).
423	PALLIER Huguette		1-4-1936	11, rue Guillaume-Tell, Paris (17e).
424	PARDO Maria	S. P.	12-12-1913 à Murcia (Esp.)	Oradour-sur-Glane.
425	PARDO Antonia	S. P.	4-4-1915 à Murcia (Esp.)	Oradour-sur-Glane.
426	PASCAUD Marcel	pharmacien	28-7-1912 à Chasseneuil (Ch.)	Oradour-sur-Glane.
427	PASCAUD Jean-Louis		19-8-1941 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
428	PATE Antoinette	S. P.	1-9-1898 à St-Rémy (S.-et-L.)	Oradour-sur-Glane.
429	PENOT Robert		10-9-1931	Oradour-sur-Glane. (Bellevue).

H4615 – 0084

N° d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION	DATE DE NAISSANCE	DOMICILE
430	PERETTE Gilberte	S. P.	21-6-1921 à Bayange (Mos.)	1, rue de Verdun, Sartrouville (S.-et-O.).
431	PERETTE Louis	S. P.	29-8-1896 à Charly (Mos.)	Oradour-sur-Glane.
432	PERETTE Lucie		25-5-1890 à Vichy	Oradour-sur-Glane.
433	PERIGORD Elisabeth	S. P.	en 1872	Oradour-sur-Glane.
434	PETIT Marguerite	S. P.	27-9-1863 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
435	PETIT Marcelle	coiffeuse	9-12-1918 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
436	PEYROUX		9 mois, à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. Chez Goudy.
437	PICAT Germaine		19-9-1930	Oradour-sur-Glane. (Orbagnac).
438	PICAT Martial	homme d'affaires	4-6-1883 à Limoges	Oradour-sur-Glane.
439	Servante de M. PICAT	boulangère	40 ans	Oradour-sur-Glane.
440	PIDENCE Gabriel	S. P.	26-5-1906 à Paris (16e)	Oradour-sur-Glane.
441	PISTER Lucette		21-1-1942 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
442	PISTER Marie-Louise	S. P.	15-2-1916 à Charly (Mos.)	Oradour-sur-Glane.
443	PISTER Auguste	charron	9-12-1873 à Charly (Mos.)	Oradour-sur-Glane.
444	POMMIER Marie-Louise	S. P.	14-9-1902	Oradour-sur-Glane.
445	POUTARAUD Danielle		10-1942 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
446	POUTARAUD Odette		10-1940 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
447	POUTARAUD Yvette		7-6-1937 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
448	POUTARAUD Suzanne		9-2-1935 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
449	POUTARAUD Marcel		18-3-1934 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
450	POUTARAUD Andrée		9-2-1933 à Ambazac	Oradour-sur-Glane.
451	PRALINE Christiane	S. P.	20-2-1924 à Paris (9e)	12, rue du Dr Bergonie, Limoges.
452	RAGOT Louise	S. P.	5-1-1889 à La Meize	84, fg. d'Angoulême, Limoges.
453	RAINIER François	peintre sur porcelaine	16-9-1910 à Limoges	rue St-Gence (Maison Guth), Limoges.

N° d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION	DATE DE NAISSANCE	DOMICILE
454	RAMBERT Josiane		16-9-1939 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
455	RAMNOUX Claude		4-4-1938 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Les Bordes).
456	RAMNOUX Jean	sabotier	6-5-1904 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
457	RAMNOUX Françoise	cultivatrice	74 ans	Oradour-sur-Glane. (Puy, Gaillard).
458	RATIER Anne		7-9-1938 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Orbagnac).
459	RAYNAUD Edith		9-12-1935 à Javerdat	Oradour-sur-Glane. (La Valade).
460	RAYNAUD Lucien	boulanger	27-3-1913 à Couzeix	Oradour-sur-Glane.
461	RAYNAUD Bernard		24-3-1941 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
462	RAYNAUD Hélène		6-3-1937 à Javerdat	Oradour-sur-Glane.
463	RAYNAUD Marie	S. P.	23-6-1893 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
464	RAYNAUD Marguerite	S. P.	24-3-1877 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
465	REDON Irène	épicière	13-1-1925 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
466	REDON Louise	S. P.	23-11-1900 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
467	RENAUD Annie		24-4-1940 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
468	RENAUDIN Jules	forgeron	5-5-1902 à Montoy-Flanville	Oradour-sur-Glane.
469	RENAUDIN Bernadette		16-5-1937 à Metz	Oradour-sur-Glane.
470	RESTOUEIX Hubert		20-11-1934 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
471	RICHARD Christian		28-4-1931 à Limoges	Oradour-sur-Glane. (La Valade).
472	RICHARD Jean	clerc de notaire	21-1-1937 à Limoges	Oradour-sur-Glane. (La Valade).
473	RICHARD André		13-4-1910 à Montmorillon	20, rue Firmin-Delage, Limoges.
474	ROBY Pierre		22-1-1932 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Le Repaire).
475	ROBY Marcelle		1-3-1938 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Le Repaire).
476	ROBY Catherine	S. P.	13-9-1864 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
477	ROUFFANCHE Amélie	cultivatrice	6-5-1923 à Saint-Gence	Oradour-sur-Glane. (Chez Gaudy).

N° d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION	DATE DE NAISSANCE	DOMICILE
478	ROUFFANCHE Jean	cultivateur	24-6-1920 à Saint-Gence	Oradour-sur-Glane. (Chez Gaudy).
479	ROUFFANCHE Andrée	cultivatrice	2-4-1926 à Verneuil-s/V.	Oradour-sur-Glane. (Chez Gaudy).
480	ROUFFANCHE Simon	cultivateur	29-1-1891 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Chez Gaudy).
481	ROUFFANCHE Marguerite	cultivatrice	8-12-1864	Oradour-sur-Glane.
482	ROUMY Albert	étudiant	17-7-1921 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
483	ROUZZEAU Léonard	instituteur	23-2-1893 à St-Denis-des-Murs	Oradour-sur-Glane.
484	ROUZZEAU Marguerite	étudiante	26-11-1923 à Vaulry	Oradour-sur-Glane.
485	ROUZZEAU Pierre		8-3-1928 à Vaulry	Oradour-sur-Glane.
486	ROUSSY Michel		22-9-1934 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Les Cros).
487	ROUSSY Olga	cultivatrice	17-11-1920 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Puy Gaillard).
488	RUVEN Thérèse	cultivatrice	15-5-1918 à Cornoet (C.-d.-N.)	Oradour-sur-Glane. (Le Mas du Puy).
489	SADRY Madeleine	bouchère	8-1907 à Limoges	Oradour-sur-Glane.
490	SADRY Andrée	servante	19-10-1929 à St-Martin de Jussac	Oradour-sur-Glane.
491	SANTANBIEN Henri	retraité Vétérinaire Cdt	29-3-1882 à Soissons	Oradour-sur-Glane.
492	SANTROT Jules	tailleur habits	1878 à Veyrac	Oradour-sur-Glane.
493	SANTROT Paul	tailleur habits	24-10-1906 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
494	SAINT PAUL Cécile	S. P.	19-1-1904 à Montoy Flanville (Moselle)	Oradour-sur-Glane. (Basse Forêt).
495	SAR Victorine	S. P.	10-2-1884 à Servigny	Oradour-sur-Glane.
496	SATHOUNY Jeanne	journalière	17-6-1874 à Veyrac	Oradour-sur-Glane.
497	SAVY Marie	S. P.	8-9-1882 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Le Repaire).
498	SAUVIAT Paul	ouvrier en chaussures	2-12-1885 à Limoges	15, rue du Mas Loubier, Limoges.
499	SENIGOUT Marguerite	S. P.	9-3-1878 à Saint-Yrieix	Saint-Victurnien, (La Malaise).
500	SENON Catherine	Café du Chêne	15-9-1898 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.

N° d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION	DATE DE NAISSANCE	DOMICILE
501	SENON Martial	feuillardier	10-11-1886 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
502	SENON François	cultivateur	19-6-1886 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
503	SENON Jeanne	cultivatrice	5-6-1897 à Peyrilhac	Oradour-sur-Glane. (Le Puy Gaillard),
504	SENON Anna	cultivatrice	19-6-1897 à Peyrilhac	Oradour-sur-Glane.
505	SENON Marie	gantière	17-7-1887 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Villa Andrée).
506	SENON Jean	cultivateur	8-1889 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
507	SENON Martial	cantonnier	2-12-1892 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Le Repaire).
508	SENON Marie	journalière	2-5-1876 à Cieux	Oradour-sur-Glane.
509	SERANO-PARDO Arménia		4-6-1941 à Limoges	Oradour-sur-Glane.
510	SERANO-PARDO Aster		8-8-1943 à Limoges	Oradour-sur-Glane.
511	SERANO-PARDO Paquita		8-8-1943 à Limoges	Oradour-sur-Glane.
512	SERANO-BORIES José	instituteur	3-5-1915 à Purchera (Esp.)	Oradour-sur-Glane.
513	SILVA Carmen	S. P.	7-8-1904 à Bilbao	Oradour-sur-Glane.
514	SIMON Marguerite		30-9-1932 à Paris (15e)	Oradour-sur-Glane. (Les Bordes).
515	SIRIEIX Jean	S. P.	25-3-1867 à Cieux	Oradour-sur-Glane.
516	SUDRAUD Marie		7-8-1881 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
517	TEXIER Jean		5 ans Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
518	TEXIER Jean-Camille		14-1-1916 à Saint-Brice	Oradour-sur-Glane.
519	TEXIER		4 ans Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
520	TEXIER		2 ans Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
521	TEXIER		6 mois Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
522	THEILLAUD Marie	aubergiste	22-7-1882 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
523	THEILLET Marie	ménagère	25-9-1899 à Veyrac	Oradour-sur-Glane.
524	THIBAULT Lucien		1-12-1932	Oradour-sur-Glane. (Orbagnac).

H4615 – 0085

H4615 – 0086

N° d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION	DATE DE NAISSANCE	DOMICILE
525	THIEFFINE	S. P.	15-9-1882 à Gacé (Orne)	La Chatrère Cne de Nedde (I.-et-V.).
526	THOMAS Anna	cultivatrice	14-11-1885 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
527	THOMAS Arthur		19-1-1934 à Veyrac	Cieux (Lignac).
528	THOMAS Marie	modiste	6-6-1905 à Montceau-les-Mines (S.-et-L.)	Oradour-sur-Glane.
529	THOMAS Catherine	S. P.	1-2-1879 à Cognac-le-Froid	Oradour-sur-Glane.
530	THOMAS	S. P.	77 ans	Oradour-sur-Glane.
531	THOMAS Anne	S. P.	en 1892	Oradour-sur-Glane.
532	THOMAS Louise	S. P.	en 1893	Oradour-sur-Glane.
533	THOMAS Jean		25-7-1930 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Les Garderies).
534	THOMAS Madeleine		29-3-1934 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Les Garderies).
535	THOMAS Anne		17-12-1939 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Les Garderies).
536	THOMAS Simone	boulangère	4-7-1921 à La Chapelle Cremer (Vend.)	Oradour-sur-Glane.
537	THOMAS Jean	aubergiste	70 ans	Oradour-sur-Glane.
538	THOMAS Catherine	S. P.	6-1-1908 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
539	THOMAS Catherine	S. P.	15-7-1876 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
540	THOMAS René		22-2-1939 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Le Mas du Puy).
541	TINGAUD Marie		27-4-1912 à Vitry-sur-Seine (Seine)	Oradour-sur-Glane. (Les Brégères).
542	TOMASINA Madeleine		11-4-1926 à Paris (6e)	Oradour-sur-Glane. (Les Bordes).
543	TROUILLAUD Roger	S. P.	26-8-1916 à Argentan (Orne)	Oradour-sur-Glane.
544	TROUILLAUD René	S. P.	12-6-1926 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Les Bordes).
545	TELLES Dominguez		14-1-1899 à Sarragoza (Esp.)	Détaché à Bellac chez M. Jousset.
546	TELLES Philibert		24-7-1942 à Limoges	Oradour-sur-Glane.
547	TELLES Armonia		19-10-1926 à Barcelone (Esp.)	Oradour-sur-Glane.
548	TELLES Miquel		22-1-1933 à Barcelone (Esp.)	Oradour-sur-Glane.
549	TESSAUD Paul	comptable	5-7-1922 à St-Junien	Oradour-sur-Glane.

N° d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION	DATE DE NAISSANCE	DOMICILE
550	TEXEREAU Josette		21-5-1936 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
551	TEXEREAU Jean		17-9-1941 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
552	TEXEREAU Henri	représentant en vins	17-11-1908 à Civray (Vienne)	Oradour-sur-Glane.
553	VALADE Mathilde	S. P.	3-2-1904 à Veyrac	Veyrac (H.-V.).
554	VALADE Germaine	S. P.	6-10-1920 à Vaulry	Oradour-sur-Glane. (Le Mas du Puy).
555	VAUCHAMP Michèle		12-6-1937 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane. (Les Bordes).
556	VERGNAUD Jeanne	S. P.	12-1-1902 à Brigueil (Ch.)	Oradour-sur-Glane.
557	VERGNAUD Léonie	femme de ménage	30-8-1907 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
558	VERGNAUD Maria	cultivatrice	8-1893 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
559	VERGNAUD François	maître d'hôtel	9-2-1901 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
560	VERGNAUD Jean	cultivateur	4-7-1896 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.
561	VERGNAUD Mélanie	S. P.	53 ans	Oradour-sur-Glane.
562	VEVAUD Madeleine	S. P.	12-10-1888 à Saint-Victurnien	Oradour-sur-Glane.
563	VEVAUD René		2-3-1935 à Saint-Brice	Oradour-sur-Glane. (Le Mas du Puy).
564	VEVAUD Gilberte		9-5-1937 à Saint-Brice	Oradour-sur-Glane. (Le Mas du Puy).
565	VIGNAL Juliette	S. P.	28-7-1919 à Oullins	6, rue de la Convention, Oullins.
566	VIGNAUD Amélie	cultivatrice	11-3-1903 à Veyrac	Veyrac (Le Bourliat).
567	VIGNAUD Marguerite	S. P.	3-2-1911 à Limoges	Veyrac (Prinsabas).
568	VIGNAUD Marie-Louise	servante	2-6-1923 à Veyrac	Oradour-sur-Glane. (Les Brégères).
569	VILLATTE Christian		19-3-1944 à Limoges	12, rue du Dr. Bergonis, Limoges.
570	VILLATTE Pierre	buraliste	22-9-1889 à Saint-Gence	Oradour-sur-Glane.
571	VILLATTE Aimée	S. P.	21-12-1915 à Saint-Gence	Oradour-sur-Glane.
572	VILLATTE Amédée	contr.	9-9-1917 à Saint-Gence	12, rue du Dr Bergonis, Limoges.
573	VILLATTE Marguerite	S. P.	12-1-1889 à Oradour-s/Glane	Oradour-sur-Glane.

N° d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION	DATE DE NAISSANCE	DOMICILE
574	VILLEGER Jean	cultivateur	5-2-1902 à Bussières Bofy	Oradour-sur-Glane. (Masset).
575	VILLEGER	cultivateur	16 ans	Oradour-sur-Glane. (Masset).
576	VILLEGER Guy	cultivateur	8-7-1927 à Chamborandt (Creuse)	Oradour-sur-Glane. (Masset).
577	VILLEMONTEIX Marie	S. P.	2-12-1864 à Javerdat	Oradour-sur-Glane.
578	VILLEMONTEIX Marguerite	servante	28-10-1919	Oradour-sur-Glane.
579	VINCENT Jean-Paul		17-8-1942 à Limoges	Oradour-sur-Glane.
580	CHENET Raymonde	institutrice	2-5-1920 à Limoges	Oradour-sur-Glane.
581	VILLATTE Pierre	S. P.	1-10-1862 à Saint-Gence	Oradour-sur-Glane.
582	ZELER Albertine	couturière	5-3-1901 à Ste-Marie-aux-Mines (B.-R.)	Oradour-sur-Glane.
583	ZOCARATO Lucia	cultivatrice	25-7-1904 à Campodesaigo (Italie)	Oradour-sur-Glane. (Les Brandes).

1945. — Imprimeries Bellenand, Fontenay-aux-Roses (Seine). — 63.115.

H4615 – 0087

RF 438.....Book

Oradour sur Glane"
"Crimes Ennemis en France"

Contained in the pigeon-hole cabinet,
section4D.

INTERNATIONAL MILITARY TRIBUNAL
NUERNBERG, GERMANY
Exhibit
Filed

51051

H4615 - 0088

H4615 – 0089

F-236
RF-438

TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL DES GRANDS CRIMINELS DE GUERRE
MINISTÈRE PUBLIC
DÉLÉGATION FRANÇAISE

F-236 RF-438

4-D

H-4615

Original

DOC. R.F. N° 438

B 51048

H4615 – 0090